

L'Action

NATIONALE

Volume LXXXV, numéro 9, novembre 1995



La fontaine du Carré St-Louis

Hommage à Gérald Godin

ISSN-0001-7469
ISBN-2-89070
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale
Périodicité :
10 numéros par an



IMPRIMÉ AU CANADA

L'ACTION NATIONALE
1259, rue Berri, bureau 320
Montréal, H2L 4C7
Téléphone : (514) 845-8533
Télécopieur : (514) 923-5755

Champ d'action

La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale. Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain.

Liberté d'expression

L'Action nationale fait appel à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs. Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts.

Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

Rédaction

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages. Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages. Un article soumis, sans entente préalable, peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette facilitent nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

Index

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans "*l'index des périodiques canadiens*" depuis 1948, dans "*Périodex*" depuis 1984 et dans "*Repère*" publié par SDM Inc. et la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

Reproduction

La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans l'Action nationale sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

- Éditorial* 110 *A travers l'actualité*
Rosaire Morin
- 4 **Pays ou province**
Rosaire Morin
- 11 **La marche des femmes**
Nicole de Sève
- 15 **Le temps de travail**
Michel Rioux
- 21 **Histoire et culture**
Louis Balthazar
- 28 **Le vieillissement et la souveraineté**
Laurent Martel
- 34 **Quand un peuple prend son envol**
Paul-Émile Roy
- 36 **Faisons un pays**
Marie Cholette
- 37 **Une nation québécoise**
Paul-Marcel Lemaire
- 57 **L'histoire et la formation des citoyens**
Fondation Lionel-Groulx
- 73 **Les cégeps, des objectifs**
François Beauregard
- 86 **Le choix de la monnaie**
André Serra
- 119 *Comptes rendus : L'intégration des immigrants*
par Richard Leclerc
- 121 **Une histoire du Québec de Maurice Seguin**
par Denis Monière
- 123 **Pierre Vadeboncoeur: un homme attentif de Paul-Émile Roy**
par André Joyal
- 127 **Société, culture et religion à Montréal de Guy Lapointe**
par Jean-François Pelletier
- 132 *Livres et revues reçus*
- 137 *Nos annonceurs*
- 151 *Dossier: Hommage à Gérard Godin*
Gérald Gaudet

SI VOUS ÊTES ABONNÉ-E

Deux questions:

La première :

Pouvez-vous nous trouver un nouvel abonné? Si chacun le fait, nous doublons notre rayonnement...
Merci de votre coopération.

La seconde :

Sur l'étiquette comportant votre adresse, la date d'échéance de votre abonnement est indiquée. Si le temps est venu de le renouveler, vous pouvez nous faire parvenir votre remise sans autre avis. Si chacun le fait, L'Action nationale économise 6 000\$ par année en timbres, papeterie et temps!

Abonnement:	10 numéros	20 numéros
Québec, Canada	35\$	60\$
Étudiant	20\$	35\$
Autres pays	50\$	90\$

Un reçu pour impôt sera émis pour toute somme supérieure au tarif de l'abonnement.

Nom Prénom

Adresse Code postal

Téléphone Télécopieur

Profession

Supplément postal, L'Action NATIONALE
Volume LXXXV, numéro 9, novembre 1995

L'Action NATIONALE

Directeur

Rosaire Morin

Secrétaire

Marie-Laure Prunier

Relationniste

Laurence Lambert

Analyse sociale

Michel Rioux

Comptes-rendus

Denis Monière

Éducation

Jean-Claude Tardif

Entrevues

Jean-Pierre Bonhomme

Réussites

Yvon Leclerc

Comité de rédaction

Hélène-Andrée Bizier

Jacqueline Darveau-Cardinal

Robert Laplante

Denis Monière

Michel Rioux

Ronald Laviolette

Comité de lecture

Jean-Jacques Chagnon

Jean-Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Colette Lanthier

Pierre Noreau

Christiane Pelchat

Paul-Émile Roy

Janine Thériault

Prix André-Laurendeau

Membres du jury

Jules Bélanger

Lucia Ferretti

Colette Lanthier

L'Action NATIONALE

1259, rue Berri, bur. 320

Montréal

H2L 4C7

Téléphone (514) 845-8533

Télécopieur (514) 923-5755

SI VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ-E

Deux cents personnes reçoivent la revue chaque mois sans y être abonnées. L'Action nationale est devenue un lieu de réflexion, de prospective et un instrument d'information.

Sensible aux problèmes du présent et aux défis du proche avenir, la revue défend des valeurs fondamentales et elle fait la promotion d'un projet de société qui facilitera à tous l'accès à un travail permanent.

**Vous pouvez nous retourner
votre chèque et ce formulaire**

Abonnement:	10 numéros	20 numéros
Québec, Canada	35\$	60\$
Étudiant	20\$	35\$
Autres pays	50\$	90\$

Un reçu pour impôt sera émis pour toute somme supérieure au tarif de l'abonnement.

Nom	Prénom
Adresse	Code postal
Téléphone	Télécopieur
Profession	

L'Action NATIONALE

1259, rue Berri, bur. 320
Montréal
H2L 4C7

Téléphone (514) 845-8533
Télécopieur (514) 923-5755

Comité éditorial

François Aquin, avocat, Montréal

Louis Balthazar, politologue, Université Laval

Claude Bariteau, anthropologue, Université Laval

André Beauchamp, sociologue, Montréal

Jules Bélanger, historien, Gaspé

Jean-Guy Bissonnette, directeur de la recherche, Centraide

Claire Bonenfant, sociologue, Québec

Gérard Bouchard, sociologue, UQAC

Henri Brun, constitutionnaliste, Université Laval

Claudette Carbonneau, première vice-présidente, CSN

Paul-André Comeau, journaliste, Montréal

Marcel Couture, président, Le Devoir, Forces

Fernand Daoust, président, Fonds de Solidarité

Bernard Descôteaux, rédacteur en chef, Le Devoir

Nicole de Sève, conseillère, CEQ,

Clermont Dugas, géographe, UQAR

Fernand Dumont, sociologue, Université Laval

Andrée Ferretti, écrivaine, Cowansville

Lucia Ferretti, vice-rectrice, UQAT

Danielle Gagné, administratrice, Longueuil

Alain-G. Gagnon, professeur, Université McGill

Mona-Josée Gagnon, conseillère, FTQ

Pierre Graveline, écrivain, Montréal

Jean-Claude Guérard, économiste, HEC

Roger Guy, professeur, UQAT

André Joyal, économiste, UQTR

Pierre-André Julien, économiste, UQTR

Claude Lafleur, directeur général, UPA

Danielle Lafontaine, sociologue, UQAR

Andrée Lajoie, constitutionnaliste, Université de Montréal

Simon Langlois, sociologue, Université Laval
Colette Lanthier, psychologue, Conseil de la Famille
Robert Laplante, sociologue, Ville de Montréal
Alain Laramée, professeur, Télé-Université
Léo-Paul Lauzon, professeur, UQAM

Lise Lebrun, action communautaire, Montréal
Jean-Marc Léger, directeur, Fondation Lionel-Groulx
Pierre Marois, avocat, Saint-Lambert
Yves Martin, sociologue, démographe, Lac Brôme
Denis Monière, politologue, Université de Montréal

Jacques-Yvan Morin, constitutionnaliste, Université de Montréal
Pierre Noreau, sociologue, UQAT
Ferdinand Ouellet, ex-sous-ministre, Saint-Roch-des-Aulnaies
Michel Paillé, démographe, Conseil de la langue française
Pierre Paquette, secrétaire général, CSN

Micheline Paradis, directrice, Ma Caisse, Desjardins
Hélène Pelletier-Baillargeon, écrivaine, Outremont
Henri-Paul Proulx, secrétaire général, Solidarité rurale
Guy Rocher, sociologue, Université de Montréal
Bruno Roy, président, Union des écrivaines et des écrivains

Jean-Claude Tardif, conseiller, CEQ
Hélène Tremblay, rectrice par intérim, UQAR
Rodrigue Tremblay, économiste, Université de Montréal
Daniel Turp, professeur titulaire, Université de Montréal
Pierre Vadeboncoeur, écrivain, Outremont

Directeur
Rosaire Morin

Secrétaire
Marie-Laure Prunier

Relationniste
Laurence Lambert

Analyse sociale
Michel Rioux

Comptes-rendus
Denis Monière

Éducation
Jean-Claude Tardif

Entrevues
Jean-Pierre Bonhomme

Réussites
Yvon Leclerc

Comité de rédaction
Hélène-Andrée Bizier
Jacqueline

Darveau-Cardinal
Robert Laplante
Denis Monière
Michel Rioux
Ronald Lavolette

Comité de lecture
Jean-Jacques Chagnon
Jean-Pierre Dupuis
Lucia Ferretti
Colette Lanthier
Pierre Noreau
Christiane Pelchat
Paul-Émile Roy
Janine Thériault

Prix André-Laurendeau
Membres du jury
Jules Bélanger
Lucia Ferretti
Colette Lanthier

Editorial

Drôle de démocratie!

Au moment où ces lignes sont écrites, à seize jours du rendez-vous historique, le camp du OUI affiche un solide 49,2%. Chez les francophones, 54% favorisent le OUI. Les Québécois de langue anglaise disent NON à 95%. Drôle de démocratie! La majorité de la population serait tenue en otage par la minorité la mieux traitée de l'univers. Espérons que la remontée souverainiste continuera son ascension!

Pourquoi ?

“Le temps de la moisson” est-il arrivé? Pourquoi 46% des Québécois de langue française votent-ils pour le “statu quo”? Trois raisons peuvent expliquer cette attitude: l'esprit de parti, le jeu des intérêts et l'argumentation des souverainistes.

L'esprit de parti nous a toujours divisés. Il a travaillé contre les intérêts supérieurs du Québec. Il est devenu une plaie sociale mortelle. Il limite notre avenir. Il affaiblit la clarté du jugement. Les partisans aveugles ont foi en leur sainte coterie politique, même s'ils n'ont pas confiance à Daniel et à Jean, les chefs de la tribu. Ils tolèrent l'autocratie, le despotisme et même les scandales. À l'instar de son chef, un vrai partisan est borné jusqu'à

la mesquinerie, mesquin jusqu'à la trahison, traître à la parole et à l'honneur. "Le ciel est bleu, l'enfer est rouge". Cette caricature partisane est l'une des causes de la division des francophones.

*"Le ciel est bleu,
l'enfer est
rouge."*

Le jeu des intérêts influence certes les personnes indécises, hésitantes. La croisade du Conseil du patronat a retenu l'attention. Elle modifie le verbe. Les Beaudoin, Bélanger, Dutil, Garcia et consorts sont les porte-parole du Canada anglais. Ils ne représentent pas les aspirations des PME et des grandes entreprises francophones. Ils ont épousé la philosophie du milieu dans lequel ils vivent. Les souverainistes auraient dû insister sur ce fait. Ils auraient pu rappeler davantage que les PME sont les responsables des nouveaux emplois; les grandes entreprises licencient plus de personnes qu'elles n'en embauchent.

L'argumentation des souverainistes était faible. Le projet de loi, la déclaration de souveraineté et l'entente du 12 juin parlent de la liberté de choisir, de monnaie, de citoyenneté, d'employés fédéraux, de continuité des lois, de partenariat, d'institutions communes, d'assemblée parlementaire, de tribunal... Ce sont là des articles de cuisine. Les assiettes, les couteaux et les fourchettes sont des ustensiles utiles pour la table. On n'achète pas une maison pour le plaisir de posséder un set de vaisselle. La décision de quitter le Canada repose sur deux réalités fondamentales: l'incapacité d'y vivre plus longtemps et le désir légitime d'être maître chez soi.

Le procès du fédéralisme

Dans la campagne référendaire, les chefs du OUI ont omis de faire le procès du fédéralisme. Ils prennent pour acquis que le peuple est suffisamment renseigné. Pendant deux décennies, ils ont relaté les relations entre le Canada anglais

et le Québec. Ils ont oublié que le peuple n'a pas de mémoire.

En conséquence, ils auraient dû parler une autre fois des violations du pacte confédératif, des modifications unilatérales de la constitution, de l'invasion des compétences exclusives du Québec, de la politique centraliste, de la politique assimilatrice de l'immigration, du génocide des francophones hors Québec, de l'affaiblissement progressif du seul gouvernement francophone en Amérique, de la pénétration du multiculturalisme au Québec, du pouvoir de dépenser, du coût économique du fédéralisme, de la faillite des finances publiques, du favoritisme économique en faveur de l'Ontario, des chevauchements coûteux, des rebuffades de la Cour suprême, de l'imposition de la langue anglaise au Québec, des incursions fédérales dans la culture québécoise, dans la sécurité sociale, dans la santé, dans le travail...

C'est parce que le fédéralisme canadien n'est plus vivable pour le Québec, qu'il faut quitter le Canada.

C'est parce que le fédéralisme canadien n'est plus vivable pour le Québec, qu'il faut quitter le Canada. À un contre dix, le Québec est incapable d'améliorer et de réformer le fédéralisme dans le sens des réclamations traditionnelles qu'il revendique depuis 35 ans.

Le début d'un temps nouveau

Pour entrer dans la modernité, le pays du Québec doit être maître de ses décisions. Il doit se doter d'un projet de société. Les chefs du OUI ont peu élaboré sur les objectifs de l'avenir. Ils n'ont pas suscité l'espérance pour les 1 250 000 personnes qui vivent sous l'aide sociale et l'assurance-chômage.

Quel que soit le résultat du 30 octobre, la victoire ou la défaite du OUI doit être "le début d'un temps nouveau". Le gouvernement québécois doit prendre l'initiative. S'il ne le fait pas,

Jean Chrétien décidera pour nous. En cette minute historique, Jacques Parizeau doit oublier le virage de René Lévesque et s'inspirer du "Maîtres chez nous". Malgré l'opposition d'Ottawa, Jean Lesage avait mis en place les instruments de l'indépendance économique: Hydro-Québec, Caisse de dépôt et placement, Loto-Québec, Régie d'assurance-maladie, Société générale de financement, Soquem, Soquip, Rexfor, Raffinerie de Sucre... Les objectifs étaient axés sur la maîtrise de l'économie par la population québécoise, notamment par les francophones. Hélas! les gouvernements qui se sont succédés ont modifié les objectifs à la première difficulté, au lieu de réviser des stratégies défectueuses.

À compter du 31 octobre 1995, le gouvernement Parizeau doit être ferme à l'égard du fédéral. Toute ingérence dans une compétence provinciale doit être dénoncée avec vigueur, solidité et constance. Pas par une simple déclaration. Mais avec éclat. Au Parlement. En conférence de presse. Avec un dossier clair et complet. Il faudra revenir à la charge tous les jours. Dire pourquoi. Expliquer les conséquences pour le Québec. En certains cas, il faudra recourir à la Cour suprême. C'est une bataille d'escarmouche nécessaire.

*Jacques Parizeau
doit oublier le
virage de René
Lévesque et
s'inspirer du
"Maîtres chez
nous".*

Le temps du changement

Victoire ou défaite, le Québec est prêt pour le changement. Qu'il s'y consacre sans délai! Qu'il recherche des résultats à court terme! Qu'il cesse de consulter! Les problèmes sont connus. Les solutions aussi. Le temps est à l'action. Le chantier est vaste. Précisons certains travaux à entreprendre.

L'appareil gouvernemental est lourd, lourdaud, accablant, écrasant. La paperasse est

épaisse, coûteuse, inutile parfois, complexe presque toujours. Mon Dieu! est-ce que c'est si compliqué de simplifier, d'alléger les formulaires, de supprimer les formules inutiles, d'améliorer et de réduire les guides de toutes sortes qui s'entassent dans les filières? La tâche coûtera quelques millions de dollars, mais les contribuables et les entreprises économiseront des centaines de millions de dollars. Tout le monde sera content.

L'action prioritaire du gouvernement réside dans le rétablissement de l'enseignement de l'histoire.

L'action prioritaire du gouvernement réside dans le rétablissement de l'enseignement de l'histoire à tous les niveaux scolaires. La jeunesse québécoise n'a pas de mémoire. Sans racine, elle n'est pas intéressée à l'idée de la patrie ou du pays. La promotion de la culture multiculturelle peut même lui paraître un idéal de vie nationale. Pour consolider l'identité québécoise, il n'y a pas de remède supérieur à la connaissance du passé. Cette tâche est urgente. Les spécialistes du ministère de l'Éducation et de l'Histoire peuvent et doivent préparer les programmes et les manuels en un temps record. En septembre 1996, les étudiantes et les étudiants des niveaux primaire, secondaire et collégial débutent l'étude de l'histoire; ils seront prêts demain à assumer les défis que nous n'avons pas relevés.

La promotion et la défense de la langue française sont aussi à l'ordre du jour. Le Québec est le seul pays au monde où les lois et règlements de l'Assemblée nationale doivent être proclamés par l'usage obligatoire de la langue de la minorité britannique. Le français doit devenir la langue du travail et la langue officielle des institutions parlementaires et judiciaires du Québec. L'immigrant doit fréquenter l'école française et la loi C72 cesser de s'appliquer au Québec.

L'école québécoise doit offrir à tous la formation de base qui rend possibles les autres apprentissages. Elle doit conduire tous les élèves au

diplôme d'études secondaires, particulièrement ceux des milieux défavorisés. La maîtrise du savoir doit être facilitée. L'enseignement supérieur doit s'adapter aux exigences nouvelles de la science et de la technologie. L'alphabétisation doit apprendre à lire, écrire et compter à tous les Québécois et Québécoises.

Le plein-emploi et la qualité de l'emploi sont même les objectifs prioritaires de la politique québécoise. L'intervention de l'Etat est capitale. La concertation de tous les partenaires économiques et sociaux est nécessaire. Les réservoirs de capitaux doivent investir les épargnes populaires dans le développement économique et favoriser la création des emplois. La modernisation des entreprises qui passe par la recherche et le développement technologique doit respecter les ressources humaines. Il est possible d'appartenir à la modernité, d'accroître la production, de satisfaire les besoins des marchés locaux et de conquérir les marchés extérieurs, en accordant la priorité à la création de nouveaux emplois. Dans le chantier du travail, la formation professionnelle et le perfectionnement de la main-d'oeuvre doivent accompagner l'établissement d'un système de plein-emploi.

Le plein-emploi et la qualité de l'emploi sont même les objectifs prioritaires de la politique québécoise.

Une politique familiale cohérente offrira un système d'aide et d'allocations correspondant aux exigences financières.

Elle conciliera le travail et les obligations familiales. Elle créera des services de garde de qualité, en quantité suffisante. Elle facilitera l'accès au logement social.

Elle proposera un régime pour les congés de maternité et de paternité. Elle garantira l'équité salariale pour les femmes. Elle favorisera la présence de la femme à tous les échelons de la société.

L'élaboration du projet de société ne doit pas se perdre dans des débats interminables, dans des consultations perpétuelles. L'analyse des problèmes qui affectent la qualité de vie des Québécoises et des Québécois présente un inventaire permanent. Le gros bon sens identifie les objectifs qui en découlent et autour desquels il est possible de rassembler le peuple tout entier.

*Le progrès social
ne peut attendre.
L'avenir du
Québec en
dépend.*

L'action parallèle

Victoire ou défaite, le gouvernement du Québec doit sonner le début d'un temps nouveau. Il doit s'engager profondément dans les changements espérés. Des tâches immenses les sollicitent. Débutons par ce qui est réalisable à court terme.

Si la défaite était confirmée, la tâche la plus urgente consiste à réaliser les changements de toute nature devenus nécessaires. Le progrès social ne peut attendre. L'avenir du Québec en dépend. Pour préserver cet avenir, le gouvernement du Québec doit en outre ordonner l'élaboration d'une constitution québécoise. Une telle initiative chasserait la morosité et limiterait considérablement l'intervention du gouvernement fédéral.

Si le OUI triomphait, une tâche additionnelle s'ajoute au chantier québécois. Le Québec souverain engage un processus de négociation avec le Canada anglais. Les discussions sont ouvertes. Pas de catimini. Ces pourparlers, si importants qu'ils soient, ne doivent pas retarder le "début d'un temps nouveau" et la réalisation des changements culturels, sociaux et économiques dont dépend le destin du Québec.

Rosaire Morin

Le 16 octobre 1995. □

La marche des femmes

Des milliers de femmes¹ massées devant l'Assemblée Nationale du Québec. Des milliers à chanter «Du pain et des roses pour changer les choses». Des milliers entourant le cortège de 400 marcheuses qui, parties de Longueuil, de Montréal ou de Rivière-de-Loup, ont, pendant 10 jours, parcouru 200 km. Des milliers de femmes qui adressaient au gouvernement du Québec neuf demandes simples et gagnantes.

Nicole de Sève

Tout au cours de cette période, et surtout au lendemain de la rencontre historique du 4 juin 1995, les commentaires se sont multipliés.

«Les retrouvailles du mouvement des femmes» ont déclaré certains. «Un nouveau départ, une renaissance après les années tabou. Les femmes reprennent le combat, là où elles l'avaient laissé: celui contre la pauvreté, la misère des enfants, pour l'espoir en un monde meilleur, plus juste», d'ajouter Michel Venne.²

Mais quand avons-nous abandonné? À quelle date? À quelle heure? Nous n'avons jamais rien fait d'autre que de le mener ce combat, dans nos quartiers, nos cités et villes et dans notre pays. Qu'elles soient locales, régionales ou nationales, nos associations, nos groupes de pression ont toujours poursuivi le travail.

«Loin de relever d'un féminisme d'un âge, (la marche) témoigne de la maturation du combat»

1. Il y avait aussi des hommes le 4 juin.

2. Venne, Michel. *Sept sur neuf pour les marcheuses*. Le Devoir, 5 juin 1995. P.A1

a écrit Lise Bissonnette, contredisant superbement Alain Dubus qui, nous affublant de lunettes roses, signait «Nostalgiques, les organisatrices de l'événement n'ont pas seulement repris les moyens d'action d'autrefois, elles sont allées puiser dans le répertoire militant des années 70».

Notre combat contre l'injustice sociale, source de la pauvreté et de la misère du corps et de l'âme, nous l'avons mené inlassablement.

Mauvaise foi ou ignorance crasse de l'histoire, l'éditorialiste de La Presse confirme, si besoin était, que le mouvement des femmes est, depuis ses débuts, discrédité et interprété à la lueur de préjugés.

Nous exprimant en français, en anglais, en italien, en créole ou en inuttitut, nous avons tenu à bout de bras des comptoirs de dépannage, des centres de femmes, nous avons multiplié les réseaux d'entraide et les ressources d'accueil pour les immigrantes. Nous avons soupesé nos arguments et rédigé rapport sur rapport, souvent ignorés des médias, boudés par les économistes et tablettés dans les officines gouvernementales. Notre combat contre l'injustice sociale, source de la pauvreté et de la misère du corps et de l'âme, nous l'avons mené inlassablement.

Nos revendications sont les mêmes. Oui! Elles n'ont jamais trouvé de réponses satisfaisantes. Depuis la première politique d'ensemble de la condition féminine *Pour les québécoises égalité et indépendance*, publiée par le Conseil du Statut de la femme en 1978, nous avons dû sans cesse réitérer nos demandes. Mais nous avons actualisé nos solutions. Le programme d'infrastructures sociales que nous souhaitons vaut plus que le défaitisme économique qui nous entraîne inexorablement dans un défaitisme politique. L'amélioration de la situation des femmes parrainées est un pas vers une politique globale en immigration. Le dépôt d'un projet de loi sur l'équité salariale sera une étape vers la reconnais-

sance du travail salarié des femmes. Notre message en est un d'espoir.

Alors, d'où vient cette incompréhension, cette double lecture du même événement? Se pourrait-il que notre combat occulté et sous-financé ait fini par transgresser la loi du silence et percer le mur d'invisibilité entourant le mouvement des femmes?

La surprise est de taille, j'en conviens. Un mouvement qualifié de moribond, sans assise réelle, est devenu tout à coup un mouvement avec lequel il faut compter. Les féministes porteuses d'un discours dépassé sont subitement devenues des voix qu'il faut écouter. Nous parlons d'économie sociale, d'emploi, du bien-être des personnes, des enfants. Nous voulons resouder en un Québec cassé en deux.

Vivantes, bien vivantes et disséminées dans toutes les régions du Québec, il nous a pourtant fallu prendre la rue pour être vues et obtenir enfin l'écoute de nos revendications, de nos préoccupations et des solutions aux multiples difficultés que nous vivons. Car la marche des femmes contre la pauvreté fut, sans contredit, l'expression tangible que les femmes sont mobilisées au quotidien. Les railleurs et les sceptiques ont été confondus! Car on ne crée pas une manifestation d'une telle ampleur, exigeant une telle logistique, lorsque les forces vives d'un mouvement sont démobilisées. Le mouvement syndical le sait, lui qui réussit à peine à mobiliser ses troupes...

*Nous voulons
resouder en un
Québec cassé en
deux.*

Fernand Dumont expliquait dans une entrevue³ que «les sociétés ont besoin périodiquement de recharger leurs batteries affectives, c'est-à-dire de redonner une vitalité aux liens sociaux.»

3. DUMONT, Fernand. *Par la souveraineté, redonner une vitalité aux liens sociaux*. Entrevue. *Virtualités*, volume 2, numéro 6. Août-septembre 1995.

La marche des femmes contre la pauvreté, par son aspect novateur et mobilisateur, a insufflé cette vitalité.

Aux problèmes soulevés, nous avons proposé des solutions. Nous avons le sentiment d'appartenir à quelque chose, de prendre part au changement, d'apposer une pierre à l'édification d'une société nouvelle.

Bref, la marche a témoigné que «solidarité, consensus et convivialité» sont au quotidien de nos vies. Et cela est énorme. □

«Les sociétés ont besoin périodiquement de recharger leurs batteries affectives, c'est-à-dire de redonner une vitalité aux liens sociaux.»

Selon les Nations-Unies, 1,3 milliard d'individus vivent dans un état d'extrême pauvreté. Les femmes représentent 70% de cette population. Et les pays industrialisés ne sont pas épargnés. À preuve, au Québec:⁴

- 20,7% de toute la population vit dans la pauvreté;
- 17,6% des familles vivent sous le seuil de la pauvreté;
- les personnes seules affichent un taux de pauvreté de 45%;
- chez les personnes âgées de 65 ans et plus, 21,4% des hommes et 34,2% des femmes vivent dans la pauvreté;
- le taux de pauvreté des enfants est de 20,9%.

La précarité de l'emploi dans le secteur des services est responsable en grande partie de la pauvreté des femmes qui travaillent dans ce secteur. Plus de la moitié des gens travaillent à temps plein ou à temps partiel.

4. Conseil national du bien-être social. *Profil de la pauvreté - 1993*. Ottawa, printemps 1995.

La question de l'heure

Une question de temps

Il faut se rendre à l'évidence: les remèdes habituels ne fonctionnent plus. La crise de l'emploi, dans laquelle toutes les sociétés occidentales, sans exception aucune, sont aujourd'hui plongées, est révélatrice de troubles d'une telle envergure que la recherche de solutions innovatrices est devenue impérative. En Espagne, plus de 30 pour cent des moins de 25 ans sont sans emploi; en Finlande, près de

Michel Rioux 20 pour cent de la population active n'a pas de travail; au Québec, ce qu'on appelle le «chômage officiel» - à ne pas confondre avec le «chômage réel», qui est encore plus élevé - se maintient depuis des années aux alentours de 12 pour cent.

Par quel bout prendre le problème? Comment reconstituer le puzzle? De plus en plus, c'est sur toute la question du temps de travail qu'on réfléchit. C'est la question de l'heure. C'est une question de temps.

Un débat large

Dans la plupart des pays industrialisés, en France et en Allemagne en particulier, les débats autour du partage et de la réduction du temps de travail sont depuis longtemps engagés. Le puissant syndicat allemand IG Metal vient tout juste de reconduire les termes d'un contrat de travail grâce auquel la réduction de la semaine de travail à quatre jours a permis de garder à l'emploi plusieurs milliers de travailleurs.

L'ancien premier ministre français Michel Rocard intervient lui aussi régulièrement dans ce débat. Une donnée s'impose si la productivité augmente et que de plus en plus de richesse est créée, cela a cessé depuis déjà plusieurs années de se traduire en termes d'augmentation de l'emploi global. On produit de plus en plus avec de moins en moins de personnes.

La question du temps de travail est la question de l'heure. C'est une question de temps.

À partir de ce constat, en rupture avec l'évolution de l'emploi depuis plus d'un siècle, plusieurs en arrivent à la conclusion qu'il n'est pas possible d'agir véritablement et efficacement sur l'augmentation des emplois disponibles si une action vigoureuse n'est pas faite du côté de la réduction et du partage du temps de travail.

Un mouvement qui stagne

Si on a assisté à une réduction importante de la durée du temps de travail, du début du siècle jusqu'aux années soixante, on doit aujourd'hui constater à cet égard une stagnation, quand ce n'est pas un recul, dans la poursuite de ce mouvement. Une étude de Statistique Canada publiée en 1994 indiquait que la durée moyenne de la semaine normale de travail est passée de 60 heures réparties sur six jours à environ 36 heures réparties sur cinq jours. Mais dès 1957, la semaine de travail comptait une moyenne de 40 heures. Depuis, c'est plutôt par l'allongement du temps consacré aux études et par la diminution de l'âge de la retraite que la durée normale du temps consacré au travail a pu être réduite.

L'exemple de la France est significatif. Depuis cent ans, le temps de travail moyen par personne occupée a été divisé par deux: 12 millions de personnes travaillaient en moyenne 3,200 heures par année. Aujourd'hui, 25 millions de personnes travaillent environ 1,600 heures par année. On a divisé le temps de travail par deux, tout en multipliant aussi par deux le nombre de personnes à l'emploi.

Le Canada et les États-Unis sont même frappés d'un phénomène inverse. Pendant que dans les pays européens et, dans une moindre mesure, au Japon, la durée de la semaine de travail poursuit sa courbe dans le sens d'une réduction, on constate dans ces deux pays une nette tendance à l'augmentation du nombre d'heures travaillées.

Il y a quelques explications à cela. Certains pays européens ont légiféré au début des années 80 pour réduire la durée du temps de travail. C'est le cas de la France, où on a décrété la semaine de 39 heures dès l'arrivée au pouvoir des socialistes. C'est aussi le cas de la Belgique et des Pays-Bas. En Allemagne et en Grande-Bretagne, on attribue aux luttes syndicales les résultats constatés dans le sens d'une réduction de la durée de la semaine de travail.

Le cas québécois

Fait significatif: réunies ensemble pour la première fois depuis 21 ans, les instances décisionnelles des trois organisations syndicales québécoises ont fait cette année du 1er mai, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, une journée consacrée à la réduction du temps de travail. Depuis au moins dix ans, dans leurs congrès et dans leurs recherches, tant la CSN, la FTQ et la CEQ ont insisté sur l'urgence d'intervenir massivement, au niveau gouvernemental, pour que soient adoptées des mesures touchant le temps de travail, des mesures susceptibles d'avoir des effets sur la création d'emploi. Est-il nécessaire de rappeler à cet égard que la durée normale de la semaine de travail se situe encore à 44 heures, au Québec, 1995?

On produit de plus en plus avec de moins en moins de personnes.

Les réactions suscitées par un récent document mis en circulation en août dernier par le ministère de l'Emploi du Québec sont révélatrices de l'état d'esprit qui anime ici les employeurs,

regroupés au sein du Conseil du patronat. Toutes les pistes avancées dans ce document préparé sous la direction de la ministre Louise Harel sont rejetées par le Conseil du patronat, sans autre forme de procès. Même si, dans la plupart des cas, elles ne font que reproduire des dispositions déjà en vigueur dans plusieurs autres provinces ou encore, imaginez!, aux États-Unis, pays qui n'est pas particulièrement avancé dans ce domaine.

Il n'est pas possible d'agir sur l'augmentation des emplois si une action vigoureuse n'est pas faite du côté de la réduction et du partage du temps de travail.

M. Ghislain Dufour, le président du CPQ, a jugé «extrêmement coûteuse» la recommandation de rémunérer à temps et demi les heures travaillées après 40 heures plutôt qu'après 44 heures. Il a jugé pareillement coûteuse la suggestion d'imposer un plafond au nombre d'heures effectuées en temps supplémentaire, après quoi la rémunération serait versée à temps double. Même accueil à la recommandation de permettre aux travailleurs de refuser d'effectuer du temps supplémentaire après 48 heures de travail. Quant à la recommandation d'accorder une troisième semaine de vacances - la loi en prévoit cinq en France - M. Dufour a expliqué qu'elle était «*désincarnée des problèmes économiques actuels et ne tenait pas compte de la capacité économique des entreprises québécoises.*»

Travailler sur les mentalités

Depuis longtemps, les syndicats travaillent pour transformer les mentalités dans les milieux de travail. Cela a souvent demandé un courage certain, la société de consommation étant ce qu'elle est et le temps supplémentaire apparaissant souvent comme le seul moyen, pour un travailleur, de se payer tout ce qui lui est offert et dont on lui dit que son bonheur et celui de sa famille en dépendent.

Un exemple: à l'aluminerie Reynolds de Baie-Comeau, il se travaille environ 400,000

heures en temps supplémentaire. Ce qui pourrait permettre de dégager de l'emploi pour environ 200 nouveaux travailleurs, dans l'hypothèse où on y mettrait fin. Le président de la CSN, Gérald Larose, avait été blâmé il y a deux ans pour avoir évoqué publiquement la situation. Le président du syndicat avaient indiqué que ses membres «*étaient très chatouilleux sur cette question.*» Le même syndicat a négocié il y a quelques mois une clause permettant à un travailleur de se constituer une banque de congés pouvant aller jusqu'à 160 heures, le temps supplémentaire étant rétribué en congés plutôt qu'en argent, ce qui permet de dégager de l'espace pour l'engagement de nouveaux travailleurs. La mesure jouirait aujourd'hui d'une grande popularité...

S'ils sont de plus en plus conscients qu'il y a de leur responsabilité sociale de conscientiser leurs membres sur ces questions de partage du temps de travail, les organisations syndicales et leurs syndicats se heurtent souvent à un mur d'incompréhension quand sont mises de l'avant des revendications portant sur la négociation de mesures concrètes favorisant la création d'emplois.

La France a divisé le temps de travail par deux tout en multipliant par deux le nombre de personnes à l'emploi.

La grève au Casino de Montréal

La récente grève au Casino de Montréal est fort révélatrice à cet égard.

Voici un syndicat de 1,300 membres dont la moyenne d'âge est de moins de 30 ans. Comme l'a écrit le négociateur de la CSN dans ce dossier, M. Alain Brouillard, «pour la première fois, des employés ne venant pas de la génération dite privilégiée des «baby-boomers» sont aux commandes d'un gros syndicat avec un réel rapport de forces.» Sur quoi porte leur principale revendication? Sur la réduction du temps de travail. Les économistes de la centrale avaient évalué à

128 le nombre de nouveaux emplois qui auraient été créés en ramenant sur quatre jours la semaine de travail normale de ces employés qui oeuvrent principalement de soir, de nuit et les fins de semaine. Quelle a été la réception à cette revendication dans les milieux patronaux? Dans les officines éditoriales où on détermine ce que doit en penser le peuple? Comment les jeunes libéraux ont-ils réagi face à une revendication portée par d'autres jeunes et qui aurait dû aller dans le sens de leurs préoccupations pour la création d'emplois? À leur congrès tenu en août, les jeunes libéraux ont adopté une proposition exigeant du gouvernement le congédiement pur et simple des employés du Casino qui refuseraient de rentrer au travail. Même si l'un des thèmes abordés à leur congrès touchait l'accès à l'emploi pour les jeunes et l'une des pistes de solution avancées étant... la réduction du temps de travail!

Ce n'est pas en allant à reculons de l'histoire que la société québécoise réalisera son développement et son épanouissement.

En dépit de comportements plutôt sauriens, il faut trouver à nouveau le moyen d'agir. L'économiste français Jacques Rigaudiat est catégorique: «*Jamais, depuis le début du siècle, la croissance de l'économie n'a, compte tenu des gains de productivité, autorisé une évolution de l'activité qui permette à elle seule d'absorber l'accroissement de la population active. Seule une réduction drastique de la durée du travail, le passage à un quasi mi-temps par rapport à la situation du siècle précédent a permis de réaliser un équilibre sur le marché du travail.*»

Ce n'est pas en allant à reculons de l'histoire que la société québécoise réalisera les avancées nécessaires à son développement et à son épanouissement. □

Histoire et culture publique commune

Louis Balthazar

On a beaucoup parlé de culture publique commune au Québec, ces dernières années. L'expression a été employée pour la première fois, sauf erreur, par Gary Caldwell dans un article de L'Action nationale en 1989. C'est là une notion très utile et féconde dans la mesure où elle englobe dans une identité québécoise repensée et redéfinie des groupes sociaux divers autrefois exclus de la défi-

nition de la culture canadienne-française. Il est vrai que les francophones du Québec se disent Québécois depuis trente ans. Mais ils continuaient souvent de se penser comme une communauté ethnique canadienne-française. Il fallait qu'un anglophone québécois rappelle aux francophones qu'ils partageaient une culture publique avec d'autres personnes d'origines diverses.

L'idée a fait son chemin. Entre autres lieux de réflexion et de prises de conscience, le Centre Justice et Foi (sous la responsabilité des Jésuites) a tenu des sessions mémorables, en août 1993, qui nous ont amenés à mieux cerner la culture publique commune entre Québécois autochtones, anglophones, allophones et francophones. Au cours d'échanges fort animés, il est apparu assez clairement que cette culture, si identifiable soit-elle, était un phénomène dynamique, directement relié à la vie, à l'évolution, à un mouvement constant. La culture québécoise d'aujourd'hui n'est plus ce qu'elle était hier et n'est pas encore

-Louis Balthazar est professeur au Département de science politique de l'université Laval. Ce texte est une version légèrement remaniée d'un article publié dans la revue *Relations*, mai 1995, pp. 107-109.

ce qu'elle sera demain. La culture est en marche, elle nous projette vers l'avenir.

Une culture tributaire de son passé

Ceci dit, une culture n'en est pas moins tributaire de son passé, d'une lente germination à travers les années. Comme tout ce qui est vivant, la culture s'enracine dans une genèse, dans une histoire. J'irais même jusqu'à dire que son évolution - ou si l'on veut, sa construction - n'a guère de sens si elle se poursuit sans tenir compte de son passé. D'où la nécessité de connaître son histoire et de la faire connaître aux jeunes et à ceux qui viennent enrichir notre culture. On ne saurait donc construire une culture publique commune, voire une nouvelle identité collective sans jeter un regard sur l'histoire.

Une culture est tributaire de son passé, d'une lente germination à travers les années.

La connaissance de l'histoire est essentielle, non pas au titre de l'érudition encyclopédique (ce qui n'en est pas moins toujours valable en soi), mais tout simplement pour saisir l'évolution contemporaine dans toute sa complexité. La grande question qu'on est toujours en droit de se poser pour comprendre quelque chose, c'est la suivante : «Comment en est-on venu là? Qu'est-ce qui nous a amenés à vivre ce que nous vivons aujourd'hui?» C'est l'histoire qu'il faut interroger pour y trouver un commencement de réponse, pour s'avancer sur la voie de la compréhension, en somme, pour mieux préparer l'avenir. Ce qui ne veut pas dire, il s'en faut, qu'il faille à tout prix maintenir une solution de continuité. La connaissance de l'histoire est souvent la mère des grandes révolutions, des grandes ruptures.

Histoire et pluralisme

Il faut donc enseigner l'histoire à nos enfants, lui redonner une place d'honneur dans les pro-

grammes de l'enseignement secondaire, collégial, universitaire. Car cette culture que nous vivons, ces institutions qui l'animent ne sont pas des générations spontanées. Seule l'histoire dégagera le sens des structures politiques, économiques, sociales et autres dans lesquelles nous vivons. Nos villes, nos villages, nos espaces, notre économie, nos partis politiques, nos institutions culturelles ne nous révéleront leur sens et leurs secrets que par le déploiement de leur histoire.

Mais comment enseigner l'histoire du Québec (car c'est bien par celle-là qu'il faut commencer si notre culture publique commune est vraiment québécoise) à des enfants dont plusieurs ne sont pas nés ici? Quel sens peuvent bien revêtir le régime français, le Bas-Canada, les luttes d'Honoré Mercier, l'autonomie provinciale et le mouvement souverainiste pour des jeunes musulmans, hindous, haïtiens ou autres? On entend ces jeunes protester contre l'apprentissage d'une histoire qui n'est pas celle de leurs ancêtres. Ils vont parfois jusqu'à réclamer qu'on leur enseigne leur histoire à eux.

La connaissance de l'histoire est essentielle pour saisir l'évolution contemporaine.

Un tel phénomène comporte une large part d'aberration qu'il faut s'empresse de corriger au plus tôt. Ces jeunes enfants venus d'ailleurs vivent ici parce que leurs parents ont choisi de s'intégrer à la société québécoise ou tout au moins de s'y implanter durant un certain temps. Puisqu'ils ont été détachés d'une autre culture et entendent se joindre à la nôtre, la construire avec nous tout en jouissant des mêmes droits à l'intérieur des mêmes institutions, il leur importe avant tout de bien connaître leur société d'accueil et, en conséquence, d'aborder son histoire. Sans doute, cela pourrait-il constituer un enrichissement pour tous que de prendre contact avec les cultures d'origine de ces enfants. À cet égard, l'éducation dite interculturelle a son sens. Mais la priorité doit toujours appartenir à l'histoire de

cette société dans laquelle nous vivons tous. Cela n'exclut pas, bien au contraire, que la compréhension de notre histoire nous amène à l'étude de l'histoire du Canada, de la France, notre mère-patrie, de celle de nos voisins, les États-Unis et à l'histoire universelle.

Mais, l'histoire du Québec n'est-elle pas celle d'un peuple homogène, des Canadiens français fidèles à un héritage qui a, de beaucoup, perdu sa pertinence aujourd'hui au moins pour une large part de la population? Cela n'est pas tout à fait juste, Car l'histoire du Québec est d'abord celle des autochtones établis ici depuis des millénaires dont certaines traditions et modes de vie sont bien documentés. Elle est ensuite celle des Français qui ont établi très tôt des contacts (plus ou moins harmonieux) avec les populations amérindiennes. L'histoire s'est poursuivie dans le contexte de la conquête, de l'occupation puis de l'immigration des Britanniques. Cette histoire a été souvent conflictuelle mais elle comporte aussi une large part d'échanges entre Britanniques et Canadiens français, parfois aussi de projets communs. Il s'est même trouvé des anglophones pour participer à la rébellion des Patriotes de 1837 et 1838. Peu à peu, une profonde influence des institutions, des modes de vie britanniques s'est exercée sur le Québec. L'architecture de nos villes en témoigne éloquemment de même que notre système politique. Enfin, le Québec a toujours été, à des degrés divers, une terre d'accueil. Outre les Américains, loyalistes et autres, des Irlandais sont venus en grand nombre au 19^{ème} siècle (au moment de la famine de la pomme de terre et par la suite), ont été assez bien accueillis et se sont intégrés, souvent au point de ne laisser d'autres traces de leur origine que leur nom. Des Juifs sont aussi apparus assez tôt et ont parfois fait très bon ménage avec la majorité francophone. On pense aux Hart à Trois-Rivières et aux Pollack à Québec. Sans doute, l'antisémitisme (ici comme

La connaissance de l'histoire est souvent la mère des grandes révolutions, des grandes ruptures

ailleurs) constitue un dossier noir de notre histoire. Mais cela aussi doit être enseigné sans pudeur pour en tirer des leçons. Quantité d'autres populations, italiennes, arabes, allemandes, ukrainiennes, grecques, et combien d'autres ont peuplé le Québec, la ville de Montréal surtout, au cours du 20^{ème} siècle. Même si l'intégration à la majorité francophone s'est fait attendre (pour diverses raisons), l'histoire de ces vagues d'immigration est fort pertinente pour l'intelligence de notre tissu social.

L'histoire, une science empirique?

On pourrait encore s'objecter à un tel éclairage pluraliste porté sur l'histoire du Québec au nom d'un certain empirisme historique. Comment nier, par exemple, qu'on a cherché systématiquement à assimiler les Canadiens français au cours d'une longue période? Certes les faits, les événements, des dates sont inéluctables; on ne saurait les accommoder aux goûts et aux modes de l'heure. L'histoire comporte une part d'objectivité empirique.

*Seule l'histoire
dégagera le sens
des structures
politiques,
économiques,
sociales et autres
dans lesquelles
nous vivons.*

L'historiographie n'en subit pas moins de remarquables changements. Car la réalité historique se laisse percevoir sous des angles divers. Ainsi on a insisté autrefois sur le caractère religieux des origines. Plus tard, on a mis en relief l'aliénation d'un peuple conquis. Ensuite, on s'est attaché aux aspects économiques et sociaux de notre passé. Pourquoi les nécessités de la construction d'une culture publique commune ne nous entraîneraient-elles pas vers l'histoire d'un pluralisme parfois timide, parfois récusé, qui n'en a pas moins fait son chemin et constitué la trame du devenir social québécois?

Étudier l'histoire, n'est-ce pas toujours faire des choix? Tous les événements ne peuvent être retenus. On retient habituellement ceux auxquels

on veut bien donner un sens, une pertinence en fonction de nos préoccupations contemporaines. L'histoire est le laboratoire de constantes redécouvertes. Ce qui apparaissait trivial hier devient tout à coup chargé de signification aujourd'hui.

L'histoire peut encore donner lieu à des débats intenses, à diverses interprétations, diverses écoles de pensées. On dit souvent au sujet des affrontements contemporains : seule l'histoire tranchera, nous révélera qui aura eu raison. Mais il arrive souvent que rien n'est encore certain après des siècles. Il arrive aussi que tel personnage soit considéré comme un héros à telle époque, par telles personnes et comme un mécréant selon d'autres à d'autres moments.

Ainsi dans notre histoire, qui dira si Papineau est plus grand que Lafontaine, si Wilfrid Laurier aura eu raison contre Henri Bourassa, si le libre-échange aurait été bien-faisant en 1911, si Lionel Groulx ou Norman Bethune ont été clairvoyants, si la révolution tranquille ouvrait la voie vers la souveraineté?

L'histoire est donc une discipline qui, tout en comportant une part d'objectivité scientifique, demeure malléable, ouverte à divers éclairages, à diverses interprétations. Il est donc permis d'y voir la genèse de notre culture publique commune. On peut donc s'inspirer des événements passés, voire des erreurs ou des occasions ratées, pour construire une nouvelle identité collective, pour donner un sens à l'évolution de notre communauté politique, pour conforter nos appartenances.

*La compréhension
de notre histoire
nous amène à
l'histoire
universelle.*

L'histoire est faite de réalités incontournables et d'événements en quête de sens. C'est à partir des réalités qui nous ont imposé de vivre ensemble que nous donnerons un sens à la chronologie à la lumière de nos aspirations communautaires contemporaines. Une histoire bien enseignée et

bien accordée au dynamisme de notre évolution culturelle pourra s'avérer créatrice de solidarités et contribuer par là à développer le sens des responsabilités sociales et d'une citoyenneté plus éclairée.

On peut donc s'inspirer des événements passés, voire des erreurs ou des occasions ratées.

Mais, de grâce, n'ayons pas peur d'y plonger, de former des historiens, des professeurs d'histoire. N'allons pas croire, non plus, que les jeunes ne s'y intéresseront pas. C'est le contraire qui est vrai. Nos contemporains sont séduits par le département historique. Le succès des médiévales de Québec en témoigne éloquemment. Et que dire des films historiques? Pourquoi notre histoire à nous, celle des bâtisseurs du Québec ne pourrait-elle pertinemment éclairée et bien enseignée, soulever les passions de nouvelles générations d'étudiants? Il en va de l'équilibre mental d'une société qui affiche toujours sa devise : Je me souviens! □

LA FORCE DU QUÉBEC: SON HISTOIRE!

À l'occasion de son 10^e anniversaire, Cap-aux-Diamants, la revue nationale d'histoire du Québec, a fait paraître le volumineux numéro **Dix rendez-vous avec notre histoire.**

Découvrez-y:

- ✓ Un Québec divisé: le référendum de 1980.
- ✓ Octobre 70: l'occasion rêvée!
- ✓ La Révolution tranquille: une invention?
- ✓ La grande crise de 1929.
- ✓ La Confédération et ses opposants.
- ✓ L'Affaire Riel.
- ✓ Les Indiens et la Conquête.

Aussi, d'autres textes, des rubriques et une multitude de photographies et illustrations d'époque.

Abonnez-vous et recevez gratuitement ce numéro spécial

1 an: 26\$ (4 n^{os}) 2 ans: 48\$ (8 n^{os})

Tél.:(418) 656-5040

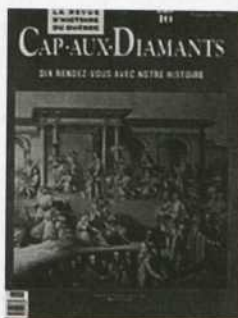
C.P. 609, succ. Haute-Ville
Québec (Québec) G1R 4S2

1985 - 1995

10

A N S

La passion de l'histoire



La baisse de la natalité au Québec et son corollaire, le vieillissement de la population, font l'objet de nombreuses études qui décrivent, outre l'ampleur de tels phénomènes, leurs conséquences économiques et sociales. Dans la conjoncture actuelle, il est normal que les effets les plus connus - et les plus craints - du vieillissement démographique soient la hausse des coûts reliés aux soins de santé ainsi que des cotisations versées pour les pensions de retraite.

Le vieillissement est-il un obstacle au projet de souveraineté ?

Pourtant, l'accroissement de la proportion de personnes âgées au sein de la population totale affecte de nombreux autres secteurs d'activité d'un pays que sa seule économie. L'an dernier, un démographe² déclarait publiquement que le vieillissement nuisait à la cause souverainiste car l'attitude des personnes âgées, appelées à devenir de plus en plus nombreuses d'ici 55 ans, est caractérisée par le conservatisme et la crainte du changement. En fait, cette affirmation se situe tout à fait à l'intérieur d'un courant de pensée qui a comme point de départ que le vieillissement d'une population est forcément négatif, puisqu'il constitue une menace à la croissance économique, une augmentation du fardeau des inactifs pour les actifs et, à long terme, une décroissance voire l'extinction du peuple en question.

Laurent
Martel¹

Doit-on vraiment voir le vieillissement comme une menace pour le projet de sou-

1 M. Sc Démographie (Université de Montréal). Étudiant aux cycles supérieurs de l'Institut d'Études Politiques de Paris.

2 T. John Samuel, dans un article publié dans *Le Devoir* du 17 août 1994.

Très peu de
démographes ont
osé marier poli-
tique et démogra-
phie.

veraineté du Québec ? A priori, on peut penser qu'effectivement, une plus grande fraction de personnes âgées au sein de la population électorale aura pour effet de réduire les chances d'un OUI majoritaire au prochain référendum. L'idée proposée par le Parti Québécois est plus téméraire et comporte davantage d'incertitudes pour l'avenir que l'option du NON, ce qui ne rassemble pas les aînés sous la bannière du OUI. Tous les récents sondages³ le démontrent d'ailleurs : c'est pour le groupe d'âge des 65 ans et plus que les intentions de vote en faveur du projet de souveraineté sont les plus faibles. Lors du référendum de 1980, il en était déjà de même.

La composition de la population électorale

Très peu de démographes ont osé marier politique et démographie. En fait, l'histoire nous montre que ce mélange est souvent explosif! Les récentes études démologiques ou celles sur l'immigration réalisées par des démographes l'ont encore une fois prouvé : elles ont été sources de polémiques et de débats houleux sur la place publique.

Seul un article⁴ de Desjardins et Légaré, paru en 1977, faisait état de l'impact de l'évolution de la structure par âge de la population sur l'électorat. Il était alors mentionné que "(...) *les élections du 15 novembre 1976 ont marqué le point culminant au point de vue de la part des moins de 30 ans dans la population électorale : un tiers des individus en âge de voter se situaient alors dans cette catégorie*". Depuis, cette population a constamment vieilli si bien qu'en 1995, on ne trouve que 21,1 % de jeunes parmi l'électorat québécois. (Tableau 1)

3 Créatec - Crop Som de janvier 1995 ou SRC-CBC-Crop-Environnics du 2 au 8 février 1995.

4 Desjardins, Bertrand et Jacques Légaré (1977). "Le vieillissement de la population du Québec : faits, causes et conséquences", Critères, 16, pp.143-169.

Tableau 1. *Composition de la population électorale, Québec, 1976-2025*

	1976	1980	1995	2010	2025
18-29 ans	33,9	32,3	21,1	18,7	16,3
30-64 ans	55,0	55,7	63,2	62,1	55,2
65 ans et +	11,1	12,0	15,7	19,2	28,5
Total	100	100	100	100	100

En 2025, la situation sera telle que près d'une personne sur trois pouvant voter sera âgée d'au moins 65 ans.

Source : Bureau de la statistique du Québec (1995).
Projections démographique du Québec et de ses régions, 1991-2041 (scénario moyen).

À l'opposé, la proportion de personnes âgées passe de 11,1 % en 1976 à 15,7% en 1995. La perte encourue chez les jeunes n'est donc pas récupérée entièrement par les "plus vieux" mais aussi par les adultes qui voient leur proportion augmenter de 1976 à 1995. Par contre, cette situation ne se répète pas au XXI^e siècle : l'augmentation des personnes âgées se fait aux dépens des deux autres groupes d'âge. En 2025, la situation sera telle que près d'une personne sur trois pouvant voter sera âgée d'au moins 65 ans.⁵ En moins de 50 ans, la situation aura donc été complètement inversée au profit des plus vieux !

Les conséquences

Le vieillissement de l'électorat est bel et bien inéluctable : les études démographiques ont maintes fois démontré qu'une reprise de la natalité et une augmentation massive de l'immigration ne suffiraient pas à endiguer ce processus, du moins à court et à moyen termes. Quelles en sont alors les conséquences pour le référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec de 1995 ? Et s'y il avait un référendum sur le même sujet en 2010 ou en 2025 (en maintenant l'intervalle de 15 ans entre les référendums comme ce fut le cas entre 1980 et 1995), comment l'évolution de la

⁵ Évidemment, ces résultats dépendent de la réalisation des hypothèses de fécondité, de mortalité et de migration dans le futur.

structure de la population électorale modifierait-elle les résultats ? Pour répondre à ces questions, il est d'abord nécessaire de savoir dans quelle proportion chacun des groupes d'âge est favorable à l'idée de l'indépendance du Québec.

À priori, les données de sondages varient beaucoup d'une période à l'autre. Malgré cela, il est remarquable de constater que la proportion de personnes âgées en faveur du OUI est relativement constante autour de 30%. C'est chez les jeunes (18-29 ans) que l'enthousiasme pour l'option du oui est généralement le plus fort, soit de l'ordre de 50%. Les adultes naviguent entre ces deux extrêmes : les récents sondages font état d'une proportion qui oscille entre 42 et 48% environ en faveur de l'option du Parti Québécois.

Lorsqu'on applique ces intentions de vote aux compositions par âge des diverses années du Tableau 1, on réalise pleinement que l'effet du vieillissement de l'électorat n'a pas de grandes conséquences sur le résultat d'un référendum sur la souveraineté. Les calculs font état d'une proportion de 45,8 % en faveur du OUI en 1976, 44,5 % en 1995, 43,7 % en 2010 et 42,2 % en 2025. Le résultat ne varie au maximum que de 3,6 points de pourcentage entre 1976 et 2025. Par contre, si les intentions de vote étaient plus radicales, c'est à dire que si 100% des jeunes votaient OUI et 100 % des aînés votaient NON, la différence maximale entre 1976 et 2025 atteindrait 19 points de pourcentage.

L'effet du vieillissement de l'électorat n'a pas de grandes conséquences sur le résultat d'un référendum sur la souveraineté.

Conclusion

À la vue des résultats, il est évident que ce qui importe, c'est l'écart entre l'opinion des jeunes et celle des personnes âgées. Dire que le vieillissement de la population québécoise constitue une barrière de plus pour l'indépendance du Québec en 1995 est certainement alarmiste.

S'il ne faut pas nier que l'effet existe, il est plutôt diffus et ne joue que très peu sur les résultats. Les jeunes resteront plus nombreux que les personnes âgées au sein de la population électorale pendant encore une dizaine d'années. Cela ne signifie pas qu'au delà de l'an 2005, les chances d'un OUI à un référendum sur la souveraineté du Québec diminuent de façon importante! Ou alors il faudrait une grande divergence d'opinion entre ces deux groupes, chose que la conjoncture politique rend plus difficile : les sondages les plus favorables à l'option souverainiste ont d'ailleurs été réalisés au lendemain de l'échec constitutionnel du Lac Meech, suggérant que l'électorat reste sensible à l'actualité politique.

La jeunesse conservera toujours son enthousiasme pour le changement et donc pour l'option du Parti Québécois.

Si la situation démographique du Québec influence les chances d'un OUI à un référendum d'aujourd'hui ou de demain, ce pourrait même être dans le sens inverse de celui suggéré par T. John Samuel. En effet, l'incertitude concernant l'avenir réside davantage dans le comportement des futurs aînés ; on peut penser que la jeunesse conservera toujours son enthousiasme pour le changement et donc pour l'option du Parti Québécois. Affirmer cependant que les personnes âgées voteront toujours massivement en faveur d'un NON plus conservateur, c'est faire l'abstraction de l'histoire des générations.⁶ La situation démographique du Québec nécessite de plus en plus le recours à des analyses et à des projections "par générations" puisque le phénomène du baby-boom (1946-1965) y a été particulièrement fort.

En 2010, les premières générations du baby-boom atteindront 65 ans, accélérant du même coup le gonflement de la proportion de personnes

⁶ Le mot "génération" désigne ici un ensemble ayant à peu près le même âge mais dont le principal critère d'identification réside dans des expériences historiques communes dont elles ont tiré une commune vision du monde (Artias-Donfut, Claudine (1991). "Génération et âge de la vie", Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 126 pages.) et non dans son sens du rapport de filiation.

âgées dans l'électorat. Quinze ans plus tard, la population âgée de 65 ans et plus sera composée en majorité par les baby-boomers. Ils arriveront à la vieillesse chargés d'une histoire unique : enfants de la liberté⁷, ce sont eux qui auront été les premiers témoins et les premiers animateurs du mouvement nationaliste québécois et qui auront élu pour la première fois le Parti Québécois (les jeunes âgés entre 18 et 29 ans en 1976 appartiennent tous à la génération du baby-boom). Sachant qu'ils ont donc, pour beaucoup, embrassé la cause souverainiste étant jeunes, il est fort possible qu'ils maintiendront leurs convictions à la vieillesse.

En 2010, les premières générations du baby-boom arriveront à la vieillesse chargés d'une histoire unique : enfants de la liberté.

Selon ce scénario, comme ne pas penser que les meilleures chances d'un OUI à un référendum sur la souveraineté seront en 2025 ? Les personnes âgées d'aujourd'hui, adversaires d'un OUI au référendum, auront alors disparu; l'effet conjugué d'un vote des jeunes traditionnellement favorables à l'option du Parti Québécois et d'un vote des baby-boomers restés souverainistes mais devenus âgés pourrait bien favoriser la cause indépendantiste. Le mystère est là : les baby-boomers resteront-ils fidèles à leurs idées de jeunesse ou seront-ils gagnés par un conservatisme incontrôlable... que d'autres appelleront un sain réalisme ? □

⁷ Selon Ricard, François (1994). "La génération lyrique. Essai sur la vie et l'oeuvre des premiers nés du baby-boom", Montréal, Éditions Boréal, 282 pages.

Une attitude actuelle très répandue, veut que l'indépendance, ça ne soit pas sérieux. Elle serait une fantaisie d'artistes, d'intellectuels, de rêveurs. Les gens pragmatiques savent mieux utiliser leur énergie! Ce qui est sérieux, c'est le commerce, les affaires, l'argent!

Quand un peuple prend son envol

Paul-Émile
Roy

Je veux bien, et ne méprise rien de tout cela. En même temps, je me dis: les affaires? le commerce? la production? Nous produisons déjà tellement que nous n'arrivons pas à vendre tous nos produits. Nous produisons tellement que nous sommes en train d'empoisonner la planète. Et le chômage est plus répandu que jamais.

Les vraies questions que devrait se poser notre société ne sont-elles pas plutôt celles-ci: Comment au Québec, donner du travail à tout le monde? Pourquoi tant de jeunes se suicident-ils? Pourquoi la natalité est-elle si faible au Québec et au Canada? Pourquoi les gens ont-ils si peu le goût de se reproduire, de se projeter dans leurs enfants, dans une nouvelle génération? Pourquoi les gens s'évadent-ils si fréquemment dans les stupéfiants, la drogue, les sports, les amusements de toutes sortes?

C'est peut-être que les gens ne se sentent pas concernés dans cette société qui ne donne du travail qu'à une portion toujours plus petite de citoyens. Peut-être parce qu'on a l'impression que cette société n'existe pas pour les êtres humains, mais pour les affaires, le commerce, l'argent. L'indépendance ne règlera pas tout, me direz-vous, et j'en suis parfaitement conscient.

*L'indépendance
apporterait la
liberté, la dig-
nité.*

Mais je suis tout aussi absolument convaincu que le refus du Québec par le Canada lors du rapatriement de la Constitution, ensuite de Meech et de Charlottetown, tous ces moments historiques dégradants ont contribué à imprimer, plus ou moins clairement, dans la conscience du Québécois, le sentiment que l'accès à une vie normale, à la liberté, à son épanouissement lui était interdit. Et remarquez bien, Meech n'était rien, et Charlottetown encore bien moins. Tout cela était insuffisant, on ne faisait que quelques concessions, très minces, insignifiantes, humiliantes, et même cela était refusé. Comment un Québécois normal pouvait-il ne pas rager, ne pas se culpabiliser, ne pas se sentir séquestré?

Même si l'indépendance ne comportait aucun avantage commercial, financier ou politique, il faudrait la faire quand même, car elle apporterait quelque chose qui vaut infiniment plus que tout cela, la liberté, la dignité. Mais ma conviction absolue, c'est que si l'on ne fait pas d'abord l'indépendance pour les affaires, le commerce, la politique, elle comporterait des avantages dans tous ces domaines, parce qu'elle assainirait le terrain dans lequel la vie se développe et donne tous ses fruits. Quoiqu'il en soit, la parole de Benjamin Franklin reste toujours d'une grande actualité: «Ceux qui abandonnent une liberté essentielle pour une sécurité temporaire ne méritent ni la liberté ni la sécurité». □

Abonnement à la **Revue d'histoire de l'Amérique française** (revue trimestrielle):

	CANADA	ÉTRANGER
Individus et institutions	50\$	54\$
Étudiants (avec pièce justificative)	26\$	30\$
Abonnements de soutien	110\$	114\$

comprenant un don de 60\$ à l'INAF pour lequel est émis un reçu pour fin d'impôt.

261, av. Bloomfield Montréal H2V 3R6 Tél.: (514) 278-2232

Tout abonnement comprend la cotisation de membre à l'Institut d'histoire de l'Amérique française

Faisons un pays comme on fait un enfant, par neige ou par automne, sous le couvert des arbres rouges près des bouleaux empanachés de plumes.

Mettons-y nos fougues d'outardes outrancières, leurs jappements embroussaillés qui chevauchent le ciel. Que nos corps se cartographient d'amour tendre et que le visage du pays émerge de nos sangs mêlés, des longues écorces des canots à dos des rapides de la Jacques-Cartier. Qu'il surgisse d'un arroi de mésanges tatoué sur la neige fine de nos hivers, du perçage de nos coeurs, de chaque partie de notre corps, en prise directe avec nos âmes, de nos peurs de vieilles branches résineuses qui pétillent dans le feu de la Saint-Jean, de nos bégaiements de plaines d'Abraham enfargés dans les fleurs de lys du tapis, de nos stérilités enfuies à tire d'aile.

Et les mots profus en l'arbre poésie, prêts à cueillir, et la taie de floride retirée des yeux, nous enfilons nos bottes et boutonçons nos parkas. Les raquettes enfoncent dans la neige cartonnée, la neige tôleée, la neige pailletée, la neige croûtée, la neige granuleuse. Oh neige d'abondance, aux mille chatolements, aux personnalités comédiennes, tu nous balises les grands espaces, en fait une mise-en-scène grandiose. Où ils se profilent comme des géants. Et nos empreintes marquées dans ta mémoire à fleur de chair. Quand accepterons-nous le pays en ses neiges et de le fouler, le parcourir de nos traces souveraines. □

Faisons un pays

Marie Cholette

*Quand
accepterons-nous
le pays en ses
neiges et de le
fouler, le par-
courir de nos
traces sou-
veraines.*

« Une figure plus cohérente de nous-mêmes ne pourra émerger que de cette prise de parole. ».

Fernand Dumont

Une nation québécoise?

Paul-Marcel
Lemaire*

Fernand Dumont occupe une place à part dans la conscience du Québec. La qualité exceptionnelle de ses écrits et de son enseignement, tout comme celle de ses engagements sociaux, religieux et politiques, lui a valu l'estime de tous ses compatriotes, au-delà du cercle après tout limité des militants nationalistes. C'est pourquoi la moindre prise de position de Dumont ne peut que retenir l'attention car on sait, au départ, qu'elle a été longuement réfléchie et que son expression publique en résulte jamais d'une quête de gloire. Ainsi en est-il des lignes qu'il consacrait à notre nation dans son récent livre, *Raisons communes*, et qui en ont étonné plusieurs. Voici les principaux passages incriminés:

« Le Québec n'est pas une nation. On doit donc y récuser un projet de souveraineté qui aurait pour objectif d'identifier nation et État; il y a ici des anglophones et des autochtones, et la nation francophone ne se limite pas au territoire québécois... on n'a jamais manqué de proclamer que la communauté politique québécoise est l'assise essentielle à la survie et au développement de la nation française en Amérique... En Amérique du Nord, nous sommes une toute petite population française sur un continent qui, pour le reste, est anglophone... L'appui d'une communauté politique spécifique est d'une aveuglante nécessité... Veut-on, ainsi que beaucoup le laissent enten-

* Auteur de *Nous, Québécois*.

dre, créer un État-NATION? En tout cas, on parle couramment de nation québécoise. Ce qui est une erreur, sinon une mystification. Si nos concitoyens anglais du Québec ne se sentent pas appartenir à notre nation, si beaucoup d'allophones y répugnent, si les autochtones s'y refusent, puis-je les y englober par la magie du vocabulaire?

*La culture est
fondatrice précède
le politique,
comme le porche
la nef de
l'église.*

L'histoire a façonné une nation française en Amérique; par quelle décision subite pense-t-on la changer en une nation québécoise... Cependant, s'il est exclu que l'on s'engage dans la fondation d'un État national, il est certain que le projet de parfaire par la souveraineté une authentique communauté politique au Québec tient d'abord au sort de la nation française en Amérique et à la constatation que la communauté politique en voie de consolidation au Canada ne garantit pas à cette nation les conditions indispensables de son développement.... Bien plus, n'étant pas synonyme de nation, la communauté politique est compatible avec des groupes nationaux différents, comme c'est le cas le plus fréquent partout au monde. La nation anglaise aurait évidemment droit de cité comme telle dans la communauté politique québécoise; on en dira autant des nations autochtones... Comment répondre au problème crucial que l'on commence à percevoir dans toute son acuité: qu'est-ce qui maintient ensemble les Québécois?... Si culture de convergence il y a un jour, ce ne sera pas un composé de laboratoire ou de convention; ce sera la culture française. Sinon, la question d'une communauté politique québécoise, souveraine ou provinciale, deviendra sans objet".¹

¹ Fernand Dumont, *Raisons communes*, Boréal, 1995, pp.55, 59-60, 63, 64, 66, 67

Sans vouloir faire ici l'exégèse de ces textes, à la fois clairs et subtils, dont la concision fait écho à une interprétation globale de notre histoire et de la pensée politique, on peut soulever à leur propos une question fondamentale: pourquoi Dumont se refuse-t-il à identifier la "société québécoise", dont il a magistralement retracé la "genèse"², à la nation du Québec? Pour de multiples raisons sans doute, dont certaines tiennent à ses convictions de savant, d'autres à ses opinions de citoyen engagé. Et d'abord quelle idée se fait-il de la nation?

La nation

Lui qui connaît bien les écrits de Renan et une foule d'autres grands textes sait fort bien que la "nation" caractérise, prioritairement, soit l'appartenance affective à un groupement de culture particulière, soit le choix volontariste de vivre politiquement avec d'autres sur le mode de la souveraineté démocratique. Ces deux aspects de la nation sont en réalité indissociables, mais la sociologie allemande, fidèle au folkgeist, a illustré le premier, tandis que Renan, dans la ligne de la Révolution française, a privilégié le second³.

*La tradition
s'était transfor-
mée de figure
vivante de la
fidélité à un
idéal.*

Selon Dumont, la situation concrète du Québec ne permettrait pas de lier, sans solution de continuité, ces deux aspects de la nationalité, ni même de leur garder le même nom de "nation". Le Québec d'aujourd'hui et de demain s'esquisserait comme le mariage de la "nation

2 Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Boréal, 1993. Yvan Lamonde dit de ce livre qu'il est "un essai historique sur l'émergence de la conscience de soi comme nation". Sans doute vrai si distinction est faite entre "conscience de soi" et constitution historique de la nation; mais Dumont parle aussi de "société québécoise", qui a trouvé dans les relations "Canadiens vs Anglais" l'un des ses refondrements.

3 Fernand Dumont, *Raisons communes*, p.52, note 1. Dumont écrit que "Renan ne marque pas la différence entre nation et communauté politique sur laquelle je vais insister. C'est qu'il a manifestement à l'esprit l'État-nation dont la France est le prototype". Deux questions se posent: quel type d'État-nation Renan avait-il en vue? pour quelles raisons rapprochait-il la nation de l'État sans l'y noyer?

française en Amérique" et d'une "communauté de citoyens" non pas pluriethnique mais plurielle, respectueuse des "différences nationales", dans l'adhésion de tous les citoyens aux droits et obligations issus d'un État vraiment démocratique. C'est en particulier l'existence d'une forte minorité anglophone, appartenant à une autre nation que celle des Franco-Québécois, qui le pousse à postuler cette nouvelle communauté politique où cohabiteraient à tout le moins deux nations différentes.

Les idéologies ont joué un rôle important dans la constitution de la nation «canadienne française»

Outre les énormes difficultés théoriques et pratiques que soulève une cohabitation de nations ainsi conçue et que nous rappelle brutalement l'actualité internationale, Dumont ne nous dit rien de l'aménagement concret des relations entre la majorité francophone et la minorité anglophone. Le statut des minorités allophones n'en serait que plus confus et incertain. Que deviendraient-elles dans la nouvelle communauté politique? Seraient-elles abandonnées à elles-mêmes, invitées à s'intégrer à la majorité francophone, ou laissées libres de continuer à s'assimiler à la minorité anglophone, toujours bien pourvue de moyens à cet égard? Mais, au lieu de supputer l'avenir, essayons de voir ce qui "motive" en profondeur la position de Dumont.

Sa vision de la nation ne semble pas accorder au champ politique un rôle fondateur dans la constitution de la nation. Celle-ci est essentiellement un "groupement par référence", qui se distingue et s'absente de "l'organisation politique" ou du "groupement par intégration"⁴. Il n'y a pas d'interpénétration entre les deux domaines. Chez Dumont, comme chez nombre d'auteurs importants, Castoriadis par exemple, c'est plutôt la culture qui est fondatrice, qui précède le politique, comme le porche la nef de l'église, c'est elle qui fabrique la nation et en fait un groupe d'apparte-

⁴ Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, p. 342

nance, de reconnaissance mutuelle et de sécurité affective.

Outre cette constante et ferme distinction entre politique et nation, il y a dans l'oeuvre de Dumont une fréquente critique de la "nation" et de son sous-produit, le "nationalisme", parce que ces deux phénomènes plus ou moins imaginaires, plus ou moins "idéologiques", ont souvent joué, dans l'histoire du Québec, le rôle de camisole de force, de "coque mythique" étouffante⁵, précisément parce qu'ils tendaient à imposer des modèles de comportement et même de pensée plutôt autoritaires, favorisant l'unanimité plus que le pluralisme. Dumont trouve dans l'histoire de la nation au Québec de multiples occasions de pratiquer la critique culturelle. Mais, ce faisant, ne risque-t-il pas de s'enfermer dans une définition trop exclusivement culturelle de la nation? En ce sens, n'est-il pas plus tributaire de l'ancienne représentation collective (mis à part l'agriculture et la mission spirituelle), illustrée au mieux par Lionel Groulx, que des nouvelles représentations du Québec qui ont commencé de voir le jour dès la fin du deuxième conflit mondial, notamment avec l'École historique de Montréal?

*Dumont ne voit
d'avenir pour la
«nation
française
d'Amérique» que
dans la sou-
veraineté poli-
tique du Québec.*

Répondre positivement à cette question serait faire preuve d'une méconnaissance radicale de la manière de Dumont, en plus de sa remarquable culture historique. Il n'aime pas se laisser acculer aux alternatives qui nous sont familières; il préfère changer les termes de la question, la poser de façon neuve en faisant appel à des facteurs oubliés. Il a brillamment montré, par exemple, que les "idéologies" de la "nation" et, plus tard, du "nationalisme" ont finalement empêché la collectivité québécoise de devenir une véritable nation moderne. Ce rôle d'obstruction a été joué, pour des raisons opposées, par les vieilles idéolo-

⁵ Fernand Dumont, *De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens* Cité libre, 19, janv.1958, p.27

gies de la survivance, mais aussi par une partie des idéologies nouvelles, celles qui ont enveloppé dans le même rejet méprisant le nationalisme et notre passé, après les années 60.

De grands historiens de chez nous ont vu depuis longtemps que la tradition s'était transformée "de figure vivante de la fidélité à un idéal...(en)lieu d'une illusion collective"⁶. Dumont va plus loin. Il déniche cette illusion proprement idéologique au creux des mouvements et des stoppages culturels qui ont présidé à la genèse de notre société car, selon lui, la culture collective, comme milieu de vie et comme horizon de pensée, garde une sorte de primauté dans la constitution et la conscience d'un peuple, celui du Québec en particulier.

*«Trop de
démocratie peut
ruiner la
démocratie».*

Chez lui, la *communitas*, la communauté ou le groupement fait de croyances et de forte solidarité, au sein d'une terre longuement habitée ou d'une tradition transmise de génération en génération, est le premier, mais non le seul, lieu d'identification collective. Dès que l'histoire vécue amène cette communauté à se distinguer de ses voisins, à s'identifier en se donnant soit des légendes ou des mythes fondateurs, soit une histoire racontée, soit une mission dans le monde, elle commence à devenir une nation. Comme toute réalité vivante et évolutive, elle n'échappe pas à la règle de toute vie: croître ou disparaître. Comment progresser pour exister, voilà la question. Peut-elle changer de nom si l'histoire l'a changée? Peut-elle faire l'économie de l'accession à l'indépendance politique? C'est sur ces questions vitales que les membres d'une même communauté, ainsi que leurs savants ou experts, peuvent se départager et même s'opposer violemment. Certains prétendent qu'une nation n'existe pas vraiment sans État souverain, ou ne peut exister longtemps sans lui; d'autres (Trudeau en était)

⁶ Jean Lamarre, *À la jointure de la conscience et de la culture*, in *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*, PUL, 1995, p. 295

vont jusqu'à nier à toute communauté culturelle le nom de nation, le réservant à des pays ou états constitués à partir des seuls droits individuels, au-delà de toutes les appartenances "tribales".

Comme toujours, la difficile vérité se niche sans doute quelque part entre ces deux extrêmes. L'honnêteté oblige, cependant, à reconnaître dès le départ que la réponse à ces questions est toujours téléguidée, en partie du moins, par certaines croyances, politiques et autres, par une éducation, une sensibilité et une expériences particulières, toutes choses éminemment humaines, "ondoyantes et diverses", qui donnent naissance à des préconceptions politiques, à la fois inévitables et difficiles à dépister, appelées "idéologies". Dumont n'échappe pas plus que quiconque à ces fatalités.

L'observation et la désignation des idéologies, chez soi comme chez les autres, sont indispensables, ne fût-ce que pour se prémunir contre l'intolérance et le fanatisme, qui accompagnent facilement l'idéologie lorsqu'elle veut rester invisible. Cette mise au jour sert aussi à mieux discerner, éventuellement orienter, des pratiques sociales, y compris des pratiques politiques, qui ne se réduisent pas à l'idéologie. Par exemple, comme l'a brillamment montré Dumont, les idéologies ont joué un rôle important dans la constitution de la nation "canadienne-française"; mais toute l'histoire de ce peuple, toute son évolution sociale, culturelle, économique et proprement politique ont travaillé dans le même sens.

En ces matières si complexes, les historiens, sociologues, ethnologues, tout comme les autres citoyens, peuvent diverger dans leur interprétation. Par exemple, certains analystes québécois ⁷ peuvent attribuer, plus que ne le fait Dumont, un rôle très important aux pratiques politiques dans l'édification de la nation "québécoise", dans la

⁷ André-J. Bélanger, *La culture politique: et la lune descend sur le temple qui fut...* in *L'horizon de la culture*, pp.201 à 216.

*Il est
antidémocratique
de vouloir faire
cohabiter dif-
férentes com-
munautés qui ne
seraient unies
que par un
contrat politique.*

mesure où elles débordent largement la politique "professionnelle". Selon eux, toute expression publique, festive ou conflictuelle, de la solidarité sociale, tout contrôle social de ce qui fait obstacle à ce lien social, sont pratiques politiques avant la lettre, politique pré-politicienne, tout autant que démarches culturelles. S'ils ont raison, et j'aurais tendance à les suivre, le politique, c'est-à-dire le champ de l'action politique, qui excède de loin toute organisation politique et même tout projet collectif, n'aura-t-il pas dans l'avenir une importance encore plus grande pour l'affirmation de cette nation?

L'idéologie du multiculturalisme n'a servi que de paravent pseudo-démocratique à l'expansionnisme anglophone.

La nation est-elle intrinsèquement politique?

Dumont le souhaite aussi, puisqu'il ne voit d'avenir pour la "nation française d'Amérique" que dans la souveraineté politique du Québec, mais chez lui les relations politiques entre la nation francophone et la nouvelle société politique restent, pour ainsi dire, tributaires des contacts externes et des influences réciproques. Dans son schéma, la nation qui est la nôtre ne développe pas ses virtualités politiques internes pour les pousser à leur plénitude. Si elle choisit la souveraineté politique, c'est plutôt pour s'associer à la "nation canadienne-anglaise", vivant au Québec, et aux autres "ethnies", afin de former avec elles une nouvelle "communauté de citoyens". Et pourquoi encore? La "fragile" nation francophone a besoin d'un "appui", d'un tuteur pour se tenir debout et se développer. L'État souverain prend l'allure d'une béquille, estimable et indispensable certes, mais béquille quand même d'une nation handicapée à vie, vaincue à jamais.

Avant de soulever d'autres questions et d'émettre certaines réticences, reconnaissons que cette position de Dumont s'enracine dans un rare

sens démocratique (mais quelqu'un a dit: "Trop de démocratie peut ruiner la démocratie"). Elle manifeste, au-delà d'un attachement profond à la langue française et à la culture francophone du Québec, une généreuse acceptation du pluralisme culturel, notamment une reconnaissance sans ambages de la place et du rôle des anglophones dans le Québec d'aujourd'hui et de demain. Il se refuse totalement à un enfermement quelconque du futur pays dans une québécity d'origine et même de langue française. C'est d'abord pour éviter cette confusion, qui serait exclusion de tout ce qui n'est pas "québécois pure laine", qu'il se refuse à parler de "nation québécoise" pour aujourd'hui et pour demain. Tout vrai démocrate lui saura gré de plaider haut et fort contre toute exclusion, contre tout chauvinisme franco-québécois qui voudrait boudier l'apport des anglophones, mais aussi des allophones, à la construction du Québec de demain.

Cet accueil et ce souhait d'un Québec authentiquement pluriel conduisent-ils Dumont à souscrire au multiculturalisme de confection canadienne, plutôt **canadian**. Sûrement pas. Ses écrits et ses déclarations à ce sujet sont parfaitement clairs. L'histoire passée, comme l'histoire présente, au Canada, en Europe et ailleurs montre abondamment qu'il est impossible et antidémocratique de vouloir faire cohabiter dans un même lieu, avec les mêmes privilèges politiques et culturels, soi-disant sur un pied d'égalité, différentes communautés qui ne seraient unies que par un contrat politique. Pourquoi? Parce que la communauté majoritaire, par le nombre et par l'histoire, doit normalement jouir des droits de la majorité afin que soient assurés le bon équilibre et l'harmonie de la société, dans le respect des droits des minorités.

*Le respect des
droits de la
personne n'a
jamais fait à lui
seul une politique
juste.*

La démocratie exige de dire ces choses clairement, même si elles ne sont pas toujours "poli-

tiquement correctes", de sorte que les discours officiels ou savants reflètent bien les comportements réels. Au Canada, surtout depuis le temps de Trudeau, l'idéologie du multiculturalisme, comme il a été rappelé souvent, récemment encore par Neil Bissondath, n'a servi que de paravent pseudo-démocratique à l'expansionnisme anglophone, au mépris des autres cultures, y compris la culture (franco-québécoise).

Dumont tient sensiblement cette critique, à une différence près qui n'est pas négligeable: il répugne à utiliser les notions de "majorité" et de "minorités", pourtant difficiles à éviter dans la description et la régulation des liens sociaux. Ces appellations, comme quantité de vocables, peuvent certes se prêter à des abus, mais elles ne dénotent comme telles rien d'autre qu'un poids démographique et historique. À les éviter systématiquement, la critique du communautarisme s'en trouve affaiblie. Dumont préfère avancer une autre argumentation, fort généreuse mais peut-être trop abstraite. Le respect des droits de la personne n'a jamais fait à lui seul une politique juste. C'est parce que la société ne peut être fissurée en ghettos communautaires et qu'elle doit être unifiée autour d'un idéal collectif, que Dumont refuse le communautarisme. L'idéal politique réside dans la construction d'un État souverain capable de travailler librement à assurer l'égalité de tous les citoyens devant la loi, mais aussi l'égalité de leurs chances dans tous les domaines de leur existence.

Ce démocratisme vigoureux l'amène à refuser fermement l'État-nation, conçu comme le lien d'identification absolue entre un État et une nation préexistante, en l'occurrence la nation francophone vivant au Québec. On ne peut que souscrire à un tel démocratisme et même au rejet d'un tel État-nation, où l'État serait totalement subordonné aux intérêts d'une nation, fut-elle

*Sont québécois
tous ceux, à
commencer par les
amérindiens et les
anglophones, qui
se sont installés
ici avec le désir
d'y rester.*

déjà plurielle, et non pas ethnique, comme celle du Québec français d'aujourd'hui. Chez Dumont s'ajoute à cette mise en garde une vieille méfiance à l'égard de l'État, qu'il a peut-être héritée de ses fréquentations du marxisme. Il ne souhaite nullement que l'État prolonge, comme il a eu tendance à le faire depuis 35 ans, le contrôle panoptique exercé autrefois par la nation⁸.

Entre état et nation

Une double question nous tenaille, cependant. D'abord, ne peut-on penser autrement les rapports entre État et Nation? Ne peut-on concevoir et souhaiter un statut où l'État servirait de médiation pour amener toute une société à former une Nation nouvelle, qui serait tout à la fois culturelle et civique? Cette nation miserait avant tout, pour s'édifier sur des fondements concrets, sur l'épanouissement de sa principale composante culturelle et politique, la "nation" francophone du Québec. Il n'y aurait plus alors de hiatus, mais complémentarité organique, entre la nouvelle communauté politique souveraine et la déjà ancienne nation francophone. On pourrait alors en toute vérité parler de "nation québécoise" pour désigner ce nouvel ensemble politique, où l'ancien et le nouveau se compénètrent, où le groupe majoritaire passe contrat avec toutes les minorités, présentes et à venir, ainsi qu'avec les "premières nations" amérindiennes, pour servir de catalyseur, de ferment d'intégration sociale et politique, pour former avec elles un peuple nouveau, solidaire et fraternel, ouvert sur le monde.

*L'État canadien,
n'agit pas de
façon démocratique
lorsqu'il
piétine les soli-
darités collectives.*

⁸ Fernand Dumont, *La vigile du Québec*, HMH, 1971: "La nation était devenue le lieu de convergence d'une doctrine, d'un système assumant l'ensemble des grands objectifs sociaux. L'obsession de la survivance nous avait fait mettre ensemble, à couvert du national, "notre langue, nos institutions, nos droits". Nous avons un peu perdu de vue la diversité et le dynamisme propre de chacun de ces secteurs du réel"(pp.79-80).

Dumont utilise volontiers le mot "québécois", pour qualifier nombre de réalités d'ici, à commencer par ses habitants de toute origine. Après tout, c'est lui qui a fondé et longtemps dirigé le remarquable **Institut québécois de recherche sur la culture**. Mais il refuse d'accoler l'expression de "nation québécoise" soit à la communauté qui s'est formée ici depuis des lustres, soit à la communauté politique à venir. Cette restriction traduit, sans doute, un profond respect d'une certaine histoire passée, ainsi qu'une ferme volonté de bannir tout ethnocentrisme. Il est vrai qu'une partie de nos ancêtres canadiens-français ont essaimé aux États-Unis et dans les provinces aujourd'hui anglophones du Canada: dans quelle mesure leurs descendants se reconnaissent-ils encore dans ce groupe majoritaire qui est resté au Québec et qui y a beaucoup évolué depuis un siècle?

En cette fin de siècle, la démocratie doit se réconcilier avec l'idée de nation.

Il est vrai aussi qu'une poignée d'entre nous voudrait réserver le mot "québécois" au groupe francophone d'origine française, qui s'est développé ici depuis plus de quatre siècles. Pourtant, pour la vaste majorité, sont québécois tous ceux, à commencer par les amérindiens et les anglophones, qui se sont installés ici avec le désir d'y rester et veulent nouer des liens avec le groupe fondateur et adopter sa langue comme médiation de communication. Comme il a été dit souvent, il y a une part de métissage démographique dans la nation québécoise, comme dans toutes les nations contemporaines. Ce métissage est encore plus évident quand il s'agit de la culture collective. Les deux principaux groupes minoritaire susmentionnés, mais aussi d'autres groupes (on pense aux Juifs, aux Italiens, aux Chinois, etc.), ont imprimé leur marque sur notre culture d'origine et en ont été façonnés à leur tour. Dans cette marmite interculturelle qu'est devenu le Québec apparaît une nouvelle culture québécoise, qui a mitonné dans la langue

et la culture françaises, mais qui a intégré beaucoup d'ingrédients étrangers. Il semble que c'est à cette nouvelle culture québécoise de jouer le rôle de "culture de convergence" dans la nouvelle communauté politique; elle ne pourra y arriver sans cette solidarité sociale et cette communion politique qui ne sont rien d'autre que le coeur battant de la nation.

La deuxième question concerne l'exercice concret de la démocratie. À cet égard, tout le XXe siècle rappelle deux choses. D'abord qu'un État soi-disant démocratique, comme l'État canadien, n'agit pas de façon démocratique lorsqu'il piétine les solidarités collectives, tout à la fois culturelles et politiques, lorsqu'il traite tous ses commettants comme des pions indifférenciés et interchangeable sur l'échiquier administratif. De plus, maintes sociétés démocratiques ont fait fausse route, sont tombées dans l'abstraction pseudo-démocratique, fruit habituel de la bureaucratisation, en abandonnant à des associations volontaires ou à quelque partie de droite plus ou moins fascisant la défense et l'illustration des intérêts communautaires, des héritages nationaux.

*La nation est une
réalité à la fois
culturelle et
politique,
institutionnelle
et subjective.*

En cette fin de siècle, la démocratie doit se réconcilier avec l'idée de nation, au sens traditionnel de communauté culturelle à statut politique, tout en la poussant à se dépasser, à s(e)'agrandir dans la réalisation de la nation civique, de la communauté de citoyens. Cette sensibilité judicieusement et modérément nationaliste rejoint la double préoccupation, si chère à Dumont et si importante dans le contexte mondial actuel, pour la revitalisation des cultures collectives et pour l'édification de communautés politiques vraiment accueillantes et tolérantes. En voulant réhabiliter la nation dans le Québec d'aujourd'hui et celui de demain, ferons-nous oeuvre d'anachronisme antédiluvien, de rupture

avec la pensée politique contemporaine? Il en va tout autrement.

Vers une nation québécoise achevée

S'il est un problème qui se dégage clairement de la démarche que nous venons de faire, dans les pas de Dumont, c'est bien celui des relations entre nation et État. Il ne se réduit évidemment pas aux coordonnées très étroites d'une ethnie qui pourrait ou non se donner un État pour soi seul, donc un État proprement ethnique. Ce type d'États-nations est en réalité fort peu répandu dans le monde et ne correspond à aucun des pays modernes, petits ou grands, qui sont tous des États métissés, même si une langue et une tradition culturelle y prédominent. Aucun esprit sérieux ne rêve d'un tel État pour le Québec. Le problème est donc ailleurs.

La nation ne commence à exister que dans cette jonction entre des institutions, des coutumes, un mode de vie, et un sentiment d'appartenance.

Les États modernes, qui nous retiennent ici, prétendent tous être des nations, à deux titres différents, que nous avons rappelés au départ: soit ils se réclament d'une tradition, d'une histoire et de coutumes particulières, en un mot d'une culture, soit ils mettent de l'avant un pacte politique spécifique, auquel adhèrent librement tous les citoyens. En réalité, ces deux aspects de la nation se retrouvent dans tous les pays, selon des dosages variés et des sensibilités particulières. Ce fait massif, irréfutable, devrait guider le Québec, qui n'est pas seul au monde, vers un avenir moins crispé par des peurs et des culpabilités qui n'ont rien à voir avec la réalité.

Pourtant, les objecteurs de conscience, qui se voient souvent dans le miroir tendu par certains anglophones, ne désarment pas aussi facilement. Leur plaidoyer le plus fréquent, quand il devient un peu cohérent, se ramène à ceci: pourquoi la nation francophone du Québec ne resterait-elle pas dans le présent régime fédéral,

puisqu'elle a réussi à y survivre et même à s'y affirmer? pourquoi faudrait-il tenter cette aventure de la souveraineté politique, pleine d'inconnus et de risques? Outre leur portée symptomatique relative à l'inconscient ravagé de maints Québécois, ces propos révèlent une profonde méconnaissance de ce qu'est une nation, de sa complexité et, surtout, de sa vitalité évolutive. C'est pourquoi il peut être utile de revenir sur certaines définitions, non pour le plaisir de couper les cheveux en quatre, mais dans l'espoir qu'une certaine clarification puisse stimuler des esprits honnêtes mais effarouchés. Arrêtons-nous un moment sur les idées de nation et de nationalisme, avant de retrouver une dernière fois les rapports entre État et nation.

Nation et communauté

La nation, sous quelque face qu'on l'observe, est une réalité duale: à la fois culturelle et politique, institutionnelle et subjective, para-étatique et étatique, inachevée et en quête d'achèvement. Précisons un peu afin de mieux voir, espérons-le, comment nation et communauté politique peuvent et doivent, dans la majorité des cas, se conjuguer démocratiquement.

La nation ne qualifie pas n'importe quel regroupement humain, mais celui qui a traversé le temps, des siècles même, et s'est bâti une identité à travers une histoire continue. Dumont insiste à juste titre sur cette idée de "continuité", comme caractéristique de la nation, à l'opposé des associations volontaristes et bien datées, comme l'ONU ou Greenpeace. La "naissance d'une nation" est une expression métaphorique qui désigne tout au plus quelque événement particulièrement marquant dans l'histoire de la communauté. L'histoire s'emploie plutôt à retracer sa longue genèse, faite d'événements et de mouvements sociaux, mais aussi d'images et de légendes.

Une nation n'est pas politique par accident ou par supplément, mais par nature.

des; nombre de "causalités" génétiques resteront toujours inconnues. Car la nation est aussi l'espace, reçu et construit, d'actes volontaires, d'adhésion consciente, de la part d'individus leaders et de la masse active, c'est-à-dire du peuple; on parle alors de "conscience historique", de "sentiment national", pour caractériser cette solidarité vécue, sentie de façon plus ou moins intense selon la conjoncture. La nation ne commence à exister que dans cette jonction entre des institutions, des coutumes, un mode de vie, et un sentiment d'appartenance, partagé par tous les membres, qui leur fait dire: "Ici, dans ce groupe et en ce lieu, c'est chez moi".

Un authentique statut étatique ne peut résulter que de la volonté populaire, qui s'exprime démocratiquement.

Est-ce là une expérience et une réalité purement culturelles? Certes non, puisqu'elles portent toutes les deux sur l'être-ensemble et le bien commun du groupe, ce que les Grecs appelaient la polis, la cité. L'objection qui vient tout de suite: il n'y pas de politique sans structure politique et sans pouvoir politique. Précisément, tout groupe devenu national possède de telles structures et de tels pouvoirs, mais ils sont souvent disséminés, émiettés, dans des institutions et des relations humaines qui ne sont pas explicitement politiques. La "politisation" d'un groupe national ne se confond nullement avec l'institution étatique, qui est le trop-plein du politique, comme Dumont l'a bien souligné. C'est dire qu'une nation n'est pas politique par accident ou par supplément, mais par nature; si elle possède un dynamisme culturel, elle est poussée de l'intérieur par une énergie politique, qui est instinct et désir d'être-mieux-ensemble, qui procure au groupe d'abord un statut para-étatique, puis recherche habituellement un statut étatique.

Pour une nation comme celle du Québec, un authentique statut étatique ne peut résulter que de la volonté populaire, qui s'exprime démocratiquement. Un peuple se choisit lui-même et se donne une constitution pour devenir une nation

civique accomplie, pour conférer à ses citoyens, à tous ceux qui adoptent ce peuple ou en font déjà partie la nationalité en même temps que la citoyenneté. Dans la foulée de Marcel Mauss, de Weber et déjà de Hegel, Raymond Aron parle alors de "nation achevée". L'expression manifeste par elle-même qu'il y a continuité entre la nation de type historico-ethnologique et la nation civique. La nation achevée est à la fois élective et naturelle: des citoyens de tous horizons élisent, pour la transformer, une nation déjà donnée, une nation qui fait depuis longtemps partie de leur décor, qui est devenue une seconde nature, qui colle à leur peau, qui les rassemble en elle depuis des lustres. Ces deux propriétés, l'électivité et la naturalité, sont indissociables dans la nation civique. L'élection fait passer au régime universel, celui de l'autodétermination en toutes matières internes et externes, celui de la loi pour tous, des droits de l'homme et du citoyen, un particulier national que le peuple veut conserver. Dans la nation achevée se rencontrent, pour une dialectique et une fécondation interminables, l'universel et le particulier, sans qu'il soit possible de trancher le paradoxe de leur cohabitation. Rappelons que toute la pensée de Dumont se nourrit de cette tension paradoxale. S'il ne l'a pas retrouvée au sein même de l'État souverain du Québec, c'est que, à ses yeux, il y a solution de continuité entre nation et communauté civique.

*Dans la nation
achevée se
rencontrent
l'universel et le
particulier, sans
qu'il soit possible
de trancher le
paradoxe de leur
cohabitation.*

Pourtant, dans le passage de la nation ethnologique à la nation civique, il y a un dépassement, un saut "transcendantal" qui est une sorte d'éloignement des particularismes nationaux. La sociologue Dominique Schnapper, la fille de Raymond Aron, en parle admirablement dans un livre récent⁹. Comme son père, elle reste fidèle au libéralisme humaniste et à la philosophie des Lumières. Comme lui, elle dénonce vigoureusement les nationalismes fanatiques et

⁹ Dominique Schnapper, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*. NRF Essais, Gallimard, 1994

les représentations de la nation qui les soutiennent et justifient. Son essai est d'abord une défense, fort bien documentée et charpentée, des différents types démocratiques de nations civiques. Ses retrouvailles, pour ainsi dire involontaires, avec la nation ethnologique, qu'elle appelle malheureusement "ethnie", n'en sont que plus remarquables.

Une nation inachevée comme celle du Québec, ne peut passer au statut de nation achevée que par le projet politique de la souveraineté.

La nécessaire abstraction, ou dégagement des particularismes culturels, que présuppose la fondation de la nation civique, doit être corrigée par une attention constructive aux moeurs nationales, faute de quoi cette nation, comme une fleur sans racines, risque de se dessécher et de devenir, dans l'indifférence générale, la proie des bureaucrates et des manipulateurs. "Si (la nation démocratique) se constitue en dépassant les enracinements particuliers, elle se maintient en entretenant et en développant des sentiments, immédiatement donnés dans l'ethnie par la socialisation familiale, mais qui doivent être construits par la nation, pour créer le sentiment d'appartenance et de participation grâce auquel peut se perpétuer un collectif... Pour donner corps à la communauté abstraite qu'est la nation, (l'État) devait aussi soutenir l'élan national par des appels à une ethnicité - langue, histoire et mythologies nationales-, qu'il contribuait à construire¹⁰". Plus loin, après des pages hésitantes à force de subtiles distinctions, elle avance cette formule on ne peut plus claire: "Dans la mesure même où la nation n'est pas une pure abstraction, où elle s'inscrit dans une société et une culture particulières..."¹¹.

Le nationalisme moderne et démocratique est appelé au même dépassement et à la même fidélité. Dumont le disait déjà il y a 25 ans, à une

10 Dominique Schnapper, op.cit....., pp.135-136.

11 Dominique Schnapper, op.cit., p.141

12 Fernand Dumont, *Tâches prochaines du nationalisme*, in *La vigile du Québec*, pp.77 à 90 +

époque particulièrement troublée¹². Qu'est-ce donc que ce nationalisme pour aujourd'hui? Il n'est pas d'abord idéologie, mais fierté d'appartenir à telle communauté humaine particulière, volonté de cohérence dans l'existence politique, souci actif et vigilant pour le mieux-être de cette société nationale. Il se nourrit avant tout du respect du passé national, de la confiance dans les possibilités du présent et d'un idéal généreux et décidé pour l'avenir. À ces traits du nationalisme qui s'apparentent fort au simple patriotisme peut s'ajouter une idéologie nationaliste proprement dite qui, elle, se donne une représentation globale de l'histoire de la nation, pour répondre à une conjoncture actuelle et chercher des motivations à l'action. Cette idéologie peut être soit relative, mesurée et tolérante, soit absolue, sans mesure, cultivée pour elle-même. Il n'est nullement fatal qu'une idéologie nationaliste devienne totalitaire. Elle se pervertit et devient dangereuse lorsqu'elle s'éloigne des liens et des besoins concrets de la communauté, et lorsqu'elle diabolise tous ceux qui ne pensent pas comme elle. À partir de ces distinctions, on pourrait peut-être faire le diagnostic du nationalisme au Québec, pour constater que, loin d'être un corps musclé et vigoureux, il a plutôt le souffle court et les jambes flageolantes.

Le projet politique

Un peuple, comme celui du Québec, ne peut constituer une nation civique que s'il s'est en même temps dit «oui à lui-même».

Pour récapituler et conclure, disons qu'une nation inachevée, comme celle du Québec, ne peut passer au statut de nation achevée que par le projet politique de la souveraineté. Quand ce projet est démocratique, comme c'est le cas au Québec, il poursuit deux objectifs inséparables. Le premier est de se donner un État souverain pour consolider la nation ethnologique, majoritaire par le nombre et l'histoire; le second est de constituer, par la médiation de cet État nouveau,

une communauté de citoyens, une nation civique, qui transcende les particularismes de la nation fondatrice et ceux des minorités venues s'y adjoindre, pour rassembler tous les citoyens autour de certaines valeurs politiques communes.

Cependant, il n'y a de vraie transcendance nationale que dans l'affirmation concomitante de l'immanence. Un peuple, comme celui du Québec, ne peut constituer une nation civique vraiment ouverte à tous ceux qui veulent en être, une nation dont le premier critère soit l'égalité de tous les citoyens, que s'il s'est en même temps dit "oui à lui-même". Est-il besoin d'insister et de rappeler que cette ouverture aux autres au sein du Québec et cette volonté d'égalité démocratique appartiennent à l'essence même du projet souverainiste, alors que les alliances, de nature politique ou économique, peuvent ou non s'y ajouter? À écouter certains discours souverainistes, on pourrait croire que le Québec ne deviendrait souverain que pour mieux assurer le libre-échange ou la sécurité économique, au mieux que pour avoir la possibilité de s'associer à d'autres pays.

Dans les pages qui précèdent, on a voulu réconcilier de l'intérieur et dans une vision plus directement politique de la nation, deux "réalités" distinguées jusqu'à la séparation par Dumont, en fonction d'un certain contexte historique, celle de la communauté culturelle et celle de la communauté politique. Ainsi pouvons-nous mieux "raccorder ce que la survivance avait dissocié, réconcilier la communauté nationale avec un grand projet politique"¹³. □

13 Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, p.335

Conçus à la fois comme l'occasion d'un constat, comme un lieu de réflexion et comme le moyen d'un nouveau départ, les États généraux de l'éducation seront naturellement conduits à

L'Histoire, élément essentiel de la formation des futurs citoyens

dégager quelques priorités, tant sous l'angle de l'analyse de situation que sous celui des conditions de redressement. Parmi ces priorités, au pre-

Hélène Pelletier-
Baillargeon
Fernand
Dumont
Jean Éthier-Blais
Jean-Marc
Léger*

mier rang d'entre elles, s'inscrit la question des contenus de l'enseignement dans les divers cycles et aux divers niveaux, c'est-à-dire la reconnaissance des disciplines considérées comme fondamentales dans la formation des jeunes Québécois (de la fin du XXe siècle et du début du XXIe siècle), la place respective de ces disciplines dans les programmes d'enseignement, de même que leurs relations entre elles.

Parmi les disciplines qui sont essentielles à la formation de base de l'enfant et de l'adolescent et qui, en conséquence, doivent figurer au premier plan du programme d'études, se trouve l'histoire, entendue à la fois comme histoire nationale et comme histoire universelle. Et reconnaître à l'histoire une place importante, cela doit se traduire par des actes concrets comme l'attribution d'une tranche horaire significative et l'étalement de cet enseignement sur l'ensemble du cursus, depuis le niveau primaire jusqu'au col-

* Pour le Conseil d'administration de la Fondation et du Centre de recherche Lionel-Groulx.

POURQUOI L'HISTOIRE?

Pourquoi donc, nous demandent encore certaines personnes, faut-il accorder pareille importance à l'histoire, pourquoi la considérer comme l'une des disciplines de base? À cette question fort légitime, nous répondons: pour trois raisons principales et impératives, particulièrement en cette veille du 21^e siècle. Ces trois raisons se résument ainsi: 1) l'histoire permet à l'enfant et à l'adolescent de se situer dans le temps et dans l'espace, à la fois comme individu et comme membre d'une collectivité, d'un peuple, elle lui permet aussi de mesurer et de comprendre l'évolution des sociétés; 2) elle constitue un nécessaire et fécond apprentissage de la qualité, du statut de citoyen, citoyen d'un pays donné mais aussi citoyen du monde, tout comme elle révèle l'apport propre des générations successives au progrès commun, qu'elle éveille ou renforce la notion de solidarité, dans le temps autant que dans l'espace; 3) l'histoire conforte chez les jeunes le sens vital de l'appartenance, le sentiment de leur identité, la connaissance de leurs origines comme peuple et comme culture, connaissance qui à son tour entretient le respect de soi, la confiance en soi et, dès lors, une ouverture sans crainte et sans complexe vers l'extérieur.

L'histoire permet à l'enfant et à l'adolescent de se situer dans le temps et dans l'espace.

Vecteur d'avenir

Il faut ajouter que l'histoire, maîtresse de vie, (histoire nationale et universelle) aide les jeunes et les citoyens en général à penser, à préparer et à assumer l'avenir. Et on ne peut prévoir demain que si on connaît parfaitement hier: il est bien connu que les immémorants sont des imprévoyants. Aussi, a-t-on pu dire justement que «priver les jeunes de leur histoire, c'est à la fois les spolier de leur héritage, les mutiler dans leur âme et les interdire d'avenir».

L'histoire, est avec la langue maternelle, l'une des deux disciplines qui, à la fois préservent l'identité, favorisent la rencontre des cultures et peuvent conjurer le péril de l'uniformisation. Bref, peu d'époques ont eu autant que la nôtre besoin d'un commerce étroit et permanent avec l'histoire et peu de peuples sont autant que le nôtre pressés par la géographie et par la conjoncture, de trouver dans leur histoire des raisons de durer et d'innover, des leçons de persévérance et d'inventivité.

En somme, bien plus qu'un lieu de connaissances, quelle qu'en puisse être l'importance, l'histoire est un élément essentiel de la culture, un des facteurs de la formation de base, par quoi le monde et son peuple se révèlent à l'enfant, ce par quoi il apprend le sens de la durée et les raisons de durer. Elle est par nature porteuse d'avenir.

Les jeunes Néo-Québécois

Il y a aujourd'hui, de surcroît, une autre et pressante raison de rendre à l'histoire, surtout l'histoire nationale, une place importante tout au long du cursus scolaire: c'est la présence parmi nous, et dès lors dans nos écoles, d'une importante population immigrée aux origines très variées. L'intégration de ces Néo-Québécois, nécessaire et d'ailleurs souhaitée logiquement par la plupart d'entre eux (sans quoi l'immigration n'a pas de sens) suppose au premier chef l'acquisition progressive d'une connaissance approfondie de la société d'accueil. Et celle-ci a le devoir insigne envers elle-même et envers ses nouveaux membres (sinon, elle les considère en permanence comme éléments étrangers) de dispenser un enseignement de l'histoire nationale d'autant plus poussé et étendu qu'il s'adresse à des enfants en état de découverte, en quête d'intégration.

L'histoire est un élément essentiel de la culture, un des facteurs de la formation de base.

Il est bien connu que l'école constitue dans les sociétés modernes, autant que le milieu de travail et le milieu d'habitation, et parfois davantage, un facteur-clé du processus d'intégration. Nombre de jeunes Néo-Québécois réclament eux-mêmes un véritable enseignement de l'histoire du Canada français et s'étonnent d'ailleurs de l'ignorance de leur propre histoire dont témoignent leurs jeunes collègues québécois.

L'école constitue dans les sociétés modernes, facteur-clé du processus d'intégration.

LA PLACE DE L'HISTOIRE, HIER ET AUJOURD'HUI

Jusqu'au début des années soixante, l'enseignement de l'histoire chez nous, en particulier de l'histoire nationale, occupait une place considérable dans les programmes du niveau primaire et du niveau secondaire, ce dernier embrassant ou incluant la tranche qui constituerait plus tard le "niveau collégial". Si on tient compte d'autres disciplines voisines de l'histoire ou comportant une dimension "histoire", on peut considérer que celle-ci occupait globalement une place digne de son importance, sinon parfaitement satisfaisante.

Ainsi, à l'école primaire, à partir de la 3^e année, l'histoire (d'abord l'histoire nationale uniquement, et universelle à compter de la 7^e année) occupait de une heure et demie à deux heures par semaine. Si on y ajoute ce qui s'appelait alors "l'histoire sainte", élément non-négligeable de l'initiation à l'histoire de l'Antiquité autant qu'à la Bible, cela faisait aisément deux heures d'histoire par semaine, voire un peu plus. Cet enseignement était naturellement dispensé, comme celui des autres matières, par l'instituteur, titulaire unique de la classe.

Au niveau secondaire, alors représenté principalement par les collèges classiques, l'enseignement de l'histoire occupait environ trois heures de l'horaire hebdomadaire, et cela dans chaque classe, depuis les "éléments latins" à la classe de

“rhétorique” selon la terminologie d’alors. En ce qui a trait à l’histoire nationale, on reprenait, en approfondissant, ce qui avait déjà été vu sommairement à l’école primaire et on allait jusqu’au traité de Westminster (1931); pour l’histoire universelle, on étudiait, selon un déroulement chronologique, l’Antiquité, le Moyen Age, les Temps modernes, l’époque contemporaine, celle-ci s’achevant avec la fin de la première guerre mondiale. Le temps consacré à l’histoire dépassait nettement les trois heures par semaine, si on tient compte de disciplines complémentaires comme l’histoire de la littérature (française, surtout) et l’histoire de l’Église.

Au terme d’une scolarité moyenne de onze années, le jeune Québécois d’avant 1960 avait fréquenté l’histoire pendant huit ou neuf ans, à raison de deux, trois ou quatre heures par semaine, au minimum. Si on retient une moyenne de trois heures, cela représentait environ 850 heures.

Un rapide effondrement

Aujourd’hui, le temps consacré à l’histoire est d’environ deux cents heures, soit cent heures d’histoire universelle, en 2e année de secondaire et cent heures d’histoire nationale en 4e année secondaire. En d’autres mots, on ne “fait” de l’histoire que pendant deux années, 2e et 4e secondaire, et on est contraint de parcourir au pas de course, d’abord l’histoire de l’humanité en cent heures, puis dans le même laps de temps les quatre siècles et demi de l’“histoire du Canada”. Ainsi, en peu d’années, l’histoire a été dramatiquement réduite à la portion congrue.

Certes, on a institué à l’école primaire une initiation aux sciences humaines qui correspond à deux heures par semaine et dont l’histoire nationale fait partie en principe. Mais le contenu exact de cette période hebdomadaire est laissé à

Le temps consacré à l’histoire est d’environ cent heures d’histoire nationale en 4e année secondaire.

l'appréciation de l'enseignant qui peut choisir entre quatre matières et répartir le temps alloué à chacune. De surcroît, on constatait voici trois ans que moins de 40% des commissions scolaires exigeaient le respect de l'attribution d'une plage de deux heures aux sciences humaines.

Facteurs aggravants

Pour ce qui est du secondaire, niveau déterminant dans la formation de base des élèves, l'histoire (matière obligatoire il est vrai) n'est désormais présente que deux années sur cinq, l'enseignement de l'histoire nationale n'étant dispensé que dans la quatrième année. Comme il y a de fortes chances pour que l'élève n'ait pas fait d'histoire nationale au primaire et comme il n'en fera pas au collège, cela veut dire qu'il n'aura été sensibilisé à sa propre histoire, celle de son peuple, que pendant une année, une centaine d'heures (4 périodes de 50 minutes par semaine pendant 30 semaines) pour survoler au pas de course, quatre siècles et demi (1534-1990). L'histoire générale ou universelle n'est pas mieux lotie avec 100 heures aussi, (dans ce cas en deuxième année) pour survoler l'aventure de l'homme des origines à nos jours. De surcroît, même si ce cours est obligatoire, les élèves ne sont pas tenus de réussir l'examen. On devine dès lors la force de leur motivation et l'importance qu'ils attacheront ultérieurement à l'histoire. Notons qu'il existe un programme d'histoire contemporaine en 5e secondaire (dernière version en 1993) mais il est purement optionnel et n'attire que la nette minorité des élèves. D'ailleurs, il appartient aux commissions scolaires d'offrir ou non cet enseignement dans les établissements de leur circonscription: aussi, seule la minorité des écoles secondaires le proposent.

La sensible diminution du temps consacré à l'enseignement de l'histoire, nationale et uni-

L'enseignement devrait accompagner le cheminement du jeune, depuis le primaire jusqu'à la fin du secondaire au moins, de préférence jusau'à la fin du cycle collégial.

verselle, se trouve aggravée par d'autres facteurs, en particulier la disparition de disciplines qui rejoignaient directement ou indirectement l'histoire comme l'histoire de la littérature, l'étude des littératures grecque et latine, l'histoire de l'Église, etc. Par ailleurs, la solution de continuité (histoire générale en 2e, histoire nationale en 4e) dans l'enseignement d'une matière est toujours néfaste, sans compter que s'agissant de l'histoire nationale, elle devrait accompagner le cheminement du jeune, depuis le primaire jusqu'à la fin du secondaire au moins, de préférence jusqu'à la fin du cycle collégial.

Il est vrai que la remise en cause de la place de l'histoire dans la formation de base s'est produite dans la plupart des pays occidentaux, à partir des années cinquante: ce fut le cas notamment aux États-Unis mais aussi dans les principaux pays de l'Europe occidentale, sans que le phénomène toutefois y ait été aussi radical que chez nous. Dès la fin des années soixante, on observait un retour du balancier, avec le résultat que dans la plupart de ces pays (Italie, France, Royaume-Uni), l'histoire a retrouvé entre 1970 et 1985 sa place et son importance traditionnelles. En France, à l'issue d'une étude commandée par le Ministère de l'éducation et de deux colloques nationaux, l'histoire est redevenue matière fondamentale et obligatoire au primaire, au collège et au lycée (l'équivalent en gros de notre école secondaire et de notre collège).

Il faut souligner aussi que l'histoire dans la plupart des pays occidentaux est enseignée dans chacune des classes de chaque cycle: il n'y a pas de rupture comme c'est le cas chez nous.

Un paradoxe québécois

La restauration dans les horaires de larges périodes dévolues à l'histoire s'accompagne d'un

*En France,
l'histoire est
redevvenue matière
fondamentale et
obligatoire au
primaire, au
collège et au
lycée.*

retour à ce qu'on appelle l'enseignement chronologique, du moins pour le primaire et le premier cycle du secondaire. L'enquête de la Commission Girault en France avait fait ressortir le besoin de revenir à un enseignement qui exprime une continuité et donne des repères aux élèves: événements et acteurs, faits dominants et grands personnages. Cela ne constituait nullement le rejet de l'histoire thématique, considérée comme nécessaire dans une phase ultérieure, le deuxième cycle du secondaire, avec le développement de l'histoire des idées, de l'histoire économique et de l'histoire sociale.

*Le Québec
aujourd'hui est
l'une des sociétés
occidentales où la
part faite à
l'histoire est la
plus mince.*

Depuis 1982, pour en revenir au Québec, l'histoire constitue de nouveau une matière obligatoire dans les classes où elle est enseignée, et la réussite de l'épreuve d'histoire est nécessaire à l'issue de la classe de 4^e secondaire. Cela ne saurait masquer ni le caractère superficiel d'un enseignement de l'histoire nationale réduit à cent heures, ni les effets néfastes d'un enseignement dispensé pendant une seule des onze années de scolarité obligatoire, alors que l'imprégnation suppose un enseignement étalé tout au long des cycles primaire et secondaire (et même durant les deux années du collégial).

Au total, nous devons constater que le Québec aujourd'hui est l'une des sociétés occidentales où la part faite à l'histoire est la plus mince, alors que son évolution et sa situation présente devraient entraîner un état de choses exactement contraire.

QUELQUES EXEMPLES À L'ÉTRANGER

Si l'école (entendue au sens large avec ses trois niveaux: primaire, secondaire et collégial) redevient le lieu par excellence des apprentissages fondamentaux et de la formation de base, l'his-

toire doit naturellement y retrouver sa place, celle d'une discipline majeure. Cela a trait non seulement au volume horaire mais aussi à la présence dans chaque année des trois cycles, à la formation des maîtres, à la qualité des manuels et plus largement des moyens didactiques.

Cela explique que la plupart des pays occidentaux ont préservé ou restitué une place importante pour l'histoire dans les programmes d'enseignement des divers cycles.

À titre d'exemples, voici la situation actuelle de quelques pays.

En **Italie**, enseignement de l'histoire et de la géographie dans chaque classe ("année") du 2e cycle du primaire, des deux cycles du secondaire; 2 heures par semaine pour l'histoire au primaire; 2 heures d'histoire et 2 heures de géographie par semaine pendant chaque année de chacun des deux cycles du secondaire.

À noter que l'enseignement de l'histoire est ainsi réparti sur neuf ans: une année, l'histoire nationale, une année histoire de l'Europe, une année histoire du monde. Cette trilogie est répétée trois fois. Chaque élève doit avoir son propre manuel, à raison d'un manuel pour chaque cycle de trois ans.

En **France**, l'histoire est présente pendant les cinq années du primaire et les sept du secondaire, selon la répartition suivante. Il y a deux heures d'histoire et de géographie par semaine, pendant chacune des cinq années du primaire. Au niveau secondaire (collège), l'histoire et la géographie occupent 2h30 par semaine de la 6e à la 3e inclusivement et 3h45 par semaine en classe de seconde. Au lycée (plus ou moins équivalent à notre collège), il y a 4 ou 5 heures par semaine selon les sections, pour l'histoire et la géographie en classe de première et 3 ou 4 heures en classe terminale.

*L'histoire permet
à l'enfant et à
l'adolescent de se
situer dans le
temps et dans
l'espace.
L'histoire doit
naturellement y
retrouver sa
place, celle de la
discipline
majeure.*

Au Royaume-Uni, il y a un programme national de base pour toutes les disciplines pendant la durée de la scolarité obligatoire, de 5 à 16 ans inclus. Les onze années de scolarité sont réparties en quatre cycles de durée inégale. L'histoire est matière obligatoire pendant les trois premiers cycles, soit pendant neuf années de scolarité. Depuis le 1er août 1995, un nouveau programme national d'enseignement de l'histoire (avec les objectifs que les élèves doivent atteindre) est entré en vigueur pour les trois premiers cycles de l'enseignement. Pendant les deux premiers cycles (six ans), l'enseignement porte principalement sur l'histoire nationale mais aussi sur l'Antiquité grecque et romaine. Pendant le troisième cycle, le temps est divisé en gros comme suit: deux tiers pour l'histoire nationale, un tiers pour l'histoire universelle avec accent mis sur l'Europe. (Nous n'avons pu obtenir de précisions sur la part de l'horaire hebdomadaire consacré à l'histoire).

En Italie, 2 heures par semaine pour l'histoire au primaire; 2 heures d'histoire et 2 heures de géographie par semaine pendant chaque année de chacun des deux cycles du secondaire.

En Belgique (plus précisément, la Communauté française de Belgique, responsable de l'éducation nationale pour la population francophone), voici la part faite à l'histoire dans l'horaire hebdomadaire des programmes des divers cycles.

Primaire - 2e cycle (3e et 4e année) et 3e cycle (5e et 6e année), 1h 1/2 par semaine.

Secondaire - 1ère et 2ème année, 2 heures pour l'histoire et 2 heures pour la géographie; 3e et 4e année, 2 heures pour l'histoire; 5e et 6e année: 2 heures pour l'histoire et 1 heure pour la géographie.

C'est dire que l'histoire est présente pendant 4 des 6 années du primaire, et les 6 années du secondaire, soit au total 10 ans.

On notera que l'enseignement fait la part à peu près égale à l'histoire nationale et à l'histoire universelle, y compris les grands phénomènes scientifiques, économiques et sociaux. L'examen d'histoire est éliminatoire en fin d'année dans le secondaire, sauf en première.

LES CONDITIONS DU RÉTABLISSEMENT

Le rétablissement de l'enseignement de l'histoire à une place et dans des conditions correspondant à son importance est étroitement lié au renouveau du système éducatif et en particulier à la priorité accordée à la formation de base et à la culture générale. Ceci non seulement implique mais appelle cela: c'est dans la mesure même où demain on reviendra aux valeurs fondamentales de l'humanisme et au respect de l'enfant que l'histoire se retrouvera en première ligne, tout comme son déclin, hier, a coïncidé avec l'appauvrissement général du système. Tout se tient en effet dans les choix que fait une société et il y a une sorte de logique inexorable dans les conséquences, sur les divers plans, des priorités retenues.

*En France,
l'histoire est
présente pendant
les cinq années
du primaire et les
sept du
secondaire.*

*Au Royaume-
Uni, l'histoire
est matière obli-
gatoire pendant
neuf années de
scolarité.*

*En Belgique,
l'histoire est
présente pendant
4 des 6 années
du primaires, et
les 6 années du
secondaires.*

Pour que l'histoire, redevenue une des disciplines majeures, puisse remplir efficacement et durablement sa mission formatrice, il y faut quatre conditions principales a) une part précise et stable de l'horaire hebdomadaire; b) un enseignement dispensé de façon continue sur une dizaine d'années au moins, y compris au niveau du collège; c) une formation exigeante des professeurs d'histoire (secondaire et collégial) avec au moins deux ans d'enseignement d'histoire et de solides notions d'histoire pour l'ensemble des futurs professeurs qui tous, doivent dans une certaine mesure et à leur façon, contribuer à diffuser la connaissance de l'histoire comme celle de la

langue maternelle; d) des manuels adaptés aux divers niveaux, tant pour l'histoire universelle que pour l'histoire nationale.

A) une part substantielle et stable de l'horaire hebdomadaire: A la lumière de notre situation propre en Amérique du Nord et compte tenu des mesures appliquées dans nombre de pays occidentaux (comme nous l'avons signalé précédemment), il nous semble nécessaire de prévoir les dispositions suivantes:

1) à l'école primaire, à partir de la 3^e année, une plage horaire précise pour l'enseignement de l'histoire, qui ne doit pas être fondu dans les «sciences humaines» mais être traité distinctement. Il nous paraît qu'une heure par semaine en 3^e et 4^e année pour l'histoire nationale est un strict minimum. En 5^e ou 6^e année, cette part hebdomadaire passerait à deux heures, et pourrait inclure des notions de géographie, dont les liens avec l'histoire sont évidents.

2) à l'école secondaire, la part de l'horaire consacrée à l'histoire (cette fois, histoire universelle et histoire nationale) doit être de trois heures par semaine dans chaque classe, la géographie se voyant attribuer, distinctement, une heure pleine par semaine.

3) Il faut d'autre part introduire l'enseignement obligatoire de l'histoire au collège, aussi bien dans la filière générale que dans la filière professionnelle. C'était le cas dans les anciens «collèges classiques», dans les classes correspondant à l'actuel cours collégial et on a vu qu'il en va ainsi dans nombre de pays occidentaux. Il conviendrait de consacrer deux heures par semaine à l'histoire et cela pendant deux ans.

B) un enseignement continu: l'enseignement de l'histoire comme celui des autres disciplines fondamentales, (langue maternelle, mathéma-

À l'école primaire, une heure par semaine en 3^e et 4^e année pour l'histoire nationale est le strict minimum. En 5^e ou 6^e année, cette part hebdomadaire passerait à deux heures. À l'école secondaire, la part consacrée à l'histoire doit être de trois heures par semaine dans chaque classe.

tiques, etc.) appelle la durée, la continuité et ne saurait être un enseignement à éclipses. À cet égard, le système actuel est aussi aberrant qu'inefficace. Absente à toutes fins utiles depuis le début du processus scolaire, l'histoire surgit soudain en 2e secondaire comme l'histoire universelle puis disparaît, refait surface en 4e, cette fois avec le visage de l'histoire nationale, avant de s'effacer définitivement.

Il est nécessaire en restaurant l'enseignement de l'histoire d'en assurer la continuité pendant au moins dix ans, soit depuis la 3e année du primaire jusqu'à la fin de la 2e année du collégial, ce qui comprend naturellement toutes les classes du secondaire. Par là seulement peut être atteint un niveau d'imprégnation suffisant pour que la conscience historique accompagne le jeune toute sa vie durant.

Il importe que l'apprentissage de l'histoire nationale et celui de l'histoire universelle s'étendent sur l'ensemble du processus d'enseignement et qu'ils progressent simultanément. D'ailleurs, les points de convergence sont nombreux, surtout dans notre cas, entre histoire nationale et histoire générale (ou universelle) puisqu'elle rejoint depuis le 16e siècle jusqu'au 20e siècle, celle de la France et du Royaume-Uni, tour à tour et, pour une part, celle des États-Unis.

C) la formation des maîtres: Le problème de la formation des maîtres se pose sous deux aspects, la formation des professeurs d'histoire évidemment mais aussi celle de l'ensemble des enseignants, puisque tous assument une certaine responsabilité dans le développement du sens de l'identité chez leurs élèves.

Sur ce dernier point, il nous paraît nécessaire que les programmes de formation des enseignants du primaire fassent une part importante à l'histoire nationale, puisque ces institutrices et insti-

L'enseignement de l'histoire appelle la durée, la continuité et ne saurait être un enseignement à éclipses.

tuteurs sont appelés à l'enseigner comme les autres matières et, nous l'espérons, seront appelés à l'enseigner comme l'une des disciplines de base.

D'autre part, tous les futurs professeurs du secondaire devraient, quelle que soit leur discipline propre, recevoir au titre de leur formation générale un enseignement de l'histoire, nationale et universelle, qui les rende aptes ultérieurement à contribuer, fut-ce indirectement, à encourager chez l'élève la conscience de l'importance de l'histoire.

La qualité des maîtres conditionne naturellement la qualité de leur enseignement et la réussite de leurs futurs élèves.

Il va de soi que l'effort de formation doit porter surtout vers les futurs professeurs d'histoire du secondaire, puisque c'est eux qui assumeront la tâche essentielle et la principale responsabilité dans l'enseignement rénové de l'histoire. La durée de la formation devrait idéalement passer de trois à quatre ans mais ce qui importe d'abord, c'est de valoriser les contenus, qui ont été négligés depuis longtemps au profit des aspects psycho-pédagogiques. Dans toutes les disciplines, la qualité des maîtres, ce qui veut dire la qualité de leur formation, conditionne naturellement la qualité de leur enseignement et la réussite de leurs futurs élèves. Et si la réforme du système fondamental d'enseignement comporte effectivement la restauration de l'enseignement de l'histoire, il sera d'autant plus urgent de revoir le programme de formation des enseignants en liaison avec les responsables universitaires.

D) Les outils - le manuel

Comme il en va pour toute autre discipline, l'initiation à l'histoire suppose un éventail d'instruments didactiques, d'intérêt et d'importance variables. Là aussi, la technologie est venue à l'aide des enseignants, tant pour leur faciliter

leurs propres recherches que pour les aider à rendre plus attrayantes ou plus vivantes leurs leçons.

Il reste que l'instrument de base est encore le manuel, s'il est bien choisi, judicieusement exploité et utilisé pour inculquer à l'adolescent l'envie d'aller au-delà, le désir de dépasser le manuel: c'est lorsqu'il a atteint pareil résultat, qu'un professeur peut estimer avoir rempli sa mission.

Pour le niveau collégial, il n'y a à l'heure actuelle et pour cause aucun manuel d'histoire nationale. Pour le secondaire, la gamme de titres parmi lesquels peuvent choisir les professeurs est considérable et ces ouvrages, du moins pour l'histoire nationale, sont généralement convenables, de contenu et de présentation. On peut toutefois regretter que, prenant sous cet aspect carrément le contrepied du temps jadis (comme s'il fallait corriger un excès par un autre) nombre de ces manuels, sous prétexte d'impartialité, adoptent une approche dite de neutralité. Or, l'objectivité n'est pas synonyme de neutralité, et moins encore d'indifférence.

Ces manuels, comme d'ailleurs la structure du programme d'histoire en général, (et cela vaut pour l'histoire universelle comme pour l'histoire nationale), doivent privilégier l'approche chronologique indispensable pour que l'enfant et l'adolescent disposent de points de repère dans le déroulement du temps. Cela n'exclut pas la pratique de l'histoire thématique, en particulier au niveau du collège où elle se révèle d'autant plus féconde que l'élève possède déjà un cadre de référence dans lequel il situe naturellement les diverses dimensions de l'évolution des sociétés humaines et peut mieux en apprécier l'interaction.

Pour le niveau collégial, il n'y a à l'heure actuelle et pour cause aucun manuel d'histoire nationale.

CONCLUSION

Dans le monde actuel (et plus encore, dans celui qui se dessine), le développement au sens le plus large du terme est désormais fonction du niveau intellectuel et moral autant que professionnel des citoyens. Cet impératif s'impose davantage aux petits peuples et parmi eux aux peuples auxquels l'histoire et la géographie ont conféré une singularité culturelle dont l'affirmation est aussi nécessaire que la défense est exigeante.

Un peuple qui entend maîtriser l'avenir et s'inscrire dans le mouvement de la modernité attache à l'étude de son passé, comme d'ailleurs à celle de l'histoire universelle, une importance primordiale. La véritable présence au monde passe par la profondeur de l'appartenance, par la vigueur de l'enracinement, par le sens aigu de l'identité. □



LE MAGAZINE DE VIE OUVRIÈRE

PLUS PLUS
DE TÉMOIGNAGES DE REPORTAGES

disponible en kiosques ou à nos bureaux:
1212 Panet, Montréal, Qué., H2L 2Y7, tél.: 523-5998

Le cégep: des missions, des objectifs, une stratégie

Le débat sur l'enseignement collégial a pris une ampleur considérable au cours des dernières années. Les commissions parlementaires de l'automne 1992 et du printemps 1993 ainsi que le projet de renouveau auquel elles donnèrent lieu ont contribué à alimenter les discussions sur les moyens à prendre pour accroître la réussite et améliorer la qualité de la formation collégiale.

François
Beauregard
Conseiller
Service de recherche
CEQ

Des questions centrales se posent à nouveau au réseau de l'enseignement collégial mais, cette fois-ci, c'est dans le cadre inédit d'une réflexion globale sur le système éducatif et d'un débat public qu'est convié l'ensemble de la population.

La double mission de formation préuniversitaire et technique doit-elle être maintenue? Quels objectifs d'accès et de réussite peut-on réaliste-ment se donner, compte tenu des moyens dont nous disposons? Quelle stratégie de réussite faut-il mettre en oeuvre pour atteindre nos objectifs? Telles sont, à notre avis, quelques-unes des questions centrales que la Commission des États généraux ne saurait éluder. La première de ces questions et non la moindre, est celle-là même du maintien de cet ordre d'enseignement dans sa conception originale.

Réaffirmer la double mission des cégeps

Le cégep fait souvent office de bouc émissaire des difficultés du système éducatif. Deux aspects

particuliers du cégep québécois lui valent de périodiques remises en question: son caractère quelque peu distinct en tant que lieu polyvalent de formation où se retrouve l'enseignement préuniversitaire et technique et sa fonction charnière comme voie de passage obligée du secondaire à l'université.

La singularité du cégep québécois a très souvent fait l'objet d'exagérations. Une étude récente du Conseil des collèges¹ sur l'enseignement collégial et son équivalent, dans quelques provinces et pays, conclut qu'il existe des différences majeures dans la façon dont les pays prennent en charge la scolarité des jeunes entre leur douzième et quatorzième année de scolarité. Il importe donc de démystifier le caractère distinct du cégep québécois, puisque chaque pays a un modèle de formation qui lui est en quelque sorte unique et qui est le produit de choix historiques.

La polyvalence de la formation se justifie aujourd'hui plus que jamais, alors que les personnes sont dorénavant appelées à changer d'emploi plusieurs fois au cours d'une vie. L'évolution des fonctions sur le marché du travail nous indique d'autre part que les nouvelles habiletés exigées renvoient à une forme ou à une autre de polyvalence: culture générale de base, aptitude à la formation, capacité de diagnostic et de résolution de problèmes, aptitude à la communication orale et à la communication écrite, etc.

Les enquêtes² auprès des employeurs démontrent la pertinence d'une formation polyvalente au cégep. **Dans une proportion très élevée (87 %), les employeurs affirment que la formation technique collégiale répond à leurs**

Dans une proportion très élevée (87 %), les employeurs affirment que la formation technique collégiale répond à leurs attentes.

1 Conseil des collèges, *L'Enseignement collégial ou son équivalent, dans quelques provinces et pays*, Coll. Études et réflexions, avril 1992, p. 310.

2 MESS, *La formation technique au collégial: les employeurs se prononcent*, octobre 1992.

attentes. Les seules réserves qu'ils expriment, quand ils en ont, sont en regard de la maîtrise du français et de la culture générale qu'ils jugent parfois insuffisantes. Dès lors, on comprendrait mal que les États généraux en viennent à la conclusion qu'il faille réduire l'importance de cette formation générale dans le curriculum de formation du secteur technique.

L'élimination du caractère polyvalent de la formation technique en ferait une filière terminale sans issue et contribuerait à la dévalorisation de ce secteur de formation si névralgique pour le développement économique du Québec. C'est précisément en raison de leur formation générale élargie que près de 20 % des détentrices et détenteurs d'un DEC technique peuvent maintenant poursuivre une formation universitaire. À titre de comparaison, moins de 3% des finissantes et des finissants des collèges ontariens (College of Applied Arts and Technology ou CAAT) poursuivent des études universitaires. La filière continue de formation vers l'université, que permet la polyvalence de la formation offerte dans les cégeps québécois, constitue donc un important facteur de valorisation des études techniques.

20 % des détentrices et détenteurs d'un DEC technique peuvent maintenant poursuivre une formation universitaire.

La fusion de la formation professionnelle et technique que certains évoquent aurait de multiples conséquences négatives. La plus importante serait la disparition des indispensables fonctions de formation générale et de transition qu'assume le cégep.

L'ajout d'une année supplémentaire de formation qui résulterait de l'élimination du secteur préuniversitaire aurait pour effet d'accentuer le décrochage scolaire déjà trop élevé que connaît cet ordre d'enseignement en plaçant tous les jeunes devant la perspective d'une scolarité de base plus longue. Le nombre d'exclus du marché du travail pourrait alors s'accroître sensiblement.

Des lieux de transition

Les cégeps sont devenus avec le temps des lieux de transition, de développement personnel et de maturation des choix professionnels. Leur restructuration en collèges professionnels transférerait vers les universités, les importantes difficultés d'orientation des jeunes. Le cheminement scolaire des élèves et la performance du système d'éducation dans son ensemble n'en seraient en rien améliorés, car le transfert des élèves du cégep à l'université se solderait par une diminution de l'encadrement général des élèves. Or, à la dernière Commission parlementaire sur les cégeps, tous ont convenu qu'il fallait améliorer l'encadrement pour accroître la diplomation.

Les cégeps sont devenus avec le temps des lieux de transition, de développement personnel et de maturation des choix professionnels.

Au cégep, il s'est développé une culture pédagogique propre à cet ordre d'enseignement qui est peu commune dans l'enseignement supérieur. Le dynamisme de la recherche-action, la qualité et l'abondance des publications en pédagogie collégiale en témoignent éloquemment. La formation préuniversitaire nous semble donc mieux assurée par un ordre d'enseignement qui a développé une pédagogie adaptée. De plus, près de 90 % des détentrices et détenteurs d'un DEC en formation préuniversitaire poursuivent des études universitaires. Ce secteur de formation remplit donc, pour une vaste majorité d'élèves, le mandat pour lequel il a été créé.

Le cégep permet à la population des régions périphériques d'avoir accès à une formation préuniversitaire et technique à un coût raisonnable. Il contribue ainsi à freiner l'exode des jeunes, car il est l'unique voie d'accès à l'enseignement supérieur court. Le cégep est donc une pièce maîtresse du dispositif scolaire québécois permettant d'assurer l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire québécois.

La fonction charnière du cégep lui vaut parfois d'être perçu comme un empiétement sur le «territoire naturel» des deux autres ordres d'enseignement. Il est donc compréhensible que les propositions de démantèlement des cégeps proviennent principalement de l'ordre d'enseignement précédent.

Sur les quelque 250 mémoires déposés à la Commission parlementaire sur les cégeps en 1992-1993, un seul remettait en question la structure actuelle des cégeps, c'est celui de l'Association des cadres scolaires. La même voix marginale se fait entendre à l'occasion des États généraux; elle ne doit pas nous distraire des enjeux essentiels que sont la réussite et la qualité de la formation.

Pour la CEQ, le cégep n'est pas une erreur historique, mais bien une originalité de notre système d'éducation qui a permis de hausser, de façon significative, la scolarisation de la population québécoise et dont le mandat initial de formation générale et technique demeure plus que jamais d'actualité.

Paradoxalement, c'est le succès avec lequel le cégep s'est acquitté de sa mission de démocratisation qui accentue aujourd'hui sa remise en question, car il est maintenant confronté aux immenses défis d'un enseignement supérieur de masse.

Se donner des objectifs d'accessibilité et de réussite et les moyens d'y parvenir

Le cégep devenant une institution plus largement accessible, des objectifs réalistes d'accès et de réussite doivent maintenant être fixés afin d'indiquer la route à suivre et permettre une meilleure planification des activités d'enseignement. Les moyens mis à la disposition du réseau doivent, selon toute logique, être à la mesure des objectifs retenus.

*Près de 90 % des
détentrices et
détenteurs d'un
DEC en forma-
tion préuniversi-
taire poursuivent
des études
universitaires.*

L'enseignement collégial se situe au-delà de la fréquentation scolaire obligatoire. Il fait partie de l'enseignement supérieur. À ce titre, le cégep n'est pas tenu de former la totalité de la population. La complexité de la vie en société, l'évolution rapide des qualifications sur le marché du travail et l'accroissement de la demande sociale de formation indiquent toutefois que la réussite des études collégiales devient souhaitable pour une proportion de plus en plus grande de la population.

Le cégep n'est pas une erreur historique, mais bien une originalité de notre système d'éducation qui a permis de hausser, de façon significative, la scolarisation.

Dans ses orientations et mesures de renouveau³ pour l'enseignement collégial, le gouvernement québécois a retenu les objectifs proposés par le Conseil supérieur de l'éducation en matière de scolarisation en émettant des réserves sur l'échéance de l'an 2000 fixée par le Conseil. Il a toutefois omis de fournir aux collèges les moyens d'atteindre ces objectifs, avec le résultat que personne ne prend au sérieux cette orientation du gouvernement.

De plus, la Commission d'évaluation, qui a pour mandat d'évaluer la qualité de la formation et la valeur des diplômes, n'a pas pour mission de vérifier les efforts déployés par les collèges pour atteindre les objectifs nationaux d'accès et de réussite. De là à penser que les objectifs du gouvernement ne sont là que pour la forme...

L'atteinte de ces objectifs implique un accroissement de l'espérance d'accès aux études collégiales avant 20 ans de 57,4 % en 1990 à 70 % en l'an 2000 et de l'espérance d'accès aux diplômes avant 25 ans de 36 % à 60 % pour la même période. À n'en pas douter, il s'agit là d'objectifs extrêmement exigeants.

Les principales inégalités en matière d'accès concernent les femmes dans les secteurs de

³ MEQ, *Des collèges pour le XXI^e siècle*, L'enseignement collégial québécois: orientation d'avenir et mesures de renouveau, p. 11.

pointe, les régions, les personnes de milieux défavorisés et les hommes de façon générale. En effet, on observe maintenant une grande disparité en matière d'accès selon le genre. Le taux d'accès des hommes n'est que de 54 % en 1991-1992 contre 68,7 % pour les femmes. Il s'agit donc d'un écart de près de 15 % qui ne cesse de s'accroître depuis 1980, alors qu'il n'était que de 5 % en faveur des femmes.

L'introduction de mesures incitatives, l'amélioration de l'information, la prise en charge par les régions de leur réalité, la bonification du régime d'aide financière et la poursuite des recherches en matière de réussite scolaire sont autant de mesures qui peuvent contribuer à réduire, de façon notable, les inégalités observées.

L'accès aux études et la qualité

L'élargissement de l'accès aux études collégiales ne doit pas se faire au prix d'une réduction de la qualité de la formation collégiale. Les cégeps doivent être appelés à poursuivre leur mandat en matière d'égalité des chances, mais ils doivent maintenir des exigences élevées de formation.

L'enseignement collégial se situe au-delà de la fréquentation scolaire obligatoire. Il fait partie de l'enseignement supérieur.

Les indicateurs de l'éducation publiés par le gouvernement (1994)⁴ indiquent que l'espérance d'accès au diplôme d'études collégiales a fait des progrès remarquables, passant de 26 % en 1980 à 39 % en 1993. Ces taux moyens dissimulent cependant d'importantes différences selon le genre.

La probabilité d'obtenir un diplôme est maintenant une fois et demie plus élevée chez les filles (49 %) que chez les garçons (34 %). Les écarts en faveur des filles en regard du succès sco-

⁴ Gouvernement du Québec, *Les indicateurs de l'éducation*, MEQ, 1994, p. 48.

laire se constatent dès la fin du primaire et se maintiennent jusqu'au premier cycle universitaire. Ces résultats scolaires de plus en plus différenciés traduisent un nouveau phénomène qu'il importe de mieux cerner, si nous voulons être en mesure d'intervenir efficacement; la pertinence de nouvelles recherches s'impose donc.

L'élargissement de l'accès aux études collégiales ne doit pas se faire au prix d'une probabilité d'obtenir un diplôme est maintenant une fois et demie plus élevée chez les filles (49 %) que chez les garçons (34 %).

La diplomation varie grandement selon les secteurs préuniversitaire et technique, les programmes et les collèges. Ces variations s'expliquent en partie par les différents niveaux d'exigences des programmes et par la sélection de la clientèle. D'autres facteurs, tels l'encadrement et le dynamisme des établissements, peuvent aussi jouer.

La démocratisation de l'accès à la réussite est sans conteste le plus important défi de notre système d'éducation dans les années à venir. Par contre, le bond de 24 % pour l'accès au diplôme d'études collégiales proposé par le CSE paraît, à plusieurs, hors de portée, voire irréaliste dans le contexte actuel.

D'un point de vue social, l'objectif est certes souhaitable, mais il est permis de se demander comment il est possible d'atteindre un tel objectif d'enseignement supérieur de masse, alors que la clientèle s'accroît et se diversifie, au moment où les ressources financières et humaines se raréfient. Il faudra donc que de nouveaux moyens soient déployés pour rendre crédible l'effort exigé.

La poursuite d'un objectif aussi ambitieux de réussite exigera en outre des cégeps qu'ils prennent des mesures énergiques qui tiennent compte des différentes clientèles à desservir, car l'évolution sociale et les mutations en cours sur le marché du travail ont modifié profondément le visage du cégep du point de vue de sa population étudiante. La clientèle est de plus en plus

hétérogène sur le plan de l'âge, de l'appartenance ethnique et de la préparation scolaire.

Mettre en oeuvre une stratégie de réussite

Tout indique que la diversification de la clientèle se poursuivra dans les années à venir. Le réseau collégial est en quelque sorte condamné à gérer la diversité. Cette réalité nouvelle et multiforme pose des défis inédits au cégep en matière d'encadrement, d'intégration et d'aide à l'orientation.

Les sessions d'accueil et d'intégration mises en oeuvre à la suite du renouveau de l'enseignement collégial sont certainement un pas dans la bonne direction, mais elles ne sauraient à elles seules satisfaire tous les besoins. Elles ne constituent qu'un des nombreux éléments d'une stratégie globale de réussite éducative.

Les parcours scolaires de plus en plus différenciés des élèves provenant du secondaire et des adultes issus du marché du travail ne laissent d'autres choix aux cégeps que d'offrir un support et un encadrement pédagogique personnalisé qui tiennent compte des acquis et des besoins différents de la clientèle. Pour cela, ils doivent avoir accès à des services professionnels de qualité en quantité suffisante. Présentement, la qualité y est, mais la quantité n'y est pas.

Les aides pédagogiques individuels (API) sont surchargés de travail sous les effets conjugués de la croissance accélérée de la clientèle, des nouveaux mandats dont ils ont la charge en raison du renouveau⁵ et de la stagnation des effectifs professionnels. Les services directs doivent être améliorés, d'autant plus que les élèves n'en-

⁵ Dans certains collèges, les aides pédagogiques individuels sont partiellement affectés au renouvellement des programmes, ce qui diminue d'autant le temps qu'ils allouent généralement à l'encadrement des élèves.

L'accès à la réussite est sans conteste le plus important défi de notre système d'éducation.

tiennent plus un rapport aussi exclusif aux études et que cette réalité interpelle aussi les fonctions d'accompagnement et d'encadrement. La progression du travail rémunéré pendant les études témoigne de cette nouvelle tendance.

Le travail rémunéré a connu un essor remarquable au cours de la dernière décennie. Dans les collèges et les universités du Québec, près de 70 % des élèves combinent travail et études et plus de 20 % d'entre eux le font à raison de 20 heures et plus par semaine. Or, c'est justement à partir de ce seuil critique que les recherches établissent des corrélations entre l'échec scolaire et le travail pendant les études.

Le réseau collégial est en quelque sorte condamné à gérer la diversité.

Le phénomène du travail rémunéré constitue maintenant une tendance lourde qui ne peut être ignorée. Certains se demandent même si le marché du travail n'est pas en train de remplacer le milieu scolaire comme principal lieu de socialisation des jeunes. La réduction des services aux étudiantes et étudiants à laquelle les cégeps ont dû se résoudre ne fait qu'aggraver la situation.

Les activités socioculturelles et sportives organisées par les services aux étudiants ont une fonction éducative incontestable. De plus, elles favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance et contribuent à faire du cégep un véritable milieu de vie, ce qui est bien autre chose qu'une boîte à cours où les élèves viennent «consommer» des services de formation. Les services aux étudiants doivent donc être renforcés si nous voulons créer une réelle communauté d'appartenance.

À l'enseignement technique, les programmes d'alternance travail-études peuvent constituer une réponse intéressante tant au besoin de travailler des élèves qu'à leur besoin de formation. Dans une telle formule, le travail est lié au domaine d'études et fait l'objet

d'un encadrement spécifique. L'étudiant est rémunéré en même temps qu'il effectue des apprentissages significatifs.

Les nombreuses difficultés d'orientation des jeunes et des adultes commandent aussi un renforcement des fonctions d'encadrement. Les collèges accueillent maintenant des étudiantes et étudiants moins certains de leur orientation. Les statistiques démontrent en effet qu'une forte proportion de jeunes (25 % à 30 %) changent d'orientation en cours de formation, allongeant ainsi la durée des études.

En formation préuniversitaire, la durée prescrite des études est de quatre trimestres. Les élèves qui obtiennent un diplôme dans leur programme initial s'inscrivent en moyenne à 4,6 trimestres et à 5,2 trimestres s'ils obtiennent un diplôme dans un autre programme préuniversitaire.

En formation technique, la durée prescrite des études est de six trimestres. En moyenne, les élèves qui terminent dans leur programme initial s'inscrivent à 6,5 trimestres contre 8,5 trimestres pour ceux qui obtiennent leur diplôme dans un autre programme technique. Le tiers seulement des élèves complète le DEC dans les délais prescrits. L'allongement des études est donc un phénomène qui est principalement lié aux changements d'orientation.

Les élèves n'entretiennent plus un rapport aussi exclusif aux études et que cette réalité interpelle aussi les fonctions d'accompagnement.

Il faut dire que l'instabilité du marché du travail et les difficultés prévisionnelles qui en découlent en termes de perspective d'emploi n'aident guère les étudiantes et étudiants à faire un choix éclairé. Il n'y a donc pas lieu de stigmatiser les jeunes qui modifient leur parcours scolaire, car la formation qu'ils ont acquise dans un premier programme fait partie de leur bagage culturel.

Cette réalité invite le cégep à accompagner les élèves plutôt qu'à prendre des mesures coercitives. Il s'agit d'améliorer l'information scolaire, d'assurer la mise à jour des banques d'information concernant l'emploi, de multiplier les visites d'établissements et d'accroître les services professionnels d'orientation. Ces services devraient aussi être accrus au secondaire, au moment où les élèves ont à faire des choix. En effet, on note que les deux tiers des changements de programme ont lieu au cours de la première année d'études.

Près de 70 % des élèves combinent travail et études et plus de 20 % d'entre eux le font à raison de 20 heures et plus par semaine.

Poursuivre le projet de démocratisation sans adopter une véritable stratégie de la réussite et sans se donner les moyens de la mettre en application, ce serait condamner une forte proportion d'élèves à l'échec et condamner nos institutions au discrédit. Ce serait laisser des pressions indues s'exercer sur la qualité de la formation.

En conséquence, les cégeps doivent, à l'intérieur de leur projet éducatif et de leur plan de développement, prévoir une véritable stratégie de réussite adaptée à la clientèle qu'ils desservent. Cette stratégie de réussite doit être élaborée en collaboration avec le personnel. Une telle stratégie à plusieurs volets doit mettre l'accent sur les services professionnels, les activités socio-culturelles et différentes mesures d'accueil, d'intégration, d'orientation et de mise à niveau. Les cégeps se sont d'ailleurs résolument engagés dans cette voie depuis plusieurs années. Les compressions budgétaires dont ils ont fait l'objet ont cependant miné les efforts et compromis l'atteinte de leurs objectifs en matière de réussite.

Pour conclure

La remise en question de la double mission de formation préuniversitaire et technique n'améliorerait en rien le cheminement

éducatif des élèves et la performance d'ensemble du système d'éducation québécois. Ces missions doivent donc être maintenues dans leur intégralité.

Des objectifs ambitieux d'accessibilité et de réussite doivent être formulés pour clarifier le mandat des cégeps et indiquer les avenues souhaitables de leur évolution future. Toutefois, les moyens accordés au cégep doivent être à la hauteur des objectifs retenus, sous peine de perdre toute crédibilité.

Les cégeps doivent, prévoir une véritable stratégie de réussite adaptée à la clientèle qu'ils desservent.

Pour atteindre les objectifs exigeants que l'évolution sociale et économique conduit tout naturellement à formuler, le cégep doit inscrire, au coeur de son projet éducatif, une véritable stratégie de réussite qui tienne compte de la diversité de sa clientèle et des différents services à offrir pour favoriser son intégration. Le gouvernement doit mettre à la disposition des collèges les ressources financières nécessaires à la réalisation de l'exigeant mandat qu'il leur confie, celui de la gestion de la diversité. □

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL

LES ENSEIGNANTS

Mensuel national de l'actualité pédagogique
publié 10 fois l'an de septembre à juin

25\$ par année ou 42\$ pour deux ans : taxes incluses

Envoyez vos noms et
adresses et votre chèque ou
mandat-poste à:

Journal LES ENSEIGNANTS
1316, Domaine du Moulin
L'Ancienne-Lorette, Québec
G2E 4N1
Téléphone ou télécopieur:
(418) 872-6966

Le choix de la devise qui sera adoptée par le gouvernement du Québec devra répondre aux trois conditions suivantes:

- répondre aux préoccupations et aux craintes actuelles des Québécois, de manière à ce qu'ils puissent approuver la souveraineté à une large majorité, indépendamment de toute considération de technique financière véritable, car un opinion publique, même et surtout lorsqu'elle est mal informée, a plus de puissance que n'importe quelle analyse, puisqu'elle est la réalité même, et que c'est à elle qu'il nous faut nous confronter dans ce débat.

Le choix de la monnaie d'un Québec indépendant

André Serra,
*professeur de
gestion des
entreprises*

- inspirer confiance aux acteurs de l'industrie et du commerce, ainsi qu'à ceux des marchés financiers et des institutions internationales, de manière à ce que leurs éventuelles préventions, dictées par une élémentaire prudence, ne viennent peser négativement sur l'état de l'opinion générale en raison de leur réputation d'expertise, ou entraver fâcheusement le démarrage du nouvel État par des abstentions pénalisantes.
- pouvoir enfin assurer la stabilité financière d'un Québec indépendant et constituer un outil efficace de développement économique du pays.

C'est donc à l'ensemble de ces trois critères que devra répondre la monnaie d'un Québec indépendant.

Quelle monnaie adopter?

Par ailleurs, il semble qu'un futur gouvernement indépendant doive porter son choix sur l'une des trois hypothèses suivantes:

Le choix de la devise devra assurer la stabilité financière d'un Québec indépendant.

- créer une monnaie nationale dont la valeur par rapport aux autres monnaies, au départ du moins, serait alignée sur le dollar canadien, ou bien adopter la monnaie de l'un des pays avec lesquels l'économie d'un Québec indépendant serait le plus en relation commerciale et financière, c'est-à-dire:
- soit le dollar canadien,
- soit le dollar américain.

Examen des solutions envisageables

Il convient à présent d'évaluer l'intérêt respectif de ces trois solutions éventuelles en fonction des critères de choix que nous avons définis.

Une monnaie québécoise

La confiance des Québécois

On ne peut pas demander aux Québécois d'être tous des économistes avertis. Or, ils vivent depuis toujours dans la compagnie du dollar canadien. Leur épargne, leur projets d'avenir, leurs retraites sont évalués en dollars canadiens. Comment faire pour qu'ils ne craignent pas la disparition de ce qui leur est familier? Comment les persuader qu'ils se trompent? On les sent s'accrocher au Canada et à sa monnaie comme si la

terre allait bientôt se dérober sous leurs pieds. Ce serait compromettre l'issue du référendum que de raisonner seulement en économiste.

La fiabilité d'une monnaie dépend des sentiments que cette monnaie inspire.

Rappelons-nous en effet que la valeur et la fiabilité d'une monnaie dépend, non seulement d'équations économiques purement quantitatives, mais aussi des sentiments que cette monnaie inspire, sentiments qui guident chacun d'entre nous dans notre comportement quotidien à son égard, tels que placements de capitaux, modalités d'épargne, prix à établir pour une vente, ou prix à accepter dans le cadre d'un achat, et comportement qui, très directement, influence la valeur de la devise nationale.

Une monnaie spécifiquement québécoise ne semble donc pas répondre au premier critère défini.

La confiance des milieux internationaux

Pour ce qui concerne le second critère, lequel suppose que notre monnaie inspire confiance aux différents acteurs nationaux et internationaux de l'économie et des finances, il va de soi que, dans un premier temps, probablement pendant une durée de l'ordre de un à deux ans, le comportement de l'État québécois, en matière économique notamment, fera l'objet d'une observation attentive de la part de tous les milieux financiers de la planète, et notamment de ses propres entreprises industrielles, commerciales et financières.

Par conséquent, une monnaie spécifique ne pourrait qu'inspirer au départ une certaine méfiance, de bon aloi certes, mais inhibitrice d'initiatives positives de la part de tous ceux dont on attend l'appui pour le démarrage de la jeune république. Le second de nos critères de choix n'est donc pas non plus satisfait.

Le critère économique

Si nous nous en tenions au simple contenu du rôle économique joué par la monnaie à l'intérieur d'un État indépendant, il serait évident que c'est la solution d'une monnaie spécifique au Québec que nous devrions retenir, car c'est la seule qui permettrait au gouvernement de mener une politique adaptée aux besoins également spécifiques de son économie, notamment en matière de crédit et de taux d'intérêt.

Les deux autres solutions priveraient en effet l'État québécois d'initiative en matière de politique monétaire, et par conséquent de la principale raison économique de réaliser l'indépendance. Ce serait certainement vrai en ce qui concerne l'adoption de la devise américaine, mais ce le serait probablement tout autant pour celle de la monnaie canadienne, car l'espoir d'un accord sur une gestion bipartite de la politique monétaire du dollar canadien est tout à fait illusoire, si l'on se base sur les réactions qui nous parviennent du Canada anglais. Or, dans ce domaine, nous ne pouvons nous en remettre à des hypothèses. Ce critère est donc pleinement satisfait.

En somme, seul le troisième habiliterait cette option, ce qui est insuffisant.

Une monnaie spécifique ne pourrait qu'inspirer au départ une certaine méfiance.

Dans ces conditions, je coopte donc pleinement l'intention du gouvernement actuel de ne pas se prononcer pour une devise québécoise dès la prise de souveraineté, tout en étant parfaitement conscient que l'on se privera ainsi d'un moyen d'action indispensable, pendant tout le temps où le nouvel État sera placé sous examen par la communauté économique internationale.

Mais il sera par contre tout à fait impérieux de passer à la création d'une devise véritablement nationale, dès que les légitimes préventions

internationales se seront estompées, sans doute après des consultations politiques très suivies et approfondies avec nos principaux partenaires, et après s'être entouré de la caution morale du Fonds monétaire International (FMI). Après cela, il est certain que la confiance de l'ensemble des québécois sera elle aussi installée.

L'espoir d'un accord sur une gestion bipartite de la politique monétaire du dollar canadien est tout à fait illusoire.

Le dollar canadien

La solution qui vient ensuite immédiatement à l'esprit est celle de l'adoption du dollar canadien, puisque c'est la devise que notre province utilise actuellement. C'est la solution qui présenterait par conséquent le moins de difficultés pratiques au départ, puisque rien ou presque rien ne serait à modifier dans l'état actuel des choses.

La confiance des Québécois

Contrairement à ce qui se passe avec l'éventualité d'une monnaie spécifique, le critère de la confiance de la population du Québec semblerait devoir être satisfait avec l'adoption du dollar canadien. De nombreux Québécois y verraient un gage de stabilité et de continuité, puisque beaucoup d'entre eux ne semblent pas parvenir à surmonter l'idée que l'indépendance de leur pays s'accompagnerait inévitablement d'incertitudes économiques.

La confiance des milieux internationaux

La confiance des milieux financiers internationaux paraît moins évidente, car alors le Québec aurait à supporter les criantes dont la devise canadienne fait actuellement l'objet.

En effet, contrairement à la tranquillité affectée par le gouvernement fédéral à cet égard, le dollar canadien est fort vulnérable. C'est un

colosse aux pieds d'argile, et on sait bien que ces pieds là s'appellent déficit budgétaire et dette publique. Pour ma part, je crains que le dollar canadien ne suive le chemin du peso mexicain dans les deux années qui viennent. Je m'en explique tout de suite car le sujet est d'importance.

Nous savons que le gouvernement libéral n'envisage une résorption total edu déficit budgétaire de l'État canadien que dans le cadre du budget 1997-98. Cela signifie que la dette publique s'accroîtra encore pendant deux années au moins, et atteindra au bas mot 120%¹ du PIB dans un an, gonflée par le déficit prévu de 32.7 Mds de l'exercice 95/96. Tout cela en supposant que les capitaux étrangers acceptent encore de financer ces déficits tout au long de l'exercice actuel, et que la valeur du dollar canadien ne continue pas à baisser sur les marchés internationaux.

Or, cette situation est inconfortable. Déjà le gouvernement du Canada a reçu des recommandations de prudence en matière de déficit et de dette de la part du Fonds Monétaire International (FMI). Plus récemment, l'avertissement publié par l'agence de cotation Moody's, selon lequel les dettes du Canada libellées en monnaies étrangères étaient désormais placées sous surveillance, constitue également un signe avant-coureur important de la méfiance attentive des milieux financiers internationaux.

Mais on doit malheureusement craindre que les marchés financiers réagissent plus brutalement que les institutions internationales, de manière totalement aléatoire et sans préavis, comme ont l'habitude de le faire. Il nous faut donc rester conscients du fait que si les

¹ Ce taux comprend non seulement celui de l'État fédéral (66%), mais aussi celui des provinces et des municipalités, qui concourent largement aussi à l'endettement général de la fédération.

*Il sera impérieux
de passer à
la création
d'une devise
nationale, dès
que les légitimes
préventions
internationales se
seront estompées.*

détenteurs de capitaux étrangers flottants ne nous ont pas encore traités comme le Mexique, c'est parce qu'enous disposons, depuis la reprise économique, d'un confortable excédent commercial², dont la présence contribue à maintenir leur confiance.

*Le dollar canadi-
en est fort vul-
nérable.*

Le Mexique, lui, a chuté sur le fait que sa balance des paiements extérieurs était déficitaire depuis longtemps, et surtout sur le fait que ce déficit continuait à s'accroître dangeureusement. Les situations respectives du Mexique et du Canada ne sont donc pas actuellement les mêmes.

Mais hélas, l'actuelle reprise aura un terme. Les États-Unis subissent, en raison même de leur croissance, des pressions inflationnistes sous-jacentes que la réserve fédérale tient à l'oeil, et qui justifient la croissance constante des taux d'intérêt chez nos voisins. Le taux de base de la réserve fédérale vient d'augmenter à nouveau de 0,50%, et l'on prévoit deux nouvelles hausses au cours des six mois qui viennent. La dépendance économique du Canada à l'égard des États-Unis, du fait que ces derniers absorbent 82% de nos exportations, d'une part, associée à la nécessité d'offrir une rémunération compétitive aux capitaux internationaux qui veulent bien encore financer nos déficits, d'autre part, amène la banque du Canada à suivre l'escalade américaine des taux. Mais, facteur aggravant, cette escalade conduit la Banque du Canada à ajouter un intérêt réel de près de 7 points de pourcentage par rapport à notre propre taux d'inflation interne, ce qui est considérable et accélère la croissance de la dette publique par une amplification des intérêts de la dette à payer, en entraînant corrélativement un étouffement de l'investissement productif de nos entreprises.

2. 17 milliards de dollars en 1994, soit 7,80% du montant des exportations de marchandises, mais qu'est-ce que ces 17 milliards face au déficit de 32,7 milliards annoncés pour l'exercice budgétaire 1995-96!

Or, de nombreux économistes commencent à situer le début d'une nouvelle récession entre la fin de 1995 et le début de 1997. Cette récession, lorsqu'elle adviendra, signifiera la fin de notre excédent commercial, lié pour 82% à la seule croissance américaine, et essentiellement fondé sur le commerce de nos ressources naturelles dont les prix varient périodiquement de manière très forte.

La disparition de notre excédent commercial signifiera donc aussi la fin du gage qui maintient pour le moment encore en haleine nos prêteurs étrangers. Si on ajoute à cela le fait qu'un redémarrage de l'augmentation du chômage détruirait les efforts d'éradication du déficit budgétaire, du fait de la baisse des recettes fiscales et de l'augmentation des indemnités de chômage, on comprend que toutes les conditions d'un effondrement du dollar canadien sont actuellement latentes.

Dans ces conditions, si au moment de la prise de souveraineté par le Québec la bienveillance de la communauté internationale serait sans doute encore suffisante à l'égard de l'adoption du dollar canadien, cette bienveillance ne serait cependant qu'en sursis. Les récentes réactions du FMI, de l'agence Moody's et du Wallstreet Journal sont là pour nous en convaincre.

La dette publique s'accroîtra encore pendant deux années au moins, et atteindra au bas mot 120% du PIB dans un an.

La perspective d'un effondrement du dollar canadien à terme court, fait donc naître pour la population du Québec, la crainte de voir à court terme son niveau de vie très fortement réduit et son chômage sans doute accru. Lorsqu'on considère ce risque considérable, on ne peut que sourire des craintes que la perspective de l'indépendance alimente dans les esprits de beaucoup de citoyens.

Nous ne pouvons par conséquent nous satisfaire d'une si courte période de confiance de

la part des marchés financiers internationaux, aussi devons-nous estimer que les exigences du second critère de choix ne sont que très provisoirement remplies.

Le critère économique

Il nous reste maintenant à apprécier dans quelle mesure le dollar canadien permet d'assurer au pays la stabilité financière et le développement de son économie.

Toutes les conditions d'un effondrement du dollar canadien sont actuellement latentes.

Satisfaisante au départ, notre stabilité financière pourrait être fortement compromise sous un délai pouvant varier de un à deux ans au maximum, comme nous venons de le voir. Le choix du dollar canadien paraît donc être un pari téméraire sur ce point.

Pour ce qui concerne le développement économique du pays, examinons seulement le cas de la construction résidentielle, dont l'impact est considérable sur le cycle économique global, puisqu'elle conditionne, non seulement l'activité de la construction elle-même, mais aussi toutes les industries en amont et en aval.

Or, quelle est la situation actuelle? Comment expliquer que le nombre de logements mis en chantier entre 1991 et 1994 ait progressé de 25% en Colombie Britannique, de 32% dans les Prairies, et qu'elle ait dans le même temps régressé de 1% dans les Provinces Atlantiques, de 10% en Ontario et de 27% au Québec? On invoque souvent la richesse des immigrants chinois, ou le nombre plus important d'immigrants en CB pour expliquer cette disparité, mais il est bien évident que cela n'explique pas la totalité de cette conjoncture. D'autre part, les prix des maisons dans cette province lointaine sont également de 20% plus élevés que les nôtres, lesquels n'assurent plus un développement harmonieux de nos entreprises, et par conséquent fragilisent aus-

si le sort des travailleurs, affectant par contre-coup l'ensemble du commerce, de la consommation et de l'épargne québécois.

La cause essentielle de ce phénomène repose sur le fait qu'une monnaie unique règne sur l'économie de l'ensemble du Canada, dont la gestion entraîne pour cette raison même une politique de crédit unique sur l'ensemble du territoire de la fédération. Or, les provinces du Canada possèdent des cycles économiques différents. Les périodes de récession ou de reprise ne coïncident pas d'une province à l'autre, et c'est particulièrement le cas de l'Ontario et du Québec, ce qui a été très clairement exposé dans un rapport de la Banque Royale³ et signalé par de nombreux observateurs de l'économie⁴. Il en résulte que la politique monétaire de la Banque du Canada ne peut faire face à la fois aux besoins simultanés des provinces en reprise et à ceux des provinces en récession. Ceci est très clair et veut dire, en toutes lettres: la monnaie canadienne ne convient pas au Québec, pas plus maintenant que dans l'indépendance, et c'est la Banque Royale qui l'écrit.

Le choix du dollar canadien paraît être un pari téméraire.

3. Ce rapport de la Banque Royale du Canada a été publié en septembre 1992, peu avant le référendum du 26 octobre sur les accords de Charlottetown, dans l'intention de plaider pour l'unité canadienne. J'extrais de ce rapport le passage suivant (p. 16, col. 2., par. 2):

Certains ont suggéré un contrôle conjoint du Canada et du Québec sur la Banque centrale. Politiquement une telle entente serait difficile à mettre sur pied et, même si l'on y parvenait, serait intrinsèquement instable et précaire: les cycles économiques atteignent en général le Québec et le Canada avec des décalages temporels et dans des mesures différentes; aussi une politique monétaire judicieuse pour le Canada pourrait-elle être néfaste pour le Québec en l'absence des flux budgétaires qui servent actuellement d'amortisseurs. Les deux pays s'opposeraient donc sur les mesures à prendre, la politique monétaire serait paralysée, et le seul moyen de sortir de l'impasse serait de dissoudre l'union monétaire.

Ainsi la Banque du Canada reconnaissait-elle par cet argument visant l'après-indépendance, que la politique monétaire actuelle est néfaste au Québec, car les «amortisseurs budgétaires» dont il fait état consistent essentiellement dans les prestations de chômage, et celles versées dans le cadre de la péréquation fédérale. Elles ne peuvent se substituer en aucune manière aux leviers réels du marché. Mieux vaut en effet ne pas subir un chômage imposé de l'extérieur. C'est plus sain pour les habitants du Québec.

4. François Moreau = Le commerce extérieur du Québec — Asticou — 1988.

Un exemple permettra de mieux comprendre les implications négatives de la monnaie unique du Canada. Nous le prendrons dans l'industrie de la construction. Les taux d'intérêt pratiqués actuellement ne gênent apparemment pas l'industrie de la construction de la Colombie Britannique, en revanche ces mêmes taux stérilisent celle du Québec. Le fait qu'un même taux entraîne des attitudes d'achat contraires chez les deux populations s'explique par la différence existant entre les situations économiques des deux provinces. La sensation d'incertitude de Québécois rend leur engagement frileux en face d'un taux hypothécaire dont le niveau, par contre, n'effraie nullement les habitants de la Colombie dont l'avenir économique leur semble largement ouvert et exempt de risques.

*La monnaie
canadienne ne
convient pas au
Québec, pas plus
maintenant que
dans l'indépen-
dance,
et c'est la Banque
Royale qui l'écrit.*

Cette disparité n'est pas seulement théorique. On la vérifie également sur le terrain. Si on met en parallèle les fluctuations des taux d'intérêt au Canada et celles de la construction résidentielle au Québec depuis deux ans, on s'aperçoit qu'elles coïncident étroitement. Si une reprise se manifeste au cours d'un mois, elle est immédiatement cassée si le taux d'intérêt hypothécaire monte seulement d'un demi-point, alors que l'activité de la construction en Colombie Britannique ne subit aucune inflexion dans le même temps. Ceci montre que les seuils de sensibilité au niveau des taux d'intérêt hypothécaires des acheteurs des deux provinces ne coïncident pas, du moins en ce moment.

D'autres exemples concordants de ce phénomène existent au Québec. La synthèse des effets induits par cette particularité de la fédération canadienne montre clairement que la principale raison de la perte progressive de l'importance économique de Montréal⁵ résulte d'une politique monétaire canadienne systématique-

ment conue et menée pour l'intérêt des provinces du centre et de l'ouest de la fédération⁶.

En raison de cette divergence de cycle économique entre le québec et les provinces le splus riches du Canada, on peut donc conclure que l'adoption du dollar canadien, entraînant nécessairement le maintien de la même politique monétaire défavorable, continuerait à maintenir le Québec dans une relative stagnation économique.

Pour justifier l'union monétaire canadienne, on invoque très souvent les dispositons du traité de Maastricht, dont l'application devrait conduire l'Europe à se doter d'une monnaie unique avant la fin du présent millénaire. Il faut noter qu'il s'agit là d'un projet essentiellement politique, largement contesté par la plupart des économistes européens, qui font précisément reposer leurs critiques sur les différences de cycle économique entre les différents centres humains de l'Europe.

*L'adoption
du dollar canadi-
en
continuerait à
maintenir le
Québec dans une
relative stagnation
économique.*

Pour comprendre la réalité de cette inquiétude, songeons à ce qu'aurait été les conséquences des crises monétaires européennes qui se sont déroulées de 1992 à ces derniers jours⁷.

5. Je voudrais rappeler ici l'excellent mémoire présenté le 1er mars par le groupe Paul Hasselin devant la commission de Montréal. Ce mémoire montrait qu'il lui avait été impossible de créer à Montréal, lorsque monsieur Parizeau était ministre des Finances, et malgré l'appui actif de ce dernier, un centre bancaire international ou centre financier international, dont l'installation aurait pu faire de la métropole une plaque tournante internationale de la finance. Le système fédéral les en a empêchés. La création de tels centres constituerait sans doute une priorité dès l'avènement d'un Québec indépendant, et comporterait des retombées positives considérables pour le pays, tant sur le plan économique que sur le plan humain et social. Je renvoie le lecteur à ce mémoire.

6. Au sujet des cycles économiques relatifs aux villes, et de l'intérêt de disposer d'une monnaie séparée pour les territoires qui se trouvent en opposition de cycle économique à l'intérieur d'une même entité politique, on lira avec beaucoup de profit, et sans doute aussi de grandes surprises, l'ouvrage de Jane JACOBS, intitulé *Les villes et la richesse des nations* — Boréal — 1992.

En conclusion, on peut dire que l'adoption de la devise canadienne comme monnaie d'un Québec indépendant ne satisferait que le premier critère de confiance, partiellement le second et pas du tout le troisième. Cela me conduit donc à recommander formellement l'abandon de cette solution.

Le choix du dollar américain ne pourrait qu'améliorer l'image de notre gouvernement auprès des milieux financiers internationaux.

Le dollar américain

La confiance des Québécois

Vis-à-vis de notre premier critère, celui de la confiance des Québécois, il m'est difficile d'avoir une opinion sans nuances. Sur le plan économique, cette confiance me semble devoir être postulée. En revanche, il se pourrait que sur un plan subjectif les citoyens québécois puissent s'effrayer de ce parrainage, et penser qu'ils se mettraient ainsi quelque peu entre les mains du colosse américain. Tout le monde sait que la plupart des Québécois n'apprécient guère le système américain de valeurs morales. Si cette monnaie était adoptée, il faudrait sans doute faire des efforts pour les convaincre du fait qu'adopter le dollar américain n'implique nullement l'obligation de changer de manière de vivre.

Je n'en dirais donc pas davantage. Par contre, une grande partie des dirigeants d'entreprises québécoises, actuellement hostiles à une séparation entre le Québec et le Canada, reverraient

7. Voici les événements les plus notables de la période:

le 17.09.92, la livre et la lire sortent du SME (système monétaire européen), et les banques centrales de la Grande-Bretagne et de l'Italie baissent significativement sur leurs taux d'intérêt de base.

le 23.09.92, l'Espagne rétablit le contrôle de change. Elle est suivie sur cette voie par le Portugal et l'Irlande le 24.

le 21.11.92, la peseta et l'escudo sont dévalués de 6% — plusieurs banques centrales européennes relèvent leurs taux d'intérêts de base.

le 30.01.93, la livre irlandaise est dévaluée de 10%.

le 02.08.93, les limites de fluctuation des devises européennes au sein du SME sont portées de 4,50% à 30%, ce qui équivaut presque un abandon du SME, pourtant considéré comme la base d'édification de la future monnaie commune.

le 13.05.93, la peseta est dévaluée de 8% et l'escudo de 6%

sans doute plus facilement leur position dans cette perspective. Certaines de leurs craintes pourraient s'en trouver allégées, sinon disparaître, car 25% de leur affaire se font avec les États-Unis. Or, c'est sur leur opinion, réputée compétente, que s'appuient un bon nombre des citoyens qui, dans le peuple, sont réfractaires à l'indépendance.

Il ne fait pas de doute qu'une adhésion des milieux d'affaires québécois à l'indépendance permettrait d'emporter la partie, car elle rendrait possible le retournement de l'opinion des gens qui fondent actuellement leur opposition sur des préoccupations économiques, sans d'ailleurs toujours bien comprendre ce qu'ils affirment souvent sans aucune rationalité, ni connaissance particulière.

La confiance des milieux internationaux

Le choix du dollar américain comme devise nationale ne pourrait qu'améliorer l'image de notre gouvernement auprès des milieux financiers internationaux. Il convient d'avoir présent à l'esprit le fait que le dollar américain joue généralement le rôle d'un étalon monétaire international, de telle sorte que les décideurs des multinationales et des fonds de pension trouveraient dans la monnaie québécoise un image qui leur est familière.

Il gagnerait des taux d'intérêt inférieurs d'au moins deux points de pourcentage.

Notons également les remises en ordre de certaines monnaies européennes dans la première semaine de mars 1995.

La question qu'il faut se poser est la suivante: Que serait-il arrivé si les distorsions économiques qui donnèrent naissance à ces manipulations étaient intervenues dans le cadre d'une monnaie européenne unique?

La réponse est simple. La Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne et le Portugal se seraient enfoncées progressivement dans un marasme économique tel que les autres États de l'Union européenne auraient été amenés à créer une forme de péréquation financière du type «Canada», pour «écoper» les hausses du chômage dans ces pays. N'est-ce pas là notre sort actuel, ici, au Québec?

C'est bien là, me semble-t-il, une belle démonstration a contrario de la nocivité d'une monnaie unique régnant sur des zones économiques disparates.

Le critère économique

En ce qui concerne la stabilité financière du Québec, le choix du dollar américain présenterait de nombreux aspects positifs.

Le Québec serait évidemment assujéti à la politique monétaire des États-Unis, mais pas plus qu'il ne l'est actuellement à celle du Canada. Par contre il y gagnerait des taux d'intérêt inférieurs d'au moins deux points de pourcentage par rapport aux taux canadiens actuels⁸. Les taux d'intérêts hypothécaires suivraient, et cette différence de taux suffirait à entraîner le redémarrage de la construction résidentielle, actuellement léthargique, ce qui constituerait un effet d'amorçage puissant sur l'ensemble de l'économie du pays.

L'activité de la construction conditionne toutes les industries en amont.

Nous avons déjà dit que l'activité de la construction conditionne toutes les industries en amont dont elle emploie les produits, les différents matériaux de construction et de parement, l'industrie électrique et des câbles, la métallurgie de l'aluminium, l'industrie de la plomberie, celle des revêtements de sol, du bois, les métiers de ferronnerie, de vitrerie et de décoration, l'industrie chimique.

Elle conditionne aussi un grand nombre d'activités en aval, tel que l'ameublement, le textile de literie, d'ameublement et de décoration, les articles de vaisselle, de jardinage et bien d'autres encore.

8. On m'a déjà demandé pour quelles raisons les taux d'intérêt devraient être les mêmes aux États-Unis et au Québec, dans le cas où ce dernier adopterait la devise américaine. J'ai répondu que si nous pratiquions des taux différents, il se créerait inmanquablement un trafic de capitaux purement spéculatif entre les deux pays. C'est l'existence du taux de change qui sert «d'écluse» entre deux zones monétaires. Lorsque la monnaie est la même dans un ensemble géographique donné, cette «écluse» n'existe pas. On peut cependant imaginer de conduire des politiques différentes. Cela ne serait pas théoriquement impossible, mais ce serait au prix d'une réglementation extrêmement coercitive qui présenterait de très nombreux inconvénients.

Enfin, toutes ces activités conditionnent à leur tour l'ensemble des services, tels que la banque, l'assurance, le transport et une infinité d'autres, de telle manière que le nombre des entreprises touchées par ce type de relance serait considérable.

Il est important de noter que la plus large partie des produits résultant de ces activités est élaborée au Québec, de tel sorte qu'il ne faut pas craindre que notre balance commerciale se déséquilibre en raison d'importations trop fortement croissantes. C'est là un point majeur qui devrait cependant être totalement confirmé par une étude appropriée⁹.

Une impulsion d'une telle ampleur ferait progressivement chuter le taux de chômage, en touchant successivement les différents secteurs de l'activité économique du pays. Des mesures d'accompagnement et de renforcement réglementaire, fiscaux et sociaux pourraient accélérer le mouvement et l'ondescendrait sans doute au bout d'un à deux ans au niveau du taux canadien, de l'ordre de 9%. On peut même espérer atteindre le taux américain de 6 à 7% au bout du trois à quatre ans, à mesure que l'ensemble de l'économie se restructurerait¹⁰ en se développant.

La gestion de la propre dette publique de la province se trouverait facilitée par l'adoption du dollar américain.

Cette dynamique constituerait un centre attractif pour les investissements nationaux et étrangers, contribuant ainsi à alléger le poids relatif de la dette, dont le ratio par rapport au produit intérieur brut diminuerait d'année en année. Il est en effet fondamental de souligner que la dette publique n'est pas tant importante par sa masse, que par ce qu'elle représente en temps d'activité économique du Québec. Si nous parvenons à diminuer ce temps, la dette

9. Il serait impératif d'établir le tableau des échanges intersectoriels d'activité de l'industrie de la construction du Québec (tableau de Léontief).

10. Revoir ce qui est dit dans la note de bas de page no 5 de la page 101

publique, même non remboursée, deviendrait un non-problème. Bien entendu cette considération ne constitue pas une invitation à ce que nous nous endettions davantage, mais une invitation à ne pas considérer le problème de la dette publique seulement comme un problème de comptabilité arithmétique, mais comme un problème de flux financier.

L'adoption du dollar américain rendrait moins menaçants les risques de voir partir les capitaux.

La gestion de la propre dette publique de la province, qui est très importante, se trouverait facilitée par l'adoption du dollar américain. sur ce point, il faut noter qu'une fraction importante de l'épargne québécoise¹¹, notamment celle des fortunes grandes et moyennes, est placée depuis longtemps en dollars américain, à la fois pour des raisons fiscales, mais aussi pour échapper à la fragilité du dollar canadien¹². En cas d'adoption du dollar américain par le Québec, il est vraisemblable qu'une partie de ces capitaux pourrait être rapatriée, au prix, peut-être, d'une amnistie fiscale ou d'incitatifs fiscaux¹³. Ce retour de capitaux nationaux pourrait avoir pour conséquence une moindre vulnérabilité vis-à-vis des prêteurs étrangers, d'une part, et une augmentation des investissements productifs au Québec, d'autre part.

D'autre part, l'adoption du dollar américain rendrait moins menaçants les risques de voir partir les capitaux flottants actuellement présents au Québec. Un assèchement des trésoreries des entreprises ne serait plus à craindre pendant toute la période allant du référendum à l'indépendance

11. Mais difficile à apprécier en volume. Il faudrait cependant essayer de l'évaluer.

12. Notons à ce sujet que le dollar canadien était encore coté 0,82\$US en 1992, mais ne valait plus que 0,70\$US en janvier 1994 par rapport au dollar américain. La perte de la devise américaine a donc été de 15% en deux ans.

13. Il faudrait sans doute envisager d'aligner, au moins partiellement, notre fiscalité relative aux entreprises sur la fiscalité américaine. Cette disposition participerait au ralliement des gens d'affaires québécois. Notons à cet égard que, même et surtout si cela n'est pas dit, il existe une crainte certaine de ces milieux à l'égard d'une politique socialisante du gouvernement en place après l'indépendance.

effective. Tout au contraire, des mouvements inverses de capitaux internationaux pourraient avoir lieu, dans la mesure où tout péril monétaire serait désormais conjuré. Du moins faudra-t-il rapidement établir le taux de change de conversion dès que la décision sera prise, pour éviter les spéculations (cf. les fluctuations du deutschmark lorsque fut décidée la conversion des marks de l'ex-RDA, après la chute du mur de Berlin). Un contrôle des flux en dollars canadiens en provenance ou en direction du reste du Canada devra également être mis en place en même temps pour décourager la spéculation, tant que la conversion ne sera pas rendue effective.

L'économie québécoise aurait un impact insignifiant sur l'économie américaine (elle en représente seulement 2% environ), alors que cet impact serait très important sur l'économie canadienne (25 à 30%). De telle sorte qu'on ne doit pas s'attendre à des réactions très négatives de la part des autorités monétaires américaines. En revanche, l'adoption du dollar canadien entraînerait probablement des négociations difficiles avec le gouvernement d'Ottawa.

Dans les transactions commerciales avec les États-Unis, nos entreprises n'auraient plus à souffrir des fluctuations du taux de change de notre monnaie, puisqu'elle serait la même que celle de nos clients¹⁴.

Sur le plan politique, le fait de ne plus être dépendant des autorités monétaires d'Ottawa nous mettrait à l'abri d'éventuelles pressions de la part du Canada au moment de la négociation de la dette et du partage des actifs communs. De plus, notre appartenance à la zone

14. On m'a déjà demandé si le fait d'abandonner une monnaie qui est faible, par rapport au dollar américain, et constitue ainsi un facteur favorable pour l'exportation, ne serait pas un inconvénient. J'ai répondu que c'est de la productivité et de notre professionnalité que nous devons tirer notre compétitivité, non d'artifices qui nous affaiblissent à terme. Sur ce point, il est préférable de prendre modèle sur les Allemands, les Suisses et les Suédois, plutôt que sur les pays du tiers-monde en développement.

Le fait ne plus être dépendant des autorités monétaires d'Ottawa nous mettrait à l'abri d'éventuelles pressions.

dollar rendrait difficile au gouvernement canadien de refuser la négociation d'une entente économique, comme celui-ci le laisse largement entendre actuellement¹⁵.

Mais plus encore que ces avantages structurels, le choix du dollar américain nous mettrait à l'abri de trois éventualités dangereuses

En premier lieu, si la conversion de nos actifs liquides en dollars américains se faisait à temps, nous pourrions éviter de voir notre économie entraînée dans le krach qui menace à court terme le dollar canadien, comme je l'ai exposé plus tôt, et qui pourrait avoir pour effet de faire perdre à cette devise 20 à 30% de sa valeur en quelques jours¹⁶.

Lorsqu'il se produira, ce krach¹⁷ n'aura pas seulement pour effet d'entraîner une augmentation massive des intérêts et de tuer ainsi pour longtemps toute velléité de reprise de la construction résidentielle, noeud gordien de la croissance, et cette fois sur l'ensemble du Canada, mais aussi celui d'augmenter considérablement le coût des importations, et par voie de conséquence nos prix de revient industriels, entraînant ainsi le niveau de vie canadien dans un cycle infernal de

Notre appartenance à la zone dollar rendrait difficile au gouvernement canadien de refuser la négociation d'une entente économique.

15. J'avoue ne pas comprendre cet acharnement à vouloir à tout prix négocier en entente économique avec nos voisins. L'entente existe déjà, en ce sens que les produits du Canada et du Québec transitent librement à travers les frontières provinciales, dans le cadre d'une réglementation commune de tous ordres. Je ne vois pas pourquoi, parce que nous saisissons notre indépendance, le Canada se mettrait brusquement à édifier contre nous une législation douanière et hérissant ses frontières de douaniers affectés de patibularité. Nous vivons actuellement sous un régime de libre-échange avec le reste du Canada, et j'aimerais que l'on me montre pourquoi il pourrait en être différemment si nous proclamons notre indépendance politique. Il est bien évident que le Canada a au moins autant d'intérêt que nous à maintenir nos échanges après l'indépendance.

16. Le peso mexicain a perdu 44% de sa valeur en un mois, et son taux d'intérêt à court terme vient d'atteindre 50%.

17. La très récente crise monétaire, postérieure au dépôt de mon mémoire effectué le 10 février, a eu pour effet de faire perdre au dollar canadien, entre le 9 février et le 7 mars, 11,50% sur le deutschmark, 9,88% sur le yen et 9,55% sur le franc français. Le lecteur voudra bien croire que je n'y suis pour rien.

décroissance. Le choix du dollar américain nous isolerait de cette éventualité, dont la probabilité croit de jour en jour¹⁸.

En second lieu, si la valeur du dollar canadien continue à baisser comme elle l'a fait de façon continue depuis deux ans¹⁹, la valeur de la dette étrangère de l'État fédéral et des Provinces continuera de se réévaluer parallèlement d'elle-même en dépit des remboursements qui pourraient être effectués pour la diminuer, nous faisant entrer insensiblement dans le cycle infernal «dévaluation — endettement» qu'ont connu beaucoup de pays du tiers-monde pendant la décennie 80. L'adoption du dollar américain après l'indépendance aurait pour effet d'empêcher l'initialisation d'un tel processus pour le Québec, avec cette prime supplémentaire qu'alors notre dette libellée en dollars canadiens baisserait au contraire en valeur de notre nouvelle monnaie, entraînant, sans effort fiscal, social ou économique d'aucune

D'ailleurs, je ne vois dans cette chute qu'un signe avant-coureur d'une catastrophe plus importante encore, au moment où la balance commerciale s'inversa comme je l'ai indiqué plus haut, et non le krach que je prédis au paragraphe précédent. D'ici là, il est vraisemblable que le dollar canadien reprendra du poil de la bête vis-à-vis du dollar américain, le levier des taux d'intérêt restant encore efficace pour quelques temps encore.

18. À cet égard, l'avertissement publié par l'agence de notation Moody's, selon lequel les dettes du Canada libellées en monnaies étrangères étaient désormais placées sous surveillance, constitue un signe avant-coureur important. Malheureusement, les deux éventualités qu'ouvre cette situation sont assez comparables. Ou bien le budget fédéral, présenté le 27 février, sera jugé suffisant par les milieux financiers internationaux et alors le dollar canadien sera sans doute sauvé, mais cela voudra dire que son exécution entraînera une baisse immédiate du niveau de vie canadien et le déclenchement d'une récession économique spécifique. Ou bien ce sont ces milieux financiers qui s'en chargeront par le simple retrait de leurs capitaux. En somme, notre seul choix véritable se situe actuellement entre le suicide et l'exécution.

19. Les baisses du dollar canadien entre le 21-1-94 et le 21-2-95 ont été les suivantes:

- 21.55% vis-à-vis du deutschmark
- 6.644% vis-à-vis du dollar américain
- 19.50% vis-à-vis du yen
- 19.42% vis-à-vis du franc français.

- Mais au total ces baisses ont été bien plus fortes encore depuis 1992:

- 15% vis-à-vis du dollar américain,
- 30% vis-à-vis du yen,

C'est-à-dire une dévaluation, non pas cyclique, mais continue.

sorte, la résorption de notre part d'endettement fédéral et de notre propre dette provinciale.

Je met ici en garde le lecteur contre l'existence d'un certain nombrilisme fédéral, et plus généralement canadien, qui donne à croire que notre seule appartenance au G7 peut nous épargner des situations de ce genre. Le Canada n'est pas plus préservé des conséquences de sa mauvaise gestion qu'en importe quel autre pays. L'exemple de la Russie est là pour nous montrer que ni la taille, ni la sympathie des autres nations ne protègent contre les fautes de gestion.

Enfin, il faut bien admettre que le départ du Québec ne sera pas politiquement neutre pour le reste du Canada. L'équilibre politique de ce pays en sera obligatoirement affecté, et bien que ce sujet sorte des limites de mon mémoire, je dois cependant souligner qu'une modification ultérieure de la structure du Canada (autre que celle qui proviendrait du départ du Québec), influencerait nécessairement la valeur de la devise canadienne dans le sens de la faiblesse, quelle qu'en seraient les modalités, dramatiques ou non. Dans une telle conjoncture, si nous avions conservé la devise canadienne, il me semble évident que notre économie en subirait nécessairement le contre-coup.

On constate donc que le dollar américain satisfait correctement les conditions des trois critères de choix que nous avons retenus au début de ce mémoire. Étant la seule des solutions étudiées qui se trouve dans ce cas, il semble bien que ce serait effectivement l'adoption du dollar américain qui garantirait le mieux la stabilité financière et le développement économique d'un Québec indépendant, en offrant par surcroît les plus grandes garanties de confiance pour la population québécoise et les milieux économiques internationaux.

Proposition

Je propose donc l'adoption du dollar américain comme devise du Québec indépendant.

Ma conclusion sera que, lorsqu'on cherche une méthode pour définir le meilleur environnement monétaire pour l'avenir économique du Québec, on débouche sans même s'en apercevoir sur la démonstration de la nécessité rationnelle de l'indépendance de notre pays pour des raisons strictement économiques.

Pont n'est plus alors besoin de s'appuyer sur l'histoire, sur la langue ou toute autre argumentation socio-culturelle, ce qui ne peut entraîner que des débats essentiellement subjectifs, particularistes²⁰, et stériles puisque les positions de chacun sont intangibles et parfaitement définies à l'avance.

Cela n'empêche nullement que certains puissent avoir des raisons personnelles supplémentaires à rechercher l'indépendance ou des motifs personnels pour s'y opposer, mais ce qui est important, c'est que le fondement économique de l'indépendance soit partagé par tous, quelles que soient les langues ou les couleurs, car c'est exclusivement de ce fondement-là que dépend la réussite ou l'échec de notre initiative. S'il ne suffit sans doute pas, il

20. Je n'emploie pas du tout ce mot dans un sens péjoratif, mais pour souligner que ces arguments ne sont valides que pour des fractions de la population globale, et que, même si ces fractions sont importantes, voire fondatrices, la réalité d'aujourd'hui en fait des particularismes qui ne peuvent rencontrer de consensus décisifs à propos de la question actuelle débattue.

En revanche, l'argumentation économique, même si elle demeure elle aussi toujours contestable, sa contestation ne peut jouer que sur ses marges, car un grand nombre de raisonnements et des principes économiques sont partagés par tous les économistes, à partir du moment où les données auxquelles ces raisonnements s'appliquent sont certaines. Il en est par exemple ainsi de l'extrait du rapport de la Banque Royale cité plus haut dans la note 3 de la page 99. Il suffit de développer ces raisonnements et de les faire bien comprendre par le plus grand nombre. Là se trouve, bien entendu, la difficulté. Le défi qui nous occupe vaut sans doute la peine que l'on fasse cet effort d'information et d'explication.

constitue cependant une condition nécessaire, de telle sorte qu'il est impératif de dépasser le débat actuel sur le seul terrain économique.

Toutefois, si le seul exposé de la question monétaire et de ses conséquences est de nature à solidariser la plupart des composantes de la population, et à emporter leur adhésion massive à l'indépendance du Québec en dépit de leurs différences sur bien d'autres points, encore conviendrait-il que cette question leur soit exposée de manière claire, et sensiblement plus documentée que ne le fait le présent mémoire, dont la densité assez réductionniste s'explique par la durée limitée imposée à son exposition. □

relations

Revue d'analyse sociale, politique et religieuse

Pour comprendre le fond des choses!

■ un an (10 nos) : 26\$ ■ deux ans : 47\$ ■ À l'étranger : 27\$
taxes incluses

Communiquer avec Mme Héléne Desmarais,
25 ouest, rue Jarry, Montréal H2P 1S6 Tél.: 387-2541

Les plus pauvres de la population canadienne se sont appauvris davantage en 1994 et rien n'indique que leur situation s'améliorera. C'est le

contraire qui est prévisible. Le revenu des assistés sociaux est en deçà des seuils de pauvreté dans toutes les provinces.

La pauvreté

Rosaire Morin

Pour comble de malheur, cinq provinces ont réduit leur niveau de prestations sociales. Cette tendance se poursuit. Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, vient d'emboîter le pas. Il vient de réduire ses prestations aux assistés sociaux de 21%. Le gouvernement fédéral nous prépare une réduction de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale. Par surcroît, la diminution des transferts sociaux annoncée pour le 1er avril 1996 par le gouvernement fédéral aggravera considérablement le niveau de la pauvreté. La situation devient explosive. Lorsque le tiers d'un pays vit d'assistance gouvernementale, on est sur le point de voir apparaître des troubles sociaux et des taux de criminalité qui seront très onéreux. Si les gouvernements comprenaient que la seule façon de réduire humainement le coût des programmes sociaux, c'est de mettre la population au travail...

Les Archives nationales

Les Archives nationales du Québec fêtent leur 75^e anniversaire. C'est un événement que la revue soulignera en décembre par la publication d'un dossier. Rappelons aujourd'hui que la no-

mination du premier archiviste du gouvernement de la province de Québec a été faite le 2 septembre 1920. C'était la naissance officielle des Archives nationales du Québec.

Rattachées au ministère de la Culture et des Communications, elles veillent à la conservation et à la mise en valeur des documents significatifs pour l'histoire du Québec. En plus d'encadrer la constitution des archives du gouvernement et d'en assumer la diffusion, elles soutiennent la conservation et la diffusion des archives de la société québécoise. Les Archives nationales du Québec possèdent neuf centres d'archives régionaux. Elles appuient l'action de 21 centres agréés d'archives privées. Elles conservent au-delà de 35 kilomètres d'archives écrites, 8 millions de photographies et de pièces iconographiques, 765 000 cartes et plans et plus de 38 000 heures d'enregistrements sonores, de films et de vidéos. Ces documents témoignent de l'histoire du Québec dans tous les domaines de la vie collective.

Les Archives nationales du Québec possèdent neuf centres d'archives régionaux.

Promo Plastick

Promo Plastick, c'est une petite entreprise de Saint-Jean-Port-Joli. C'est une coopérative de dix travailleurs. Le volume d'affaires est d'un million de dollars. Saviez-vous que la figurine de YOUPPI, la mascotte des Expos, est fabriquée par Promo Plastick? La Coop fabrique aussi la figurine des Cardinals de Saint-Louis et des Phillies de Philadelphie. La célèbre effigie du bonhomme du Carnaval de Québec est aussi réalisée à Saint-Jean-Port-Joli.

Depuis trois ans, dix employés ont acheté la division "articles promotionnels et publicitaires" de leur ex-employeur et ils ont formé une coopérative de travail. Dès sa première année d'opération, Promo Plastick connaissait la

rentabilité. Elle produit une diversité de macarons, de boutonnères, de porte-clés. Elle a conquis la confiance de Desjardins, de Walt Disney, de Loto-Québec et de Loto-Ontario. "Small is beautiful".

Le Fonds de solidarité

Le gouvernement du Québec et le Fonds de solidarité viennent de mettre sur pied un Fonds régional de solidarité dans chacune des régions du Québec, pour créer ou maintenir des emplois, stimuler l'économie du Québec et favoriser la formation économique des travailleuses et travailleurs.

Les Fonds régionaux effectuent des investissements de 50 000 \$ à 500 000 \$ dans des entreprises en démarrage, aux premiers stades de développement, en croissance ou en développement, oeuvrant dans les secteurs manufacturiers ou tertiaire.

Le gouvernement du Québec et le Fonds de solidarité viennent de mettre sur pied un Fonds régional de solidarité dans chacune des régions.

Chaque Fonds régional de solidarité disposera d'un capital initial de 6 millions \$ qui lui sera versé par le Fonds de solidarité. L'investissement total est de 96 millions \$ pour le départ. Par la suite, le Fonds de solidarité investira dans chacun des fonds régionaux les sommes nécessaires, selon les besoins.

Les conseils d'administration de ces fonds seront composés majoritairement de représentants des régions. D'ici la fin de novembre, cinq fonds régionaux seront lancés avant la fin de novembre: Côte-Nord, Maurice-Bois-Francis, Abitibi-Témiscamingue, Estrie et Laval.

Des vacheries

En marge du référendum, les interventions n'ont pas toutes été brillantes, de part et d'autre. La plus remarquable revient à Paul Martin, le

ministre fédéral des Finances. Ce grand argentier dont les bateaux arborent le pavillon du Panama a déclaré qu'il prévoyait la perte d'un million d'emplois dans un Québec souverain. "Je ne dis pas que ces emplois vont tous disparaître, mais ils sont menacés", a-t-il déclaré en conférence de presse. La mesure était pleine. Un emploi sur trois serait perdu.

Ce grand argentier prévoyait la perte d'un million d'emplois dans un Québec souverain.

Les interventions les plus répétitives appartiennent au fils de Daniel Johnson. Le Lac Saint-Jean perdrait 4 000 emplois avec la fermeture de Bagotville et les bureaux de l'impôt à Jonquière. Le Québec perdrait 92 300 emplois, incluant la disparition magique de 4 000 fermes laitières. Le déficit budgétaire atteindrait les 15,6 milliards de dollars. Les taux d'intérêt augmenteraient. Les exportations diminueraient. L'accès au crédit serait très difficile. Le pouvoir d'achat de la population diminuerait de 10%. C'était la catastrophe, l'apocalypse.

Il y a aussi l'ineffable Michel Bélanger qui annonçait sérieusement que des capitaux fuiront le Québec si le OUI l'emporte. "Les actifs financiers peuvent être transportés facilement par un simple coup de téléphone" déclarait-il devant l'Association des manufacturiers du Québec. C'est le coup de la Brink's 25 ans plus tard. M. Bélanger devrait se souvenir que la photo du camion de la Brinks, chargé de titres québécois et s'appêtant à prendre la direction de l'Ontario, n'était qu'un coup monté.

Il ne faut oublier les célèbres paroles du sénateur Jacques Hébert qui parlait de la "vache séparatiste"... Le Sénat ne grandit pas son homme.

Caisse Sainte-Marguerite

La Caisse populaire de Sainte-Marguerite de Trois-Rivières s'implique à fond dans la for-

mation continue de ses 53 employés. Elle investit 3,2% de la masse salariale dans des programmes de formation. Plus de la moitié des employé(e)s sont inscrits dans des cours de niveau collégial ou universitaire ou dans des programmes de perfectionnement personnel ou technique: formation en français, gestion du stress, crédit à la consommation, mathématiques financières, etc. En enrichissant chacun des employé(e)s, en accroissant leurs connaissances, la Caisse Sainte-Marguerite a choisi le moyen par excellence pour garantir la réussite de toutes ses opérations.

Malheur à ma Caisse

Ma Caisse populaire me fait parvenir un "Avis de convocation" doublé d'un "Notice of Meeting". Cette pratique du bilinguisme simultané est condamnable. Elle se généralise dans toutes les entreprises. Des hôpitaux, des universités, le Bell, les banques, les entreprises de juridiction fédérale, les ministères fédéraux et combien d'autres entreprises utilisent le bilinguisme simultané. C'est un usage fautif, condamnable. Si les Francophones du Québec qui utilisent déjà l'anglais au travail dans une proportion de 40% poursuivent la généralisation du bilinguisme simultané, nous en viendrons avec les années à acquérir le sentiment que la langue française n'est pas nécessaire. Lorsque la langue maternelle n'est pas nécessaire, on fait comme les francophones hors Québec; sur 1 800 000 d'origine française, 600 000 seulement parlent le français à la maison.

Lorsque la langue maternelle n'est pas nécessaire, on fait comme les francophones hors Québec.

Pro-Faune

Pro-Faune, c'est une petite coopérative qui oeuvre dans l'aménagement de la faune. Elle existe depuis sept ans. Elle a pignon sur rue à

Sainte-Foy. Elle emploie 15 personnes. Elle offre des services professionnels de grande qualité dans un secteur de pointe. Elle oeuvre à la grandeur du Québec. Elle est spécialisée dans le domaine environnemental, plus particulièrement dans l'échantillonnage divers concernant la faune et la flore, la gestion et l'aménagement faunique. Elle établit des plans d'aménagement de lacs et de rivières, de pourvoiries et de portraits de territoire. Sa clientèle se compose de grandes et de petites entreprises, de municipalités et de groupes intéressés à la mise en valeur du territoire de la faune. Son mode de gestion coopératif permet à chacun des membres de s'impliquer activement dans le développement de leur coopérative.

Vous devrez par ailleurs assumer la responsabilité de défendre les principes de la démocratie et de la liberté, tout en contribuant à l'édification d'un Canada fort et uni".

L'usine de la citoyenneté

En septembre et en octobre, le gouvernement fédéral a accéléré de façon anormale le processus d'accession à la souveraineté. En ces deux mois, 15 000 immigrants ont prêté serment à la reine et ont reçu une lettre du ministre fédéral Sergio Marchi dans laquelle on peut lire: "Désormais, vous bénéficiez des mêmes droits et privilèges que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. Vous devrez par ailleurs assumer la responsabilité de défendre les principes de la démocratie et de la liberté, tout en contribuant à l'édification d'un Canada fort et uni".

Voilà un appel indigne exprimé dans une démarche indigne! Le gouvernement fédéral vient de se déshonorer une autre fois.

Une assurance pour les médecins

Québec paiera des primes atteignant les 300 000 \$ par médecin âgé de 65 ans et plus pour l'inciter à prendre sa retraite. Cette prime à la retraite sera versée en cinq tranches annuelles. Le

gouvernement versera aussi 100 000 \$ par an en allocation de soutien aux médecins qui seront privés de travail par les fermetures prochaines des hôpitaux. Quelques centaines de millions de dollars seront affectés à ces primes.

Qu'en pensent les travailleuses et les travailleurs qui voient leurs prestations de chômage réduites d'année en année? Pourquoi instituer un régime spécial de retraite pour des personnes hautement rémunérées? Il conviendrait plutôt de réviser de fond en comble le traitement accordé aux spécialistes de la santé.

Les Franco-Ontariens

La communauté franco-ontarienne comprend 485 390 personnes, soit 4,9% de la population ontarienne. De ce nombre, 65,3% sont nées en Ontario et 24,9% au Québec. Environ 53% des élèves franco-ontariens fréquentent des écoles de langue française. Le nombre des Franco-Ontariens qui sont des analphabètes fonctionnels représente 40% de la communauté, soit deux fois plus que dans la population ontarienne. Il faut savoir qu'on ne trouve pas encore en Ontario de réseau collégial complet en français. Dans le domaine de la santé, seule la région d'Ottawa dispose de quelques organismes de soins de santé de langue française. Toronto dispose aussi d'un centre communautaire de soins de langue française. Ces informations sont extraites du bulletin de "L'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, juillet 1995, 28.

Il conviendrait de réviser de fond en comble le traitement accordé aux spécialistes de la santé.

Cette situation est assez tragique. Elle nous fait comprendre les sentiments d'insécurité qui animent les Franco-Ontariens devant la montée du souverainisme au Québec. Au lieu de conserver leur confiance aux gouvernements d'Ottawa et de Toronto qui pratiquent une politique de génocide, les Franco-Ontariens

devraient rechercher une alliance avec le gouvernement du Québec, le seul gouvernement capable de solidarité, d'entraide et de fraternité. A boudier le Québec comme le font les grandes associations francophones qui sont subventionnées par le gouvernement fédéral, les Franco-Ontariens limitent eux-mêmes leur développement culturel, social et économique.

*Le Québec seul
est notre patrie,
parce que nous
n'avons pas de
liberté ailleurs?*

Saviez-vous

que le groupement nationaliste des "Fils de la Liberté" est fondé à l'hôtel Nelson sur la place Jacques-Cartier. Sa devise était: "En avant!"

que le chanteur français Charles Aznavour a commencé sa carrière internationale au cabaret "Le Faisan doré", à Montréal, au début des années cinquante?

qu'en 1838, Robert Nelson, chef des Patriotes, proclame la république du Bas-Canada et qu'ils attaquent les troupes anglaises à Lacolle et à Odelltown et qu'une répression très brutale s'en suit: des villages sont incendiés, 1 000 personnes sont arrêtées, 58 sont déportées et 12 sont pendues à la prison du Pied-du-Courant, à Montréal?

que le Château Ramezay servit de quartier général aux troupes américaines qui occupèrent brièvement Montréal, en 1775?

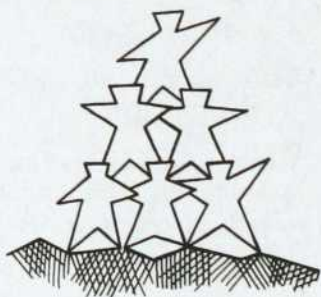
que Wilfrid Laurier avait déclaré en 1905 "que le Canada n'est pas fait pour tous les Canadiens" et que "nous sommes forcés d'arriver à la conclusion que le Québec seul est notre patrie, parce que nous n'avons pas de liberté ailleurs"?

que la ville de Rivière-du-Loup s'appelait autrefois "Fraserville" du nom de l'ancêtre d'un greffier de la Chambre des Communes?

Un peu d'histoire

- Le 1er novembre 1943, sous le régime de l'Union, Montréal est désignée la capitale du Canada.
- Le 1er novembre 1987, décès de René Lévesque, premier ministre du Québec de 1976 à 1985.
- Le 6 novembre 1837, une querelle entre les membres du Doric Club et les Fils de la Liberté représente le début des troubles de 1837-1838.
- Le 7 novembre 1867, Antoine-Aimé Dorion, libéral, publie un manifeste pour dénoncer le projet de Fédération canadienne.
- Le 9 novembre 1826, publication du premier numéro du journal La Minerve.
- Le 10 novembre 1987, Pierre-Marc Johnson démissionne comme chef de l'opposition, président du Parti québécois et député d'Anjou. Depuis, on a l'impression qu'il se tient en réserve de la république. C'est dommage!
- Le 15 novembre 1976, le Parti québécois de René Lévesque est porté au pouvoir.
- Le 16 novembre 1885, Louis Riel, chef des Métis, est pendu pour "haute trahison".
- Le 22 novembre 1963, John-F. Kennedy est assassiné. Le beau président a-t-il été la victime d'un complot politique? ou a-t-il été tué par ses proches?
- Le 23 novembre 1837, les Patriotes remportent la bataille de Saint-Denis contre les troupes britanniques. Plusieurs députés participaient au combat; le député Robert Nelson sera arrêté dès le lendemain de l'engagement.
- Le 25 novembre 1837, à Saint-Charles, l'armée britannique met les Patriotes en déroute.

Antoine-Aimé Dorion, libéral, publie un manifeste pour dénoncer le projet de Fédération canadienne.



Quand l'effort de l'un se retrouve appuyé par les efforts des autres, de grandes choses peuvent arriver.



C'est comme ça
qu'on pense chez Desjardins.



Ensemble, on se donne les outils financiers qui font que les petits comme les grands projets se réalisent.



Desjardins pour s'aider soi-même

COMPTES RENDUS

Centre d'études ethniques de
l'Université de Montréal et
Ministère des Affaires
internationales, de l'Immigration et
des Communautés culturelles,
*Actes du Séminaire sur les indicateurs
d'intégration des immigrants, 1994, 353 pages,
15 x 21,5 cm.*

Richard Leclerc,
chercheur

L'immigration et ses effets sur la société d'accueil (le Québec) sont devenus ces dernières années un sujet d'intérêt non seulement pour les universitaires, mais également pour les décideurs publics. Confrontés avec une opinion publique méfiante envers l'arrivée massive sur le territoire québécois, de personnes aux origines diversifiées qui risquent de miner le fonctionnement des assises sociales, les gouvernements s'intéressent de plus en plus aux moyens pour mieux intégrer ces nouveaux arrivants.

Afin d'identifier les outils pédagogiques qui s'offrent actuellement pour mesurer ce niveau d'intégration, le Centre d'études ethniques et l'Université de Montréal, en collaboration avec le Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, organisaient en 1994 un Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants. De cette rencontre en résulta la publication d'un livre qui, en 353 pages, rassemble les discussions des participants.

Pendant quatre jours, des universitaires et des représentants gouvernementaux venus du Canada, de la France et du Québec, échangèrent

sur les difficultés méthodologiques liées à l'élaboration et à l'interprétation des données relatives à l'intégration des immigrants. Dans ce contexte, l'indicateur idéal se doit de bien refléter ce pourquoi il a été choisi, c'est-à-dire l'intégration des immigrants.

Les discussions gravitèrent autour de trois thèmes particulièrement importants pour la survie du peuple québécois. Le premier de ces thèmes porta sur l'intégration économique. Les participants s'interrogèrent sur les choix des meilleurs indicateurs économiques pour mesurer, au-delà de la simple mesure du revenu, l'intégration économique des nouveaux arrivants.

L'immigration et ses effets sur la société d'accueil (le Québec) sont devenus des sujets d'intérêt pour les décideurs publics.

Par la suite, les discussions devaient permettre de faire le point sur les indicateurs, d'intégration linguistique. Finalement, la mesure de l'intégration socio-culturelle attira l'attention des participants. Ils discutèrent des moyens et des difficultés inhérentes liés à la mesure de l'intégration socio-culturelle. Ce livre a le mérite d'apporter en filigrane des pistes et de susciter des interrogations quant au réel succès de la politique d'immigration du Québec dans un contexte de sujétion à l'autorité fédérale. Il a également suscité des interrogations sur la validité des indicateurs et des critères de sélection des immigrants utilisés dans le contexte québécois. □

(L'actualité du monde
de l'éducation
et de la culture.)

Abonnez-vous !
4 numéros par année

PÉDAGOGIE
LITTÉRATURE
LANGUE ET SOCIÉTÉ

QUÉBEC
français

C.P. 9185, SAINTE-FOY
(QUÉBEC) G1V 4B1

Maurice Séguin,
Une histoire du Québec : vision d'un prophète,
Montréal, Guérin, 1995, 215 p.

À une époque où l'histoire est absente de nos écoles et des débats publics, il faut saluer le courage et le sens du combat national manifesté par les Éditions Guérin qui ont entrepris de publier les oeuvres complètes des historiens de l'école de Montréal : Guy Frégault, Maurice, Séguin et Michel Brunet.

La pensée de Maurice Séguin a eu une immense influence sur la modernisation du nationalisme québécois. L'analyse de Séguin montre que le Canada de 1700 à 1750 avait tout ce qu'il fallait pour devenir une nation moderne, puisque les Canadiens d'origine française vivaient seuls dans un État séparé des autres entités politiques du continent et qu'ils défendaient par les armes cette séparation. Il soutient que l'entreprise de colonisation française conduisait inexorablement à la constitution d'une nation française en Amérique. Mais cette entreprise fut détournée de sa destinée par la "conquête anglaise".

Séguin expose, dans un style sobre et succinct, la dynamique politique qui, de la défaite de 1759 à nos jours, a tissé les relations entre le Canada anglais et le Canada français. Il est un des premiers historiens à poser comme enjeu de la lutte nationale le contrôle du pouvoir politique. Il montre aussi comment l'environnement international a lourdement pesé sur la construction du Canada. Parce qu'il a introduit cette nouvelle vision de l'histoire canadienne comprise comme

une lutte pour le pouvoir politique il est considéré comme le fondateur du néo-nationalisme.

Mais la perspective de Séguin est pessimiste, puisqu'il estime qu'il y a une faiblesse structurelle dans le projet de construction d'une nation française en Amérique, soit le déséquilibre démographique avec l'environnement anglo-saxon. Pour cette raison, il en vient à conclure que l'histoire du Canada français sera toujours ballotée entre deux destins impossibles : l'assimilation et l'indépendance.

Dans les dernières pages de cette histoire qui s'achève au seuil de la révolution tranquille, Séguin identifie deux obstacles psychologiques à la création d'un État indépendant : d'abord les effets de socialisation à long terme qui ont fait intérioriser le mythe d'une égalité possible des deux nations dans le cadre du fédéralisme et ensuite les craintes économiques : *"Nationalité à demi encadrée par un demi-État et parasite économique greffé à un empire étranger relativement prospère, le Québec francophone hésite à risquer son niveau de vie. Et les forces favorables au statu quo exploitent à fond cette crainte par un véritable matraquage psychologique."* (p.209) Pour ne pas succomber aux tendances défaitistes de la pensée canadienne française, il emploie ses dernières lignes à souligner une autre constance de cette histoire décevante : au delà des avatars des combats politiques, la persistance de l'idée d'indépendance. □

Paul-Émile Roy,
Pierre Vadeboncoeur : un homme attentif,
Éditions du Méridien, Laval, 1995

Un ouvrage sur Pierre Vadeboncoeur s'explique par la richesse de la contribution littéraire de celui qui est un fin observateur de la scène québécoise depuis de nombreuses années tout en étant un de ses acteurs de premier plan. C'est bien sûr par ses écrits, sous la forme d'articles à *Cité libre* et, par la suite, avec ses volumes lors de l'avènement de la Révolution tranquille - dont il sera un fer de lance - que Vadeboncoeur s'est taillé une place de choix parmi *l'intelligentsia* québécoise. On le comprendra, c'est ce qui lui mérite cet ouvrage de l'un de ses proches et lecteurs les plus assidus. D'entrée de jeu, il importe de signaler que l'on n'est pas en présence d'une biographie. Si, inévitablement, quelques éléments d'information situent l'intéressé dans l'espace et dans le temps, le lecteur se voit offrir avant tout l'essentiel d'une oeuvre sous la forme de différents thèmes répartis en autant de chapitres. Pour ce qui se rapporte à la vie de l'écrivain bien familier aux lecteurs du *Devoir* et de *L'Action nationale*, un texte inédit d'une trentaine de pages offre d'intéressantes précisions.

Présenter et commenter les principales facettes d'une oeuvre aussi dense que variée exige non seulement une grande affection et admiration envers un auteur, mais également une solide culture littéraire. Or, Paul-Émile Roy, un enseignant à la retraite et lui même auteur de

André Joyal
professeur
d'économie
à l'UQTR

deux ouvrages sur l'éducation, fait la preuve de bien connaître ses classiques, à tout le moins certains d'entre-eux auxquels il se réfère abondamment. Son mérite consiste à présenter la pensée de Vadeboncoeur d'une façon alerte et parfois captivante. Les thèmes retenus font l'objet de douze chapitres en commençant par les racines d'une réflexion, en passant par la modernité, l'incontournable indépendance (du Québec), le royaume de l'âme, l'accomplissement de l'art, jusqu'à l'amour ou le bonheur suprême. Rien de moins. Pour bien se faire comprendre, l'auteur précise que la présentation de la démarche de l'écrivain Vadeboncoeur exige le recours à des termes comme la maturation, l'appropriation, la saisie, le lyrisme, la concentration et le jaillissement.

Un passage du chapitre sur la modernité illustre bien la facture de cet ouvrage. Ici l'auteur se rapporte à certaines pages d'*Indépendances* et des *Deux Royaumes* en faisant un rapprochement avec le 1984 d'Orwell ou du *Meilleur des Mondes* d'Huxley. Il y trouve une réflexion située dans un contexte critique occidental qui se serait maintenu depuis Pascal, Rousseau jusqu'à Péguy (celui-ci revient fréquemment) et Allan Bloom non sans oublier Tocqueville. Les courts chapitres - l'ouvrage ne fait qu'à peine plus de 150 pages - sont truffés de telles références ou de citations afin de faire un rapprochement avec les principaux traits de l'oeuvre concernée.

Cette façon de faire, pour être parfois impressionnante, pêche néanmoins par ses allures de jeu de saute-moutons auquel le lecteur est convié en passant continuellement d'une citation de Vadeboncoeur à celles des grands auteurs qui ont servi d'inspiration ou qui incitent l'auteur à faire ses nombreux rapprochements. Le lecteur reste parfois sur sa faim en sachant qu'il n'aura pas l'occasion d'aller aux sources malgré les efforts de l'auteur pour l'y conduire. Certains chapitres

n'ont pour seul intérêt que celui de fournir de l'information sur les champs de préoccupation de Vadeboncoeur. C'est très utile pour l'étudiant en rédaction de thèse mais beaucoup moins pour le lecteur normal. Ceci étant, à propos de la cruciale "question nationale", les précisions sur la position de Vadeboncoeur sont très claires et précises. Son indépendantisme s'appuie sur la conviction que l'avenir du Québec ne peut prendre d'autres formes. Il s'agit là d'un destin inéluctable. Les réflexions sur le sujet sont aux antipodes des préoccupations actuelles sur les conséquences d'un changement drastique de l'indice de *Moody and Poors*, sur une augmentation des taux d'intérêt, sur le partage du fardeau de la dette nationale, sur la perte de certains marchés, sur la réaction des premières nations, sur la fuite des anglophones, sur l'embauche des fonctionnaires fédéraux et autres facteurs susceptibles de perturber le train de vie quotidien des Québécois advenant la souveraineté. Non, vraiment, dans les années soixante les problèmes d'intendance étaient loin d'assombrir la pensée de Vadeboncoeur à l'instar d'autres intellectuels de l'époque.

Le chapitre intitulé "Le royaume de l'âme" m'est apparu comme l'un des plus intéressants car cette fois l'auteur, tout en citant abondamment Pierre, Jean, Jacques se permet de belles réflexions de son cru. C'est ici qu'il présente Vadeboncoeur comme un dissident par un rapprochement avec les premiers chrétiens ou plus près de nous dans le temps, avec les dissidents des ex-pays communistes. Une dissidence qui n'exclut pas l'action, l'engagement et qui ne limite pas la participation au débat social et politique. Pour Paul-Émile Roy, face au monde et à ses conditionnements l'individu se forge un refuge. Or, l'originalité de la pensée de Vadeboncoeur réside dans le fait que le refuge, dans son cas, se transforme

et devient un royaume : un royaume de l'âme. Le regard sur le monde origine alors de l'âme. On retrouvera des passages aussi intéressants dans le chapitre sur l'amour. On en aurait souhaité davantage.

L'inédit de Vadeboncoeur "Le Québec expliqué aux anglais" vaut le prix de l'ouvrage sans porter entrave au mérite de Paul-Émile Roy. Il s'agit d'un texte rédigé à l'occasion d'une conférence donnée à Southampton, Angleterre, pour le bénéfice de professeurs et d'étudiants en études canadiennes et québécoises. Se refusant de décrire banalement l'histoire du Québec d'après-guerre, Vadeboncoeur décrit plutôt ce qu'il a lui-même vécu ou observé. Un bijou. Il y est grandement question de la Révolution tranquille. Cette dernière, aux dires de l'écrivain-conférencier, n'aurait pas disparue de sa bonne mort. Elle est morte parce qu'elle a été tuée. (p. 99) Elle a été tuée par la mise en échec de la moitié d'elle-même à savoir la Révolution nationale. Vadeboncoeur termine sa conférence sept ans avant le *J'accuse l'économie triomphante* d'Albert Jacquard par un constat pessimiste de l'évolution de la société moderne. Pour la première fois dans l'histoire le commerce est le maître et le pivot de la culture qu'il détermine jour après jour, via la télévision, le cinéma, d'innombrables publications lucratives. Notre civilisation n'est plus une civilisation enseignée. Mais alors se demande-t-il en terminant : qu'est-ce qu'une civilisation non enseignée ?

Les dernières pages se terminent par l'affirmation que l'oeuvre de Vadeboncoeur est fondamentalement positive. La critique de la modernité est de l'ordre de la transgression. Elle est donc affirmative. Vraisemblablement, Paul-Émile Roy, par la rédaction de ce livre, a voulu avant tout faire la présentation de l'oeuvre d'un de nos intellectuels de premier plan. Sûrement que des lecteurs chercheront à en savoir davantage après avoir parcouru cet ouvrage. □

Guy Lapointe,
*Société, culture et religion à Montréal :XIXe-
XXe siècle.* Montréal, VLB Éditeur, coll.
Études québécoises, 1994, 338 pages.

Jean-François
Pelletier

Le collectif *Société, culture et religion à Montréal* publie les actes du colloque tenu les 20 et 21 mai 1992 par la faculté de théologie de l'Université de Montréal, dans le cadre des célébrations du 350e anniversaire de la fondation de Montréal.

Dix neuf communications traitent des rapports entre:

- les religions et la culture à Montréal,
- le discours religieux et la modernité,
- culture, religion et condition féminine,
- les productions culturelles et le rôle de la religion.
- la dernière partie confère au collectif la tournure d'une interrogation :
Montréal, cité séculière ?

En avant-propos, le directeur Guy Lapointe constate que "les lectures sociologiques, culturelle, sociale, ou religieuse et la gestion présentes dans notre société apparaissent moins libérées du religieux qu'on avait pu le penser jusqu'à tout récemment." (p.7) Or, le contexte typiquement montréalais, multiculturel et multireligieux, commande une mise à jour quasi permanente de notre mémoire, d'autant plus que le

pois du nombre se fait sentir chaque jour avec plus d'acuité.

On dresse l'historique de l'engagement communautaire chez les Irlandais catholiques (Maureen Slattery), chez les anglophones protestants (Janice Harvey, Gregory Baum), chez les francophones catholiques majoritaires, les Juifs anglophones, etc. Ces survols fournissent plusieurs des éléments nécessaires à la compréhension de l'actualité montréalaise, où se vit le pluralisme culturel, ethnique, religieux, linguistique et institutionnel. Ces divers niveaux s'enchevêtrent et il est passionnant de voir à quel point ils sont imbriqués les uns aux autres.

Le contexte typiquement montréalais commande une mise à jour quasi permanente de notre mémoire.

Ainsi, outre "l'antisémitisme latent" qui teinte l'attitude des chrétiens, Pierre Anctil soulève l'importance du yiddish, comme *lingua franca* des immigrants juifs de diverses origines, qui explique partiellement "l'isolement qui a empêché qu'une véritable jonction s'opère sur les plans culturel ou institutionnel entre ces diverses traditions spirituelles (catholiques, protestantes et juives)". (p.13) Puis, l'anglais devient inexorablement synonyme d'efficacité économique et de libéralisme et sera perçu comme essentiel à l'intégration, des juifs et d'autres immigrants. C'est ainsi que le protestantisme des commissions scolaires dites protestantes, mais qui étaient d'abord et avant tout anglophones, fut graduellement dilué. Cette religion n'étant pas aussi monolithique que le catholicisme, il lui était d'ailleurs plus difficile d'établir un consensus sur le contenu religieux d'un programme pédagogique par exemple. Roger Magnuson écrit que la présence en grand nombre d'enfants juifs dans les écoles protestantes fit que "L'orientation protestante de l'école se transforma et devint plutôt laïque, répondant aux besoins éducatifs d'une population plus catholique que protestante." (p.124)

Cette laïcisation est suivie par une autre plus généralisée, qui s'inspire peut-être indirectement de la première. Dans l'éducation et les services sociaux et de santé, la Révolution tranquille trouve donc certaines assises dans la tradition hébraïque. Les réformes Castonguay-Nepveu du début des années 1970, qui consacrent le processus d'étatisation (passage du privé au public) et de sécularisation (passage d'une gestion religieuse à une gestion laïque), fondent d'ailleurs le nouveau réseau sur les bases religieuses existantes : "la réforme amène entre autres la création des Centres de services sociaux (CSS) à partir de la fusion et de la restructuration d'une quinzaine d'agences - privées et parfois confessionnelles - de service social" (p.207). Cette "étatisation de la charité" fait que Montréal est aujourd'hui desservie par trois CSS, l'un qui "entretient de multiples dépendances à l'endroit de la religion catholique", un autre "non-juif, non-franco-phone" et le CSS juif à la famille. L'évolution passe aussi par la lutte des femmes, contre la pauvreté et pour le changement social, comme l'esquisse Faye Wakeling. L'auteure écrit à titre de pasteure au centre Saint-Columbia, centre communautaire affilié à l'Église Unie de Pointe-Saint-Charles.

Pour sa part, Paul-André Turcotte commente les résultats d'un sondage SOM de mars 1990; *Études sur la pratique religieuse des catholiques de la région métropolitaine de Montréal pour les Pères du Très-Saint-Sacrement*. L'analyse des données l'amène à conclure à "la persistance culturelle du fait religieux" (p.182), bien que la fréquence d'assistance à la messe dominicale soit nettement en baisse. Sous les pressions de la modernité, on assiste à une mutation du discours religieux, qui ne se fait pas sans heurts : "Depuis la dernière décennie surtout, la confrontation (entre clercs et laïcs) se nourrit du décalage des perspectives théologiques comme des revendications laïques, féministes notamment" (p.178). Toutefois, l'é-

L'anglais devient synonyme d'efficacité économique et de libéralisme et sera perçu comme essentiel à l'intégration.

tatisation entraîne un certain recul de la gestion par les femmes alors que l'apport des communautés religieuses féminines fut historiquement très important (Nicole Laurin et Myriam Spielvogel, Anita Caron)

Guy Lapointe, se servant du même sondage, constate lui aussi que la liturgie et la participation liturgique ont été profondément modifiées. A Montréal, dont la culture plurielle lui donne un "caractère de dureté", l'anonymat individualise l'exercice de la foi. Cela se traduit par l'effacement des signes ostensibles et extérieurs. Le sacré se transforme et se dilue même si certaines traditions persistent. Ainsi, "L'Église institutionnelle, qui reste un lieu important pour la majorité, devient un lieu pour les grandes circonstances de la vie", Noël, mariages, baptêmes, etc. (p.294).

Quant à Micheline Milot, elle porte son analyse sur le pluralisme religieux dans le système scolaire à partir d'une perspective sociologique de la légitimité religieuse et de la fonction sociale de l'école. Soit, "l'école ne peut accorder plus de place aux particularismes culturels, ethniques ou religieux que l'organisation sociale n'en accorde elle-même à la construction de l'espace public commun" (p. 141).

L'intellection évince-t-elle la quête spirituelle ? Favorisée au sein du système scolaire laïcisé, elle fait en tout cas perdre de l'influence aux référents religieux en les revitalisant. Or on le savait : histoire et religieux sont intimement liés dans l'histoire canadienne, comme ailleurs. Mais ici, au Canada, au Québec et à Montréal, cette relation possède de particulier qu'elle comporte un volet constitutionnel où s'enchevêtrent les questions linguistique, culturelle et politique. Malheureusement parce que le portrait demeure ainsi incomplet, la collection d'analyses, qui se veut multidisciplinaire, ignore cette dimen-

L'évolution passe aussi par la lutte des femmes, contre la pauvreté et pour le changement social.

sion politique. Une analyse de comportements électoraux auraient peut-être permis d'y voir plus clair dans l'intrication des perspectives, par exemple. □

Maison nationale des Patriotes

Centre d'interprétation sur l'histoire des Patriotes 1837-1838

- Visites guidées
- Boutique de souvenirs



- Circuit pédestre sur l'histoire et le patrimoine

610, chemin des Patriotes, **Saint-Denis-sur-Richelieu**, J0H 1K0

De mai à septembre et en novembre, mois des Patriotes, du mardi au dimanche, de 10 h 00 à 17 h 00. À l'année, visites sur réservations: (514) 787-3623.

Subventionné par le ministère de la Culture.

LIVRES ET REVUES REÇUS

- Baril, Daniel, *Les mensonges de l'école catholique*, VLB Editeur, 1995, 182 p.
- Béland André, *Orage sur mon corps*, Guérin, 1995, 127 p.
- Berthelot, Jocelyn, *Une école de son temps*, Éditions Saint-Martin, 1994, 288 p.
- Brunet, Michel, *Le Québec à la minute de vérité*, Guérin, 1995, 290 pages.
- Cholette, Gaston, *Au service du Québec - Souvenirs*, Septentrion, 1994, 271 p.
- Conway, John F., *Des comptes à rendre*, essai, VLB éditeur, 1995, 286 p.
- Doucet, Michel, *Le discours confisqué*, Éditions d'Acadie, 1995, 236 p.
- Dumont, Fernand, *Raisons communes*, Boréal, 1995, 255 p.
- Du Pays, Jean, *Ni oui, ni non*, HMH, 1995, 184 p.
- Dutil, Robert, *La juste inégalité*, Québec-Amérique, 1995, 287 p.
- Fecteau, Jean-Marie, Gilles Breton et Jocelyn Létourneau, *La condition québécoise, Enjeux et horizons d'une société en devenir*, VLB Éditeur, 291 p.
- Fortin, Raymond, *La grande évasion*, Guérin littérature, 1995, 575 p.
- Fournier, Louis, *Histoire de la FTQ*, Québec/Amérique, 1994
- Gagnon, Alain-G., *Québec: état et société*, Québec/Amérique, 1994, 509 p.
- Gagnon Charles, *Le référendum, un syndrome québécois*, La pleine lune, 1995, 103 p.
- Germain, Jean-Claude, *Le Feuilleton de Montréal, tome 1, 1642-1792*, Montréal, Stanké, 1994, 460 p.
- Gingras, Guy, *Prévenir le décrochage scolaire*, Lidec, 1995, 91 p.
- Guérin, Guilbert, *Une pratique pastorale*, Guérin, 1995, 82 p.
- Harvey, Pierre, *Histoire de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, Tome 1 : 1887-1926*, Québec/Amérique, 1994, 381 p.
- Julien, Pierre-André, GREPME sous la direction de..., *Les PME bilan et perspectives*, Presses Inter Universitaires, 1994, 437 p.
- Lalonde, Francine, *D'abord un coup de coeur*, Septentrion, 1995, 131 p.

- Lamonde, Yvan, *Louis-Antoine Dessaulles*, Fides, 1994, 369 p.
- Lenihan, Donald G., *Canada, la voie médiane*, Québec/Amérique, 1995, 195 p.
- Monière, Denis et Jean H. Guay, *La bataille du Québec, deuxième épisode: les élections québécoise de 1994*, Fides, 1995, 265 p.
- Paine Thomas, *Le sens commun*, cahiers du Septentrion, 1995, 182 p.
- Pichette, Robert, *L'Acadie par bonheur retrouvée, De Gaulle à l'Acadie*, Éditions d'Acadie, 1994, 274 p.
- Rosell, Steven-A., *Refaire le monde*, Presses de l'université d'Ottawa, 1995, 246 p.
- Ross, Sally ; Deveau J. Alphonse, *Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, hier et aujourd'hui* Éditions d'Acadie, 1995, 291 p.
- Roy, Bruno, *Les racines de l'ombre*, XYZ Éditeur, 1994.
- Roy, Jean-Louis, *Mondialisation, développement et culture*, Hurtubise, 1995, 155 p.
- Royer, Jean, *Chronique d'une académie 1944-1994*, L'Hexagone, 1995, 150 p.
- Saisons littéraires (Les), *Solstice d'été*, Guérin, 1995, 332 p.
- Saisons littéraires (Les), *Équinoxe d'automne*, Guérin, 1995, 222 p.
- Sarra-Bournet, Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, VLB Éditeurs, 1995, 220 p.
- Séguin, Maurice, *Une histoire du Québec - vision d'un prophète*, 1995, 210 p.
- Young, Robert A, *La Sécession du Québec et l'avenir du Canada* Presses de l'Université Laval, 1995, 291 p.

Nos collaboratrices
et collaborateurs
1994-1995

A

François-Albert Angers
Gonzalo Arriaga
Richard Arteau

B

Louis Balthazar
Robert Barberis
Daniel Baril
Claude Bariteau
André Beauchamp
François Beauregard
Éric Bédard
Claude Béland
Jules Bélanger
Lionel Belzile
Jocelyn Berthelot
Jeanne Blackburn
Bernard Blier
Claire Bombardier
Jean-Pierre Bonhomme
Jean-Louis Bourque
Luc Bouvier

C

Gary Caldwell
Serge Cantin
Linda Cardinal
Mario Carrier
Charles Castonguay
Jean-Pierre Chalifoux
Alain Chanlat
Marie Cholette
Jean Cloutier
Louis Cornellier
Denise Côté
Danielle Cyr

D

Pierre de Bellefeuille
Roger Dehaybe
Gilles de La Fontaine
Yvette Delliac
Nicole de Sève
Patrice Duclos
Danielle Dufresne
Clermont Dugas

Fernand Dumont
Micheline Dumont

E

Jean Éthier-Blais

F

Andrée Ferretti

G

Philippe Gabelier
Jean-Charles Gagné
Alain G. Gagnon
François Gardner
Claudette Gariépy
Louis Gauthier
Michel Gay
Edith Gendron
Rita Giguère
Pierre Graveline
Ethel Green
Michel Guillou

H

Julien Harvey

J

Bruno Jean
André Joyal
Germain Julien
Pierre-André Julien

K

Stefan Ketseti

L

Marc Labelle
Henri Laberge
Danyèle Lacombe
Georges Lafond
Michel-François Lagacé
Andréanne Laliberté
Christine Lamoureux
Marcel Landry
Jacques Langlais
Colette Lanthier
Robert Laplante
Alain Laramée
Brigitte Larocque
Louise Laurin
Léo-Paul Lauzon
Jules Lebeau
Maurice Lebel

Jacques Leclerc
Richard Leclerc
Yvon Leclerc
Gérard Lefebvre
Jean-Marc Léger
Paul-Marcel Lemaire
Ginette Lepage
Georges Lessard

M

Richard Marceau
Laurent Martel
Henri Massé
Guy Massicotte
Jacques Maurais
Normand Maurice
Suzanne Messier
Michel Moisan
Denis Monière
Claude Morin
Rosaire Morin

N

Jean-François Nadeau
Richard Nadeau
Pierre Noreau

O

Aubert Ouellet
Ferdinand Ouellet
Edmond Orban
Ève Ouimet

P

Michel Paillé
Gilbert Paquette
Philippe Paradis
Christian Payeur
Pierre Péladeau
Hélène Pelletier Baillargeon
Jean-François Pelletier
Marcel Pépin
Pierre Perreault
Jocelyn Picard
Jacinthe Pilon
Bernard Pilote
Ladislav Pordan
Jacques Proulx
Marc-Urbain Proulx
Charles Proveost

R

Habib Ranni
Gilles Rhéaume
Michel Rioux
François Rocher
Fernand Rouillon
Paul-Émile Roy

S

Maurice Saint-Germain
Charles Saint-Prot
André Serra
Pierre Shooner
Denis Simard
Jean-François Simard
Jean-Jacques Simard
René Simard
Marcel Soucy

T

Jean-Claude Tardif
Marc Termote
André Thibault
Benoît Tremblay
Henri Tremblay
Rodrigue Tremblay
Rémy Trudel
Jean et Pierre Turcotte
Daniel Turp

V

Pierre Vadeboncoeur
Marc Vaillancourt
Julie Vézina
Marcelle Viger

LE LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président honoraire
François-Albert Angers

Président
Robert Laplante

Secrétaire
Delmas Lévesque

Trésorier
Claude Duguay

Conseillers
Danielle Gagné
Isabelle LeBreton
Yvon Leclerc
Gilles Rhéaume

Ex-officio
Rosaire Morin

Secrétariat
Directrice
Marie-Laure Prunier

Claire Caron
Yves Fortin
Laurence Lambert

Relationniste principal
Jean-Paul Champagne

Relationniste
Louise Plouffe

Membres
René Blanchard
Nicole Boudreau
Guy Bouthillier
Jean-Charles Claveau
Pierre Dupuis
Philippe Gélinas
Jean Genest
Pierre Lamy
Colette Lanthier
Alain Laramée
Jean-Marc Léger
Jacques Martin
Denis Monière
Jacques-Yvan Morin
Jean-François Nadeau
Pierre Noreau
Gilbert Paquette
Roméo Paquette
Denis Simard
Jean-François Simard
Pierre Trépanier

Membres honoraires
Thérèse Baron
Christiane Bérubé
Jacques Boulay
Hélène Chénier
Lucia Ferretti
Yvon Groulx
Léo Jacques
Jean-Marcel Paquette
Hélène Pelletier-
Baillargeon
Juliette Rémillard

Membres émérites
Louise-C. Brochu
Michel Brochu
Marcel Laflamme
Georges Meyers
Anna-L. Normand

L'Action nationale
Les 78 000 pages
publiées par la revue
depuis 79 ans
constituent une
contribution efficace au
développement du
Québec.

**Prix Richard-Arès et
François-Albert
Angers**
Le prix Arès a pour
objectif de promouvoir
la culture nationale et
le prix Angers vise à
susciter un intérêt accru
pour la
coopération.

**Prix
André-Laurendeau**
Le prix reconnaît les
meilleurs articles
publiés dans la revue.

**Fondation
Esdras-Minville**
Cette fondation
recueille des fonds
dont les revenus
financent en partie
les activités de la revue.

**Fondation
Gaston-Beaudry**
Cette fondation facilite
des travaux de
recherche sur le
question économique.

INDEX DES ANNONCEURS

- 144 Action nationale
148 Alimentex
147 Allard Pierre, CA
146 Angers, François-Albert
146 Assurance vie Desjardins-Laurentienne
143 Banque Nationale
149 Caisse populaire St-Jacques de Montréal
27 Cap-aux-Diamants
145 Devoir, Le
142 Fondation du prêt d'honneur
139 Hydro Québec
85 Journal, Les Enseignants
147 Laboratoire Dr Renaud
148 Lamond & Fils Ltée
131 Maison nationale des patriotes
118 Mouvement Desjardins
141 Mouvement Desjardins
149 Mouvement national des Québécoises et Québécois
148 Poitras, Larue & Rondeau Inc.
108 Relations
35 Revue d'histoire de l'Amérique française
148 Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ
147 Société nationale d'assurance
149 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
149 Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec
148 Tassé & Associés, Limitée
140 Union des producteurs agricoles
138 Vidéotron
072 Vie ouvrière

8 *super canaux*
pour seulement
994\$

MAXI-CHOIX

1



LIFE

life network.



CNN.

MAXI-CHOIX

2

A&E

A&E TELEVISION NETWORKS

Bravo!

NEWSTYLEARTSCHANNEL

**SHOW
CASE**

tvo

**Câblo-Déco Vidéoway inclus.
Jeux et télématique en option.**

Service à la clientèle :

281-1711

1 800 361-2823



Vidéotron

Nous retournons à la source.



Nous réaffirmons

notre objectif

premier: offrir

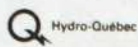
à la population

québécoise le

meilleur service

au moindre

coût possible.



Le meilleur de nous-mêmes

A black and white photograph of a farm. In the foreground, a dirt road with tire tracks leads towards a farm building. The farm features two tall, cylindrical silos with conical roofs. To the left of the silos is a two-story house with a gabled roof. The background shows rolling hills under a sky filled with large, dramatic clouds.

**LES
PRODUCTEURS
AGRICOLES :**

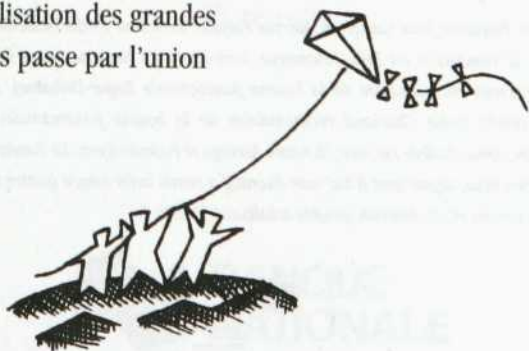
**DES
INTERVENANTS
MAJEURS DANS
L'ÉLABORATION
D'UN PROJET
DE SOCIÉTÉ**


UPA


COOPÉRER, C'EST PERMIS.

S'associer, se marier,
se regrouper, s'entraider,
mettre en commun,
partager, c'est coopérer.
À deux, en amoureux,
entre actionnaires d'une
PME, à vingt réunis en
conseil d'administration...
la réalisation des grandes
choses passe par l'union

des forces, la coopération.
Le Mouvement des caisses
Desjardins fait lui aussi sa
part en vous offrant une
gamme complète de
services financiers et
un vaste réseau, à la
mesure de vos aspirations.



 **Desjardins** L'incroyable force de la coopération.

LA FONDATION DU PRÊT D'HONNEUR

de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
Boursiers 1995



Stéphane Paquette, Jean Carignan, Maryse Paquin, Monsieur Émile Bessette, président de la Fondation du Prêt d'Honneur, Jean-François Nadeau, Louis Rivard et André Lacroix récipiendaire de la bourse postdoctorale Roger-Dubamel. Absents sur la photo: Anne Charland récipiendaire de la bourse postdoctorale, Pierre Péladeau, Anne-Andrée De Sève, Gonzalo Arriaga et Pascale Ryan. La Fondation du Prêt d'Honneur, organisme à but non-lucratif a remis cette année quatre bourses postdoctorales et six bourses-projets totalisant 95 200 \$.



**N'oubliez pas notre campagne de financement!
Envoyez vos dons à:**

82, rue Sberbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3 Téléphone: (514) 843-8851

Entreprendre, c'est agir ensemble.

Nous sommes la banque des gens d'action.

Des gens d'affaires.

Nous sommes au cœur des réalisations
de ceux qui ont l'esprit d'initiative.

Partenaires pour entreprendre.

Et réussir.



**BANQUE
NATIONALE**

Notre banque nationale

**Ne jetez jamais un numéro de
*L'Action nationale***

Souvenez-vous toujours que
L'Action nationale accepte tous les
exemplaires qu'on lui offre,
particulièrement les années
1917 - 1918 - 1944
1951 à 1961 - 1968

**Ne jetez jamais un numéro de
*L'Action nationale***

**Nous acceptons aussi
*L'Âme des livres et L'Almanach de
la langue française***

1259, rue Berri, bur. 320, Montréal H2L 4C7
Téléphone (514) 845-8533, télécopieur (514) 923-5755

I D É E S

MONTRÉAL, 1995

**Un rendez-vous
avec le
quotidien.**



LE DEVOIR

La pensée d'Esdras Minville
par François-Albert Angers

- L'économie du Québec et la science économique, 1979
- Systèmes et structures économiques, 1980
- Plan et aménagement, les données fondamentales, 1981
- Le travail, Montréal, 1982
- La conjoncture des années, 1925-1938, 1984
- Les finances publiques, les relations internationales, 1984
- Syndicalisme, législation ouvrière et régime social, 1986
- Les étapes d'une carrière, causeries... et textes, 1988
- Visions d'histoire du Canada et du Canada français, 1992
- Le nationalisme canadien-français, 1992

Vous pouvez vous les procurer chez :

Éditions Fides, 165, rue Deslauriers

Ville Saint-Laurent H4N 2S4 ☎(514) 745.4290

*Avec les
hommages de*



**Assurance vie
Desjardins-Laurentienne**

Pierre Allard
comptable agréé

980, rue Saint-Antoine ouest
Bureau 308
Montréal, H3C 1A8

Tél.: 514-874.0838
Tc.: 514-875.9668



LABORATOIRE DR RENAUD

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE À L'AVANT-GARDE
DE LA SCIENCE DERMOCOSMÉTIQUE

1040, AVENUE ROCKLAND, OUTREMONT H2V 3A1



**SOCIÉTÉ
NATIONALE
D'ASSURANCE**

**Une filiale de Groupe National d'Assurance
Membre du Groupe Optimum**

425, boul. de Maisonneuve ouest,
bureau 1500,
Montréal H3A 3G5

(514) 288-8711

ALIMENTATION
Alimentex Inc.

HENRI-LOUIS GAGNON,
président-directeur-général

C'est tout naturel

- Aliments de santé
- Livres naturistes
- Extracteurs à jus
- Suppléments alimentaires
- Prescriptions naturopathiques

1188, 1ère Avenue,
Québec, G1L 3K8
(418) 529-7988 - Fax: (418) 529-6939

**BIJOUTERIE
EMBLÉMATIQUE**

C.Lamond & Fils Ltée
Robert Bourget, président
1065, rue de Bleury,
Montréal H2Z 1N1
(514) 861-3491
Fax: (514) 866-7056

ASSURANCES

**Poitras, Larue &
Rondeau Inc.**

Courtier d'assurances

3925, rue Rachel est, bur. 200
Montréal H1X 3G8
(514) 899-5377

**LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS
DU QUÉBEC
INDISPENSABLE
DANS UN QUÉBEC SOUVERAIN.
... PRÉSENT DANS 55 PAYS**



**Syndicat des employés
de magasins
et de bureaux de la SAQ**

Depuis le temps,
on s'y connaît.



1065, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3J3
Tél.: (514) 849-7754
1-800-361-8427
(extérieur de Montréal)

Denis Laberge
Conseiller en placements

Tassé & Associés, Limitée

630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1200
Montréal, (Québec) H3B 1S6 Tél.: (514) 879-3900



Heures d'ouvertures
Lundi-mardi : 10 heures à 15 heures
Mercredi - jeudi : 10 heures à 18 heures
Vendredi : 10 heures à 16 heures

**LA CAISSE POPULAIRE
DE SAINT-JACQUES DE MONTRÉAL**

1255, rue Berri, Montréal H2L 4C6
Tél. : 849-3581 - Téléc. : (514) 849-7019

Services de prêts

1259, rue Berri, bureau 230 Montréal H2L 4C7
Tél. : 849-3581 - Téléc. : (514) 849-7019

GHISLAIN BEAULIEU, directeur général



**S.S.J.B.
DU CENTRE DU QUÉBEC**

449 Notre-Dame, Drummondville
(819) 478-2519

*Plus de 33 500 membres
au Coeur du Québec.*



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
Maison Ludger-Duvernay

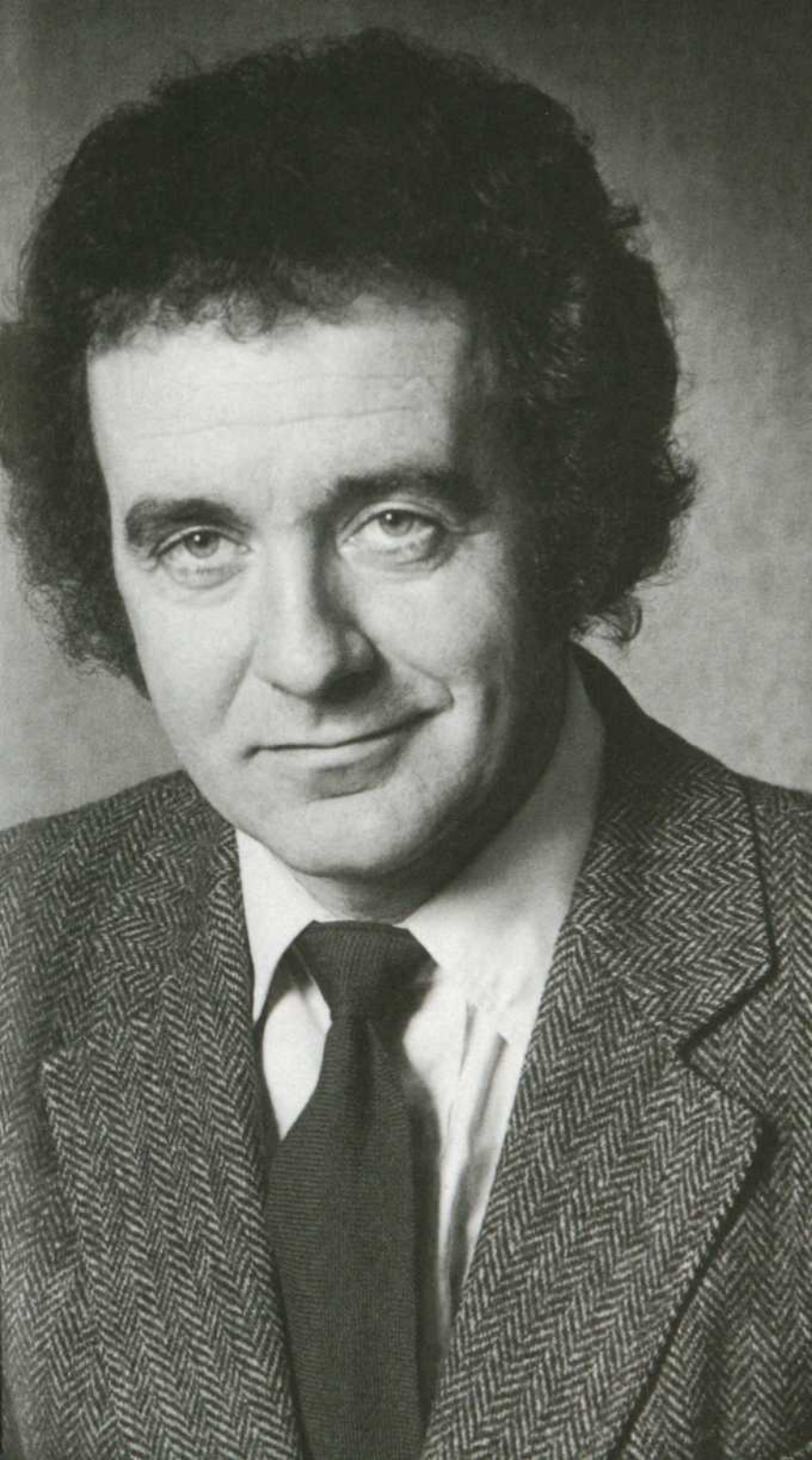
82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, H2X 1X3
Tél.: 843-8851 Télécopieur: 844-6369

**Mouvement national
des Québécoises
et Québécois**

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Tél. : 527-9460
Télécopieur : 527-9460



*Avec les hommages
du MNQ et de ses
sociétés affiliées*



Hommage
à
Gérald
Godin

Sommaire

- 155 Une présence fraternelle
Gérald Gaudet
Présence d'un homme
- 159 Les octobres de Gérald Godin
Guy Leblanc
- 161 Le poète ne meurt jamais
Guy Julien
- 163 Un homme libre
Pierre Vadeboncoeur
Les mots du poète
- 166 A l'embouchure des mots
Madeleine Gagnon
- 170 Je me mourais de désirer vivre
Pierre Chatillon
- 174 Gérald lisant Villon...
Paul-Marie Lapointe
- 176 Il ne craint pas la vérité
Louis Caron
- 179 Gérald Godin et l'Égypte
Nicole Brossard
- 181 Un prince de la poésie
Clément Marchand
- 185 Gérald nous sollicite encore
Alain Horic
- 187 La part humaine du langage
Jean Royer
- 190 Pour devenir des amis
André Gervais
Un homme d'amitié
- 195 Gérald Godin, l'ami
Madeleine Ferron
- 197 Une poignée de main...
Andrée Ferretti
- 199 Présence ininterrompue
Gaston Miron
- Poèmes pour mémoire
- 203 La grande vérité des ruelles
Pierre Perrault
- 204 Un homme de parole
Roland Giguère
- 205 Godin la langue
Bruno Roy
- 206 Salut à toi Gérald
Janou Saint-Denis
- 208 Godin le copain
Louis Jacob
- 210 Pour mémoire: Gérald Godin
Yves Préfontaine
- 211 Lueurs
Alphonse Piché
- 212 L'homme et sa totalité
Serge Mongrain
- 214 Poésie morte, pas morte
André Roy
- 215 Je me dois à la rue
Denis Vanier
- 216 L'homme qui empruntait...
Réjean Bonenfant
- 220 Autres témoignages
- 228 Dérives
- 234 Repères
- 234 Gérald Godin : faits et dates
André Gervais
- 239 Calendrier des événements
- 241 Notes bio-bibliographiques
- 248 Index des personnes

«T'en souviens-tu,
Godin? »

UNE PRÉSENCE FRATERNELLE

Ce fut une intense et fiévreuse soirée que cette soirée hommage du 28 avril dernier à Trois-Rivières. Soirée magnifique de la salle J.-Antonio-Thompson animée par Winston McQuade. On nous en parle encore à la Société des écrivains de la Mauricie comme si ensemble, écrivains, amis, techniciens, organisateurs, spectateurs..., nous avons créé un événement dont nous ne soupçonnions ni l'ampleur, ni la portée, et qui nous est arrivé comme une surprise du cœur et de l'intelligence. Nous étions plus de mille ce soir-là. Il y avait des gens de tous les milieux : milieux du livre, de la culture, du journalisme, de la politique, de l'écriture. C'est parce que nous ne voulons pas perdre de vue la portée de cette soirée que nous publions aujourd'hui dans *l'Action nationale* l'essentiel de ce qui a pu être lu et entendu.

* * *

Après avoir témoigné de toutes les façons de la présence de l'homme aux gens de son époque, nous devons cependant revenir aux livres de Gérard Godin, à leurs langages, à leurs propres manières de nous être présents comme lecteurs, comme humains. Qu'est-ce qu'un écrivain si ce n'est une longue phrase ininterrompue avec toutes les vies qui courent dedans. C'est ce que nous disent Victor-Lévy Beaulieu, Rabelais, Cervantes. C'est ce que nous disent Madeleine Gagnon, Andrée Ferretti, Gaston Miron, Nicole Brossard, Yves Préfontaine...dans leurs témoignages. Et c'est ce que nous dit Gérard Godin.

Car Gérard Godin est d'abord un écrivain. C'est-à-dire un homme de langage, un homme qui a mené ses combats sur les terrains mêmes d'une langue qui, parfois, comme l'absolu, comme la mémoire, comme la parole, comme le pays, se refusait à lui. À toutes les étapes de son oeuvre, dans l'intime comme dans le collectif, Gérard Godin a vécu un douloureux, mais toujours vibrant et énergique, corps à corps avec le mal. Et ce mal, à la fin de sa vie, on le sait, il a attaqué à ce point les racines mêmes de ce qui nous fait humains que, rétrospectivement, il nous dit que l'oeuvre de Gérard Godin est non seulement le livre d'une vie, elle est le livre de toutes les vies. En ce sens, *Sarzènes*, *Soirs sans atout*, *les Cantouques...* sont des livres de référence pour tous ceux qui comme Gérard Godin ont eu à prendre la parole et qui, comme lui, après lui, doivent, devront se confronter au mal quand bien même ce serait pour trouver l'usage d'une parole et, avec elle, celle de la mémoire, de sa présence d'homme, de femme, au coeur de soi et de la société, au coeur du monde et de la civilisation.

Gérard Godin
est d'abord un
écrivain.

* * *

Dans une première partie, rassemblant essentiellement les textes entendus le 28 avril sur la scène de la salle J.-Antonio-Thompson, certains ont choisi de parler de ce qui fait l'unité d'une vie et d'une oeuvre (*Présence d'un homme*). D'autres se sont plutôt penchés sur la rencontre du poète avec son métier d'écrivain (*Les mots du poète*). Certains ont puisé dans les petits gestes quotidiens ce qu'ils ont appris de l'homme (*Un homme d'amitié*). Enfin, quelques autres ont dit sous forme de poème leur propre compréhension de sa démarche d'écrivain (*Poèmes pour mémoire*). Dans une seconde partie, nous avons voulu associer d'autres écrivains à cet hommage soit par des *témoignages*, soit par des *dérives* à partir d'un poème de Gérard Godin.

* * *

Il n'y aura pas de dernier mot sur Gérard Godin. Personne ne pourra dire qu'il possède la vérité sur lui. Gérard Godin était un homme secret et il a emporté son secret avec lui-même. Il a été l'homme des longues patiences. Mais il a tenu le coup. Il a tenu parole, tenu à sa parole. Il savait d'instinct que dans nos sociétés petites ou grandes, on nous demande de toutes parts de nous taire, de prendre le moins de temps possible, d'occuper le moins de place qui soit. Il savait d'instinct que parfois dans nos sociétés petites ou grandes on ne veut pas du sens. On ne veut pas que le sens se déploie et nous ébranle dans toute sa dignité, sa ferveur, sa colère, sa frayeur, sa liberté. Gérard Godin, il ne demandait qu'à brûler. Il avait la passion du sens. Gérard Godin a tenu le coup et il a gagné. Il a donné du sens à nos paroles. C'est pourquoi, il était devenu important de rapailler nos souvenirs pour mieux propulser des sens nouveaux au fait de vivre ici et maintenant.

*Gérard Godin a
été l'homme des
longues patiences.*

Gérard Godin, de son vivant, avait trouvé sa place. Il a pris sa place au milieu de nous. Il est poète. Et il nous dit comme peuple, comme individu, comme écrivain, qu'il n'y a pas dix mille façons d'échapper au ratatinement, il y a la grandeur de nos rêves, mais surtout l'espoir et le pari de ne jamais se laisser arrêter.

Gérard Gaudet

Présence d'un homme

- Guy Leblanc
- Guy Julien
- Pierre Vadeboncoeur



Nicole Brossard

Gilles Roux 1995



Roland Giguère

Gilles Roux 1995

GUY LEBLANC

Les octobres de Gérald Godin

Gérald Godin était *le poète de l'octobre*. En ce sens, il n'était pas le premier et il ne sera pas le dernier, puisque les octobres rouges font partie de notre culture québécoise en général et trifluvienne en particulier.

Les octobres
rouges font
partie de notre
culture
québécoise.

Nous nous rappelons l'octobre de Jacques Cartier, venu planter une croix à l'embouchure des Trois-Rivières. L'octobre des patriotes, qui annonçait un hiver chaud dans le Bas-Canada. L'octobre de Nelligan, avant le naufrage du Vaisseau d'or. L'octobre de Miron, qui reste celui du Québécois.

Nous nous rappelons aussi les octobres de Gérald Godin. Je dis *les* octobres parce qu'ils se suivent et se ressemblent. Dans son enfance à Trois-Rivières, il a connu les octobres du Parc Champlain et, dans son adolescence, les octobres dans la cour du Séminaire. Les uns et les autres étaient intenses et flamboyants, à l'image de l'homme qu'allait devenir Gérald Godin.

Plus tard, à Montréal, comme journaliste et militant, Gérald Godin a connu les octobres de la vigile et de l'attente, de l'agitation et de l'insurrection appréhendée. Il cultivait, à l'époque, un *Parti pris* qui allait faire de lui, le temps d'une crise, un suspect et un prévenu.

Sa revanche vint en novembre et c'est comme député qu'on le retrouve. Je l'ai moi-même retrouvé au parlement, lors de mon passage en

commission parlementaire, et j'ai pu constater que ce fils de Trois-Rivières était devenu citoyen du monde, ouvert à toutes les cultures, mais parlant une seule langue, la sienne, celle du coeur.

Enfin est venu pour lui le dernier octobre, en 1994. Trois-Rivières sortait à peine de son Festival international de la poésie et apprenait la mort de Gérald Godin.

La mort, dites-vous? Rien n'est moins sûr. Les poètes ne meurent pas. Ceux et celles qui ont inspiré tout un peuple ne meurent pas non plus.

Les poètes ne meurent pas. Ceux et celles qui ont inspiré tout un peuple ne meurent pas non plus.

Gérald Godin est vivant. Il est encore parmi nous et il nous donne rendez-vous pour le prochain octobre.

GUY JULIEN

Le poète ne meurt jamais

Gérald Godin
vit à travers ses
mots.

Le poète ne meurt jamais. Comme Baudelaire et Nelligan, comme Anna de Noailles et Marie Uguay, Gérald Godin vit à travers ses mots.

Permettez-moi d'abord de vous transmettre les salutations chaleureuses du Premier ministre, monsieur Jacques Parizeau, qui regrette sincèrement de ne pouvoir être avec nous. Chacun sait que monsieur Jacques Parizeau et Gérald Godin furent des compagnons de route qui partageaient une même vision du chemin à suivre par le peuple québécois.

Cette fête de la mémoire témoigne avec éclat à quel point le charisme du député-poète, ainsi que beaucoup se plaisent encore à le nommer, a marqué les Québécoises et les Québécois pour qui Gérald Godin restera à jamais cet homme de coeur et de conviction qui a lié son destin et sa parole à ceux de son peuple.

Nous sommes privilégiés d'avoir côtoyé de près cet humaniste dont la vision large et généreuse d'un pays souverain englobait les exilés venus enraciner leur descendance en sol québécois.

Pour les gens de la région de Trois-Rivières, Gérald Godin, c'est notamment le jeune poète, le grand camarade des chaudes amitiés, le journaliste enflammé, le compagnon des Chatillon, Louis Caron, Raymond Lasnier, Mariette Cheney, Alphonse Piché, Clément Marchand pour n'en nommer que quelques-uns.

Gérald Godin était de la race des combattants et des rêveurs éveillés. Ses combats pour la justice sociale et ses rêves de liberté, il les a portés sur la place publique à travers le politique et le poétique. Assuré de la puissance du poème, il le nourrissait de ses ferveurs pour exprimer sa propre quête intérieure et la quête d'identité du peuple québécois. Conscient de l'absolue nécessité d'investir les lieux de l'action, il s'est généreusement et passionnément aventuré au coeur de la mêlée sans jamais renier ses idéaux ni les sacrifier au pouvoir.

C'est l'homme et son héritage que nous célébrons. Cet héritage, il est fait de mots, mais aussi de toutes ces images qui resurgissent à l'évocation du nom de Gérald Godin : son image d'éternel adolescent, constamment en marche vers la vérité, sa fougue et son grand rire, son humour décapant, son amour pour Pauline Julien, sa compassion et sa tendresse pour les petites gens, son regard rebelle qui, même traversé par la douleur et l'ombre de la Grande Faucheuse, a toujours conservé son feu et sa flamme.

En cette fin de siècle où les valeurs chancelent, où les jeunes cherchent désespérément des modèles qui leur apportent une vision du monde à la mesure de leurs espérances, où les peuples de la terre meurent encore au nom de la liberté, la parole et le combat de Gérald Godin font figures de phares. Pussions-nous être nombreuses et nombreux à non seulement lui dire *t'en souviens-tu Godin...* Mais aussi : *Nous continuons, compagnon chercheur...*

En terminant, je tiens à remercier les responsables de cette touchante soirée, la Société des écrivains de la Mauricie, de nous offrir ces précieux moments où, avec notre ami Gérald, avec les poètes et les musiciens, nous sommes conviés à célébrer la vie.

Gérald, je te salue.

*Gérald Godin
était de la
race des
combattants et
des rêveurs éveil-
lés.*

PIERRE VADEBONDOEUR

Un homme libre

*Godin n'a
jamais été pris-
onnier de ses
intérêts, ni de ses
ambitions, ni
même de la
maladie.*

Godin c'était la liberté. Il n'a jamais été prisonnier de ses intérêts, ni de ses ambitions, ni d'une idéologie, ni de l'appareil de son parti, ni de l'argent, ni d'un emploi, ni même de la maladie. Mais il allait spontanément et obstinément vers là où était la liberté. J'ai cherché à lire d'un seul coup d'oeil toute sa carrière. Je me suis demandé quelle était la clé de cette carrière, quel mouvement unique expliquait chacun de ses grands choix. Dans chaque choix, j'ai vu ceci. J'ai vu le geste d'affranchir.

Considérez les divers moments de sa vie, regardez les idées qu'il appuie, regardez les groupes auxquels il se joint, voyez aussi les adversaires qu'il combat. Dans chaque cas, on voit qu'il choisit une liberté. Cela l'a porté tout de suite à gauche : les ouvriers, le pays, la poésie, la justice, les moins forts où qu'ils se trouvent, les travailleurs, le Québec, notre nation, les minorités ethniques, et les laissés-pour-compte. Tous ces choix-là sont au fond un seul et même choix. Dans chaque cas, il y a quelqu'un ou quelque chose à libérer. Examinez bien ce qu'il disait, ce qu'il écrivait, ce qu'il faisait, c'est immanquablement la même. Ce n'est pas pour rien qu'il suscitait dans le peuple une sorte de profonde affection. Et chez ses adversaires, le respect. Et chez les militants, l'amitié et la reconnaissance.

Il y a une chose à laquelle on ne pense pas souvent, la liberté est tenace. Elle est comme la vie. Cette ténacité, on la retrouve tout au long de l'existence de Godin. Comment contester celle qu'il eut dans ses huit ou dix dernières années? Il voulait être libre. Il voulait vivre. Il voulait que les autres soient libres.

Les mots du poète

- Madeleine Gagnon
- Pierre Chatillon
- Paul-Marie Lapointe
- Louis Caron
- Nicole Brossard
- Clément Marchand
- Alain Horic
- Jean Royer
- Gérald Godin
- André Gervais



Yves Préfontaine

Gilles Roux 1995



Louis Caron

Gilles Roux 1995

MADELEINE GAGNON

À l'embouchure des mots

L'homme de parole que fut pour moi Gérald Godin, parole publique - politique et poétique - et parole privée, chez lui éthiquement et intimement emmaillées; l'homme de toutes ces paroles amies entre elles et non pas divisées - ou trahies l'une par l'autre; cet homme ami l'a révélé à plusieurs reprises, en a témoigné.

Mais un événement, surtout, me l'a fait saisir avec acuité et je dirais, vérité. Un événement et un long voyage en auto de Paris à Toulouse où, conduits par un ami français à nous deux, nous nous rendions, seuls Québécois alors qui avons pu agréer à cette invitation, à une lecture publique de poésie, la nôtre à chacun.

Cela s'est passé en juin 1987. Nous sortions du Marché de la Poésie de la Place Saint-Sulpice et d'une fort intéressante lecture publique, à Savigny-le-Temple, en banlieue de Paris. Plusieurs poètes français et québécois s'y trouvaient. Les poètes québécois étaient lus ce soir-là par un excellent comédien français, Jacques Chaussepied ; Gérald Godin, Jean Royer, Claude Beausoleil et moi-même assistions, émus, à cette formidable lecture de nos textes.

Aussi, avons-nous tous été reçus à la Mairie de Savigny-le-Temple dans l'abondance et les délicieux mets et vins comme on sait si bien le faire en France.

Les lectures avaient été suivies d'un grand débat entre les quelque trente poètes français

L'homme de parole que fut pour moi Gérald Godin, parole publique - politique et poétique - et parole privée,

présents et les Québécois de la table et de l'assistance. Nous étions une bonne vingtaine d'entre nous. En fait, le débat consista en une étonnante série de questions adressées par les poètes français aux poètes québécois sur notre façon de définir, de penser, d'expliquer, de motiver et de différencier, par rapport à la leur, notre poésie québécoise actuelle.

*Je glissais
régulièrement un
regard vers
Gérald Godin,
non loin de moi.*

Nous étions en quelque sorte sommés de répondre aux questions percutantes et finement énoncées des poètes français. Plusieurs d'entre nous ont parlé. Nous fûmes, je crois, à la hauteur des attentes de nos hôtes.

Durant tout le débat, je glissais régulièrement un regard vers Gérald Godin, non loin de moi, à la table des quatre invités qui faisaient face à l'auditoire. De toute évidence, il se trouvait malheureux de ne pouvoir tout saisir, mais surtout, de ne pas encore trouver les mots pour se joindre à nous avec toute la force de parole que nous lui connaissions. Il fatiguait. Je sympathisais. Il récupérait de sa première intervention chirurgicale au cerveau. Le poème du numéro de téléphone perdu dans un trou du cerveau avait d'ailleurs été lu ce soir-là.

Il fatiguait d'autant plus qu'il était parfaitement conscient de l'importance des propos tenus là et des choses qu'il aurait tant aimé dire s'il en avait été capable.

C'est le lendemain, au cours du long et magnifique voyage du Nord au Sud de la France, c'est durant cette traversée et le séjour à Toulouse que je pris toute la mesure du courage de Gérald Godin.

Non seulement ne s'était-il pas complu dans la terrible frustration de la veille, mais il s'est révélé si combatif et si attentif à la reconquête de la parole que ce seul souvenir m'éblouit encore.

Dans la voiture, nous le vîmes régulièrement faire ses exercices d'orthophonie avec une infinie patience et une minutie étonnante. J'assistai à une leçon de choses en la matière.

Avec certains mouvements de doigts, de mains, de bras et de visage, il émettait certains sons qui devenaient bientôt des mots et même, des phrases complètes.

Puis, il se reposait, regardait la nature, riait et tentait de nous raconter des histoires fascinantes et, souvent, très drôles que nous recomposions à partir de bribes saisies et que nous lui racontions à notre tour, chacun à notre manière. Et il riait de plus belle.

Après quelques-unes de ces séances d'orthophonie, je compris soudain sa stratégie sémantique vers la reconquête des mots. Il les décomposait d'abord, retrouvait les racines, les sources, l'étymologie puis, quand le lien s'était noué par là, il les prononçait, ravi.

Autour d'une bonne table bien arrosée, tard le soir, je lui dis: «Gérald, j'ai compris tes exercices. Tu vas à l'embouchure des mots». Il a ri et a dit: «Exactement» et il a prononcé «Embouchure» une bonne dizaine de fois, avec des rimes inventées sur place, comme s'il allait de soi qu'un poète, même handicapé, sache aussi bien composer spontanément des poèmes qui riment aussi librement et de façon toujours inédite.

Je me souviens des *Blessure*, *Déchirure* et *Bour-souffure* que l'embouchure avait réveillés.

La rime des mots, c'est leur lieu de chute dans l'océan du monde. Homme du fleuve, Gérald Godin aimait autant leur aval que leur amont. Pour déjouer les ruses du temps qui coule, il donnait des fractions d'éternité dans ces mots qui ont un début et une fin et qui néanmoins survivent depuis la nuit des temps.

Je compris soudain sa stratégie sémantique vers la reconquête des mots. Il les décomposait d'abord, retrouvait les racines, les sources, l'étymologie puis, quand le lien s'était noué par là, il les prononçait, ravi.

Gérald Godin, pour se comprendre, comprendre son peuple et saisir à volée de mots la poésie, aimait remonter le courant, trouver le lieu - les lieux - d'où les mots partent. Et redescendre aussi jusqu'où les mots s'enfuient dans la mer d'énigmes du monde.

*Gérald
donnait des
fractions d'éter-
nité dans ces mots
qui ont un début
et une fin et qui
néanmoins sur-
vivent depuis la
nuit des temps.*

Mais c'est d'abord en ce lieu de départ des mots qu'il retrouvait toute la cohérence des peuples et la sienne.

C'est là, aux embouchures multiples, que devenait si vive et si prégnante sa présence au monde d'homme de parole et que demeure si vivante et pleine d'enseignements, sa poésie.

Gérald Godin, merci de m'avoir appris cela. En cette reconnaissance heureuse, je salue ta mémoire.

PIERRE CHATILLON

Je me mourais de désirer vivre

Ce vers, Gérald l'a écrit alors qu'il avait à peine vingt ans, en un temps où rien encore n'était accompli et voici que déjà, déjà, tout pour lui est terminé. Aussi, est-ce avec nostalgie que je veux évoquer brièvement ici cette période où il s'apprêtait à s'élancer dans la vie avec tant d'avidité.

*Un poète se livre
tout entier dans
son premier
recueil.*

Quand je pense à Gérald, je pense à mes vingt ans car c'est à cette époque que je l'ai connu, par l'entremise de mon ami Louis Caron alors très jeune journaliste au *Nouvelliste*. Cela nous ramène avant la construction du pont Laviolette, et pour un Nicolétain, Trois-Rivières était une cité «lointaine» puisqu'il fallait se rendre à Sainte-Angèle, attendre sur le quai, monter à bord du traversier. En été, ce trajet ne manquait pas de charme puisqu'il permettait de naviguer sur le fleuve, mais en hiver, les traversées étaient plus irrégulières et les retours nocturnes pas toujours assurés. Or, l'appartement de Louis était parfois le lieu de fêtes qui duraient bien tard dans la nuit. C'est dans cette atmosphère que je rencontrai Gérald, jeune homme fougueux, d'une drôlerie irrésistible, et qui écrivait des poèmes. Il préparait alors son premier recueil, *Chansons très naïves*, et, tout à son enthousiasme d'auteur qui va publier pour la première fois, il nous lisait les poèmes qu'il venait tout juste d'écrire. Il y avait chez lui un mélange de pudeur et de gouaillerie qui le rendait tout de suite sympathique et je lui accordai sans hésiter

mon amitié. N'avait-il pas écrit : «craintif je ne me voulais que des amis»?

On dit souvent qu'un poète se livre tout entier dans son premier recueil. Que révélait donc celui que Gérald préparait? On y trouvait des textes délicats et tendres qui me frappèrent par le contraste qu'ils offraient avec le personnage truculent que Gérald affichait dans la vie. Je pense par exemple à celui-ci :

*Au coeur d'icelui
l'ongle d'icelle chemine
de pleurer mon oeil fait mine
mais il n'est plus d'eaux au puits*

Plusieurs de ces textes évoquaient une sorte de Moyen Âge étrange, un château où un prince désabusé disait :

*la fête est terminée camarades
nous avons bien ri
nous avons bu tout le vin
mais j'ai besoin d'être seul tout à coup
(...)
ah! mère portez-moi aux créneaux
que je me jette sur les pierres du ruisseau*

Il y avait chez Gérald un poète du coeur, un lyrique contre lequel il se rebiffait avec son humour et ses gros mots. Ce grand sensible ne voulait surtout pas passer pour un sensible, et c'est ce mélange d'abandon et de refus qui donne le ton si particulier de ses meilleurs poèmes, comme *Le cantouque de la peine*, par exemple, qui a toujours eu ma préférence.

Puis, contrastant avec le monde clos de ce château, dans la dernière section de son recueil se déployait un hymne à la délivrance où l'on trouvait ces beaux vers :

*Viennent viennent ce vent qui nous délivre
et ces grands gestes d'arbres ivres
(...)*

il me poussait vingt bras et j'eus très faim

(...)

j'étends le bras pour saisir le soleil comme un sein

Il n'avait pas encore entrepris alors de «faire péter la cerise des mots» pour tenter, à tort ou à raison, d'exprimer «le cri bêlant d'un pays à naître», mais déjà il invitait à une grande libération.

*«C'était d'un
auteur qui
avouait avoir
«une dent contre
la poésie».*

J'allais donc à Trois-Rivières assez fréquemment. Mais Gérald, à son tour, traversait parfois le fleuve et venait me rendre visite à Port-Saint-François où je vivais (l'été, bien sûr) sous la tente. C'est là qu'il m'apporta avec fierté les épreuves de son manuscrit puis d'autres poèmes, intitulés *Poèmes pour Maria*, qu'il envisageait déjà d'inclure dans un second recueil. C'est là qu'un soir, en présence de plusieurs amis, autour d'un feu de joncs sur la grève, il me fit la surprise de lire un poème d'un style tout nouveau. Il le lut avec son sens du comique et déclencha un fou rire général :

*Clodomir Clodomir
mon chien sale
les puces que tu me passes
par centaine
as-tu au moins gardé la tienne*

*Clodomir Clodomir
bien entendu ton père et ta mère
sont morts gazés
jappe-moi un air triste*

*Clodomir Clodomir
j'ai bien reçu ta carte de Noël
en retard comme toujours
t'as pas changé
mon sisyph
mords-tu toujours ta chaîne?*

ton coussin t'attend

*derrière le poêle à bois
j'ai laissé tes sillons
dans le bas de la porte
rien que de les voir
qui suivent les veines du bois
je m'ennuie de toi
mon Clodomir
embrasse bien ma mère pour moi*

*mon vieux chien
garde bien comme une dernière
lettre d'amour
mon odeur dans ton museau
pour que même aveugle
tu me reconnaises un soir
quand vieux serons très vieux
au coin de quelque rue borgne
la seule où les enfants jouent encore
aux marbres
et dansent le rockenn'rôle
après souper*

*Gérald
n'est plus mais
c'est cette image
qu'il me plaît de
garder de lui,
celle d'un éternel
jeune homme.*

C'était déjà le ton qui allait être le sien, celui d'un auteur qui avouait avoir «une dent contre la poésie» et qui allait chercher à écrire des poèmes à la fois pathétiques et drôles, dépouillés de tout artifice littéraire, avec les mots de la langue parlée.

Gérald n'est plus mais c'est cette image qu'il me plaît de garder de lui, celle d'un éternel jeune homme, debout près d'un feu, récitant *Clodomir* et riant à gorge déployée pour cacher une intime blessure, blessure dont il allait découvrir par la suite qu'elle était celle de tout un peuple qui, lui aussi, se «mourait de désirer vivre».

PAUL-MARIE LAPOINTE

Gérald lisant Villon...

*Si ne jouis ce jourd'buy
demain jouiras-tu?*

Rentrant d'un voyage en Europe, il y a tant d'années déjà, Gérald, qui avait subi une première opération, était venu avec Pauline prendre quelques heures de répit à Saint-Sauveur-des-Monts, où nous avons, Gisèle et moi, un chalet. Le week-end avait été consacré à bavarder, à discuter légèrement de choses plus ou moins sérieuses, à blaguer, à nous rappeler les années de camaraderie journalistique; et à une randonnée en skis de fond... (Non, c'était deux trois ans auparavant, cette randonnée; un midi, au soleil; nous glissions tous les quatre en terrain plat, quand tout à coup Gérald s'était renversé sur le côté; inexplicable déséquilibre... Les mois, les années qui allaient suivre nous révéleraient la terrible réalité de sa maladie : les opérations, les convalescences, la parole perdue et retrouvée, la progression du mal, les rechutes; mais, avant tout le courage de Gérald, sa volonté de survivre, de vivre..) Non, ce soir-là nous avons peut-être simplement regardé un match de hockey à la télévision, comme Gérald aimait le faire avec ses amis, les poètes en particulier, Miron, Giguère, Hénault, beaucoup d'autres sans doute, plus jeunes, de sa génération.

*Gérald lisant
Villon, la vie, le
temps de Villon,
lisant sa propre
vie, son temps..*

En nous quittant, le dimanche soir, il nous avait laissé son exemplaire annoté du *François Villon, sa vie son temps*, de Pierre Champion;

exemplaire, avait-il écrit à la mine de plomb,...
«acheté à Paris, rue Soufflot, avec Miron à la
librairie du poche, dernier voyage après Venise et
Aix, hiver 1986»...

Gérald lisant Villon, la vie, le temps de
Villon, lisant sa propre vie, son temps...
Parmi ses projets d'écriture, à la dernière page
du Villon: «- une page de sacres - Gerry et la
gang de Québec-Presse - de la vraie écriture -
un drogueur de chevaux - un double-croiseur - le
huit dans la main - il est tout seul - il a mangé
une soupe - ».

Gérald écrivant sa vie, son temps. Gérald
vivant.

LOUIS CARON

Il ne craint pas la vérité

Il y a environ huit ans, dans une circonstance à peu près semblable à celle-ci, je me suis retrouvé sur scène, pour rendre hommage à Gérard Godin. Notre ami recevait, ce soir-là, le prix Duvernay, et j'avais l'honneur de le présenter. On m'avait demandé d'être bref. J'en ai profité, et j'ai lu le texte qui suit.

Les écrivains, les poètes en particulier, ne se laissent pas facilement circonscrire par la parole des autres. À plus forte raison les politiciens. Que dire alors d'un poète doublé d'un politicien!

Il y a vingt-sept ans que j'essaie de dire quelque chose à Gérard Godin, et j'entends bien profiter des deux minutes, deux minutes et demie mises ici à ma disposition, pour me satisfaire enfin.

D'abord, il est beaucoup plus grand que moi! Il faut toujours que je lève la tête pour lui parler. Il me contraint à la grandeur!

Ensuite, c'est un alchimiste! Il fait de l'or avec les mots de tous les jours, et même parfois avec des mots qui n'ont ni feu ni lieu.

Puis il me précède toujours, non pas tant de quelques années, que de nombreux engagements. C'est un fonceur. (On a vu récemment qu'il n'avait pas perdu sa faculté de dire tout haut ce que plusieurs pensent tout bas).

Par ailleurs, c'est un pur. Je n'entends pas ici la vertu des anges ébérés. Il est pur en ce qu'il ne craint

Il est pur en ce qu'il ne craint pas la vérité, dut-elle se retourner contre nous, contre lui

pas la vérité, dut-elle se retourner contre nous, contre lui.

D'autre part, il sait dans sa tête ce que vivre veut dire, parce qu'on y a fait un trou, et qu'il a dû consacrer beaucoup de temps à le combler, à petits coups de souffle et de sang.

Mais surtout, nous lui devons 327 pages de ce que nous sommes. De temps à autre, dans une société, se lève un homme, une femme, dont l'essentiel de l'activité consiste à scribouiller des graffitis dans la marge des pages de nos vies, activité apparemment inoffensive qui se révèle pourtant, quand on l'envisage dans son ensemble, d'une telle force qu'elle contient en son essence toute une civilisation.

S'il fallait que demain, par quelque jeu malicieux d'un dieu malveillant, la société québécoise soit subitement rayée de la planète, et qu'il m'incombe de témoigner de ce que nous avons été, à la face des nations, je brandirais ce livre (la rétrospective de ses poèmes, **Ils ne demandaient qu'à brûler**, aux éditions de l'Hexagone) comme Champollion le fit de la Pierre de Rosette.

De temps à autre, dans une société, se lève un homme, une femme, dont l'essentiel de l'activité consiste à scribouiller des graffitis dans la marge des pages de nos vies.

Tout y est inscrit, «en langue verte, populaire et quelquefois française», notre courage et nos doutes, et surtout la trace d'escargot de nos vies sur la paroi du quotidien.

Si on insistait pour que je décrive cet homme l'envis qu'il est vraiment, je prendrais Villon, je l'habillerais en Prévert, et je l'installerais sur la banquette arrière d'une limousine de ministre. Debout sur le trottoir, au passage de ce cortège, rigolant doucement en dedans, j'aurais le temps d'apercevoir le sourire narquois de celui qui s'en va à la rencontre du destin avec la détermination sauvage de perdre en beauté.

Et nous nous retrouverions face à face, dans les salons de la patrie. Ayant atteint le point où les mots ne sont plus que des mottions dans la gorge, je me résoudrais aux gestes. Je viendrais droit vers toi, je me dresserais là, juste devant toi, je m'élèverais sur la

pointe des pieds, je t'embrasserais bien fort sur les deux oreilles, et je m'écrierais, pour me soulager et tout dire : « Mon grand Christ de Godin! »

Ayant terminé ma lecture, je remis mon papier dans ma poche, et je redescendis dans la salle, croisant Gérald qui montait sur scène à son tour. Son être vibrait. Il s'installa derrière le microphone, sortit une feuille de papier, la froissa entre ses mains, me chercha du regard puis, m'ayant aperçu, déclara simplement : « Mon petit Christ de Caron! » Après quoi, il se mit à pleurer, et vint s'asseoir parmi nous.

Je ne me souvenais pas d'avoir été aussi ému de toute ma vie.

Si on insistait pour que je décrive cet homme en ce qu'il est vraiment, je prendrais Villon, je l'habillerais en Prévert, et je l'installerais sur la banquette arrière d'une limousine de

NICOLE BROSSARD

Gérald Godin et *l'Égypte*

La première fois que j'ai rencontré Gérald Godin, c'était en 1964, au lancement de *La Ville inhumaine* de Laurent Girouard, le premier livre des Éditions Parti Pris. L'homme était beau, il portait un imperméable de détective comme dans les meilleurs films de Humphrey Bogart. Il était poète, il était révolutionnaire. Bref, un vrai héros. Déjà. C'était la belle époque où chaque livre des Éditions Parti Pris constituait un événement. Oui, les livres que Gérald Godin éditait, on les respirait alors avec plus d'ardeur et de fébrilité que ceux des Éditions Gallimard.

*Le mouvement
féministe c'est
l'idée la plus
révolutionnaire
qui n'ait jamais
frappé la société
nord-américaine.*

(Godin)

C'est le même homme qui, lors d'une émission radiophonique, dira quinze ans plus tard : «Le mouvement féministe, hein, c'est l'idée la plus révolutionnaire qui n'ait jamais frappé la société nord-américaine depuis, bon, vingt ans (...) Le détonateur, la bombe à retardement de la société québécoise et canadienne et nord-américaine, c'est les femmes». (1980) Cette phrase, je tenais à la citer, car elle traduit un sens de la réalité qui, vous le pensez bien, me va droit au coeur.

Je suis ici pour rendre hommage à un poète car c'est la manière pour moi de rendre hommage à la poésie, à la passion des mots, à la lucidité du poète devant l'amour de la vie qui nous rend si vulnérables et exigeants.

Saluer Gérald Godin c'est d'abord m'avancer vers le poète qui, dès 1961, déclarait : «La seule chose qui compte, c'est de tirer du néant des

structures littéraires, des personnages. Construire des objets dans le néant, faire de l'architecture avec des mots. Se manifester jusqu'au sang» (1961).

Certes, il y a le poète mais aussi étrange que cela puisse paraître, rendre hommage à Gérard Godin, c'est aussi me rapprocher du voyageur qu'il fut, celui qui faisait "r'voler» les mots de la Norvège à Via Veneto, de la Perse à la rue Sainte-Catherine, de Bagdad à St-Roch-de-Mékinac; c'est me rapprocher de cette intelligence toute particulière qu'il avait d'interroger le monde qui l'entourait et de le méditer dans un franc parler où le Saint-Laurent côtoyait soudain le Nil, où les noms de Shakespeare et de Charlie Chaplin venaient à brûle-pourpoint s'installer dans la phrase comme pour nous réjouir que la vie soit si riche et variée.

Plus que tout, j'aime ce Gérard Godin qui, lorsqu'on lui demande à propos de l'Égypte si le désert en tant que tel l'a beaucoup impressionné, il répond : "Moins que la frontière entre les deux, que la tension entre la verdure et la mort. La ligne très menacée entre les deux, c'est ça qui m'a beaucoup impressionné.»

C'est là que je suis touchée, Gérard, car, au fond, nous écrivons toujours à partir de cette ligne, parce que c'est là que la vie nous impressionne et qu'on a envie de dire comme dans ton premier poème: "Je me mourais de désirer vivre».

Le détonateur, la bombe à retardement de la société québécoise et canadienne et nord-américaine, c'est les femmes.

(Godin)

CLÉMENT MARCHAND

Un prince de la poésie

Au tournant des années 40, les presses du Bien Public - une enseigne aujourd'hui disparue - ont édité ou imprimé successivement les premiers ouvrages de quelques-uns de nos plus grands écrivains, alors à leurs tous débuts. Ces titres devinrent célèbres : *Adagio, Allegro, Andante* de Félix Leclerc, *le Torrent* d'Anne Hébert, *Ballades de la petite extrace* d'Alphonse Piché. Dans le cliquetis des linotypes et la rumeur des presses, nous assistions, Raymond Douville et moi, à la naissance matérielle de ces oeuvres de l'esprit, véritables arcs-boutants d'une littérature en devenir.

Nous est apparue alors une énonciation rebelle, porteuse de révolte, un style incisif, un vocabulaire volontiers taquin, facétieux, toujours vif, vindicatif sur les bords.

Et voilà qu'un bon jour, deux décennies plus tard, dans cette ville ancienne où le talent levait comme une denrée impérissable, un nouvel archétype de la poésie s'amenait d'un pas décidé sur la même voie que ses devanciers, porteur comme eux du même syndrome, celui du rêve éveillé; l'heure de Gérald Godin était arrivée. Son nom, soudain révélé au milieu littéraire avec *Chansons très naïves*, allait marquer culturellement toute une époque. Cette première oeuvre (illustrée d'un dessin de Jordi Bonet) paraissait donc en 1960, bientôt suivie de *Poèmes et Cantos* et de *Nouveaux poèmes*. Ces trois recueils aux airs de jeunesse et de défi créèrent un émoi qu'on ne reverra plus sous un jour aussi net. Cette trilogie n'était-elle pas fondatrice d'un nouvel art des vers, que nous appelions à l'époque la jeune poésie.

À peine sorti de l'adolescence, Gérald Godin était un pur produit des études classiques. De plus, il avait eu la chance d'être élevé dans un foyer où les valeurs de l'esprit étaient à l'honneur. Il s'imposait donc qu'il fût l'un des premiers chez nous à réagir contre un académisme partout envahissant et peut-être même à courir le risque, en solitaire, d'un anti-esthétisme quelque peu séditieux. Éminemment critique de nature, il avait décelé une certaine fatigue du langage, présente dans tous les genres, et entendait y remédier par ses propres moyens, allant d'un paradigme à l'autre, allègrement. Nous est apparue alors une énonciation rebelle, porteuse de révolte, un style incisif, un vocabulaire volontiers taquin, facétieux, toujours vif, vindicatif sur les bords. Sous la pression de son verbe, il faisait éclater les normes du poème bref. Tournant le dos au sublime, il projetait devant lui odes et satires issues du quotidien. Cette poésie chantera sur un mode altier la nature, les choses et les gens du pays, le plus souvent en des termes dont ne s'était pas servis avant lui la grande école des Beauchemin, Morin, DesRochers, Choquette, Hénault, Lapointe, et, dans une autre ère, Lasnier, Piché, Miron, Royer, Pilon et Préfontaine, plus modernes et déjà annonciateurs d'une poésie entièrement libérée.

*Tournant le dos
au sublime, il
projetait devant
lui odes et satires
issues du quoti-
dien. .*

Tout n'a pas été dit et l'on n'arrive pas trop tard pour le dire, quand on s'appelle Gérald Godin. La poésie qu'il concevait le soir dans ses temps libres - le jour, il oeuvrait au *Nouvelliste* - ne devait rien, pour une fois, à des élégies mélancolisées à souhait ou porteuses de narcissisme. Chez l'auteur des *Cantouques* point de ces topos bellemeent verbiagés mais étroits d'entendement, ni rien qui dénote l'abstractivisme conceptuel de générations pas trop intellectualisées. Avec Gérald Godin tout se trouve soudain allégé, épuré. Les thèmes ont été refourbis et débarassés de toute emphase. En même temps, un

métier transformé a été mis au service d'une pensée économe de moyens, un peu sévère d'aspect mais qui, à jamais perdue pour la rhétorique, va droit au coeur du sujet. Oeuvre foncièrement polémique d'un résistant, d'un mal entrepris, d'un écorché vif, inscrira-t-on en marge d'une étonnante rétrospective titrée avec justesse *Ils ne demandaient qu'à brûler*. À tout prendre, peut-être que tout Gérard Godin, c'est l'histoire d'une sensibilité massacrée par la vie. L'auteur de *Libertés surveillées* doit sans doute à Pascal (qu'il adorait) un pessimisme sain et ce culte de l'autodérision qui l'amenait à se sous-estimer lui-même et à considérer le monde vrai sous un éclairage aussi révélateur que froid. Avec lui, le lecteur a fréquenté des champs d'idées non encore déflorés et a changé d'optique sur l'art des vers ou la poésie tout court.

Quelle fut son influence? Il a brillé de tous ses feux comme chroniqueur au *Nouveau Journal*, à *Québec-presse*, à *Parti pris*. Chez lui l'homme politique et le poète se complètent; ils ont profondément agi sur leurs épigones : Beausoleil, Daoust, Brossard, Desautels, Chamberland, entre autres.

*Gérald
Godin est un
prince de la
poésie, à jamais
de la race des
grands.*

On relit avec passion une oeuvre restée quintessenciée jusqu'à son achèvement, alors que Gérard Godin s'est exprimé avec lucidité dans des oeuvres de la fin, refusant de s'avouer vaincu par le mal implacable qui devait l'emporter.

Les Botterlots, quel adieu pathétique à la vie!

Merci Gérard Godin! Nous sommes ici pour te dire notre amour et célébrer ta mémoire.

Trois-Rivières, ville responsable s'il en est, ne manque pas de titres de fierté, et ceux que lui valut Gérard, en naissant et s'exprimant dans ses murs en début de carrière, ne sont pas les moindres.

Gérald Godin est un prince de la poésie, à jamais de la race des grands. Il est l'un des rares dont l'oeuvre, ouverte sur le monde, ne sent pas le renfermé.

Pour ma part, j'ai fierté d'avoir coïncidé ici avec le trio Douville-Piché-Godin, dont je fus le contemporain attentif et l'ami comblé.

ALAIN HORIC

Gérald nous sollicite encore.

Je suis arrivé en 1952 à Montréal, dans une ville coloniale, où vivait un peuple aliéné, déposé. J'épouse aussitôt sa cause et la lutte pour son affranchissement.

J'ai pris connaissance du nom de Gérald Godin dans *le Nouvelliste* de Trois-Rivières en décembre 1962 où il signe une critique de mon deuxième recueil de poèmes paru aux éditions de l'Hexagone qui le dérouta.

Lorsqu'il prend la direction de l'Association coopérative des Éditions Parti pris en 1965, je fais partie, grâce à Gaston Miron, de l'équipe de l'Hexagone depuis 1960.

Les deux maisons d'édition collaborent, font des coéditions, ont des affinités, sont engagées autour du même idéal, à la fois littéraire et politique : se réapproprier les pouvoirs économiques et culturels.

Élu député à l'Assemblée nationale, en 1976, à l'enseigne du Parti québécois, faisant mordre la poussière à Robert Bourassa, Gérald confie la direction de Parti pris à Gaëtan Dostie, à Gaston Miron et à moi-même. En 1983, nous l'associerons à notre tour aux Éditions de l'Hexagone.

J'ai pris l'initiative de rapatrier à l'Hexagone son oeuvre poétique de 1960 à 1986 en la réunissant dans la collection *Rétrospective* en 1987, sous le titre *Ils ne demandaient qu'à brûler* qui lui

*Il sera mis
en prison avec
cinq cents autres
citoyens par le
tandem Trudeau
et Bourassa.*

mérite une reconnaissance nationale et internationale et fut consacré par de nombreux prix et distinctions dont le Grand Prix du livre de la Ville de Montréal et celui de Québec-Paris.

En 1990, je publie son roman *L'Ange exterminé* dont l'action est située au coeur de la crise d'Octobre 1970 durant laquelle il sera mis en prison, avec cinq cents autres citoyens, par le tandem Trudeau et Bourassa. En 1991, il entre dans notre collection de poche Typo avec un choix de poèmes fait par André Gervais sous le titre *Cantouques et Cie*.

Gérald nous sollicite encore, il agit avec nous.

Vers la fin de l'automne 1987, j'organise une campagne de levée de fonds en faveur des Éditions de l'Hexagone. J'ambitionne d'obtenir le parrainage de M. Jacques Parizeau qui enseigne aux Hautes Études Commerciales. Gérald Godin accepte de se rendre en mission à la résidence de M. Parizeau qui, à ma grande déception, décline l'invitation.

Pour éviter de revenir les mains vides, Gérald a eu l'intuition de solliciter M. Parizeau à reprendre du service en politique. C'est donc grâce à cette initiative de l'Hexagone que la rencontre a eu lieu entre Gérald Godin et M. Parizeau, que celui-ci est revenu en politique active et qu'il a été élu à la tête du Parti québécois.

C'est dire que Gérald nous sollicite encore; il agit avec nous. Souhaitons que l'objectif ultime de son engagement temporel aboutisse, que le Québec dise oui à sa destinée, oui à son indépendance.

JEAN ROYER

La part humaine du langage

Gérald Godin vivait près des gens comme il était près des mots. Il faisait confiance à la poésie comme à la part humaine du langage. Poète, il l'a été entièrement et jusqu'au bout des mots.

Quand on lui posait la question de la relation entre la poésie et la politique, il parlait des "mots citoyens". Il décrivait de la même façon son appartenance au langage : "Les mots sont citoyens de la poésie, disait-il. Innombrables, imprévisibles, vivants, dynamiques, changeants, intraitables, ils dominent absolument ceux qui croient s'en servir."

À travers la simplicité de langage qu'il adopta comme poète, Gérald Godin a composé le chant d'un appétit de vivre et d'un voyage exemplaire au coeur du langage. L'histoire des mots à travers les peuples et les langues le fascinait. Il y apprenait toute l'aventure humaine.

"Ce que j'aime le plus dans la culture, me disait-il, c'est l'histoire d'un mot à travers les personnes et les patois. C'est peut-être la plus belle aventure humaine qui existe. Je dis "humaine", parce que les mots sont le produit de l'être humain. La plus belle aventure, c'est celle-là, qui est comprise dans l'aventure des personnes."

Gérald Godin nous laisse le souvenir d'un homme vrai, entier, sincère et fidèle. Il nous laisse aussi en héritage sa poésie, qui est une vie réussie.

*L'histoire
des mots à
travers les peuples
et les langues
le fascinait. Il y
apprenait toute
l'aventure
humaine.*

C'est au poète que je veux rendre hommage.
Et c'est en poète que je veux le faire. En vous
citant un poème extrait de mon recueil *le Lien de
la terre*, paru aux Écrits des Forges. Ce poème
s'intitule justement : "Gérald Godin".

GÉRALD GODIN

à Pauline Julien

Je suis homme de peu de mots
mais vos noms déchirent ma mémoire
litanie des résurrections

*Je suis
homme de peu de
mots mais vos
noms déchirent
ma mémoire*

Le chaos du monde éclate
dans ma tête
j'ai perdu la clef de la porte -
quel tourment de vivre nous emporte?

Ce que vous savez de la vie
le poème m'en parle
nouvel espace de liberté.

J'écris votre culture vécue
comme du jazz
vos paroles de rue m'ont sorti de prison
à présent mon poème
trimbale vos sentiments dans les miens.

Veillent les ancêtres de nos mots
qui ont traversé l'histoire des peuples.

Je fais partie de l'aventure
en tant que mot du dictionnaire
québécois.

Je suis l'Homme transformé
jusqu'à moi.

Mot qui change le bois qui pourrit
à même l'usure du monde
fruit qui tombe ; chaque mot nous révèle
ce qu'il a vécu
pierre précieuse, couronne
du poème qui va nous sauver
attester que nous sommes là
vous avec moi, optimistes, forcenés.

Poème extrait de *le Lien de la terre*,
Écrits des Forges Europe poésie, 1992.

ANDRÉ GERVAIS

Pour devenir des amis.

De «Réjean D.» à «Gérald G.»

On sait maintenant que la première mention, au Québec, du nom de Réjean Ducharme, écrivain, remonte au 13 juillet 1966, deux mois avant la publication du premier roman *L'avalée des avalés*. On sait aussi que le premier journaliste qui se soit penché sur cette «révélation», selon le mot du télex envoyé ce jour-là à Radio-Canada, c'est Gérald Godin, recherchiste à *Aujourd'hui*, grande émission d'information de la télévision d'État, et journaliste au *Magazine Maclean*. J'imagine qu'il lui a suffi de quelques téléphones à la famille, dans les îles de Berthier, et au principal intéressé, à Montréal, téléphones dont le télex en question, conservé dans les papiers de Godin, porte la trace manuscrite, pour obtenir de le rencontrer, pas très loin de Radio-Canada, alors dans l'ouest de la ville, pendant une demi-heure, dans un restaurant italien, rue Stanley, peu avant qu'il parte travailler pour un mois comme "meal clerk" dans une mine, en Colombie-Britannique.

J'imagine qu'il a suffi d'une demi-heure à Réjean Ducharme, 24 ans, et Gérald Godin, 27 ans, pour devenir des amis. Cette demi-heure ayant été transformée par Godin en entrevue (durant laquelle Ducharme déclare déjà: «Je ne veux pas que ma face soit connue, je ne veux pas qu'on fasse le lien entre moi et mon roman. [...] Je ne veux pas être pris pour un écrivain.»),

J'imagine qu'il a suffi d'une demi-heure à Réjean Ducharme, 24 ans, et Gérald Godin, 27 ans, pour devenir des amis.

Ducharme lui écrira: «Je ne vous ai pas accordé d'entrevue. Je vous ai parlé, d'homme à homme, j'espère.» Ce à quoi Godin répondra: «Il est entendu que mon métier de journaliste a pris fin après la parution de mon papier dans [Le magazine] *Maclean*, du moins en ce qui vous concerne. [...] Donc, c'est d'homme à homme, c'est entendu.» Ces quelques phrases, échangées privément avant même que le premier roman soit lu¹, disent déjà le «pacte» qui liera en quelque sorte jusqu'à la fin les deux hommes qui, chacun à leur manière, deviendront «célèbres», mots que je mets évidemment entre guillemets: Ducharme en se détournant de toute massmédiation, Godin en faisant «le détour politique»².

Or, bien des années plus tard, le 23 octobre 1990 exactement, le second, à Québec, écrit au premier, à Montréal, dont on vient d'annoncer, six jours plus tôt, qu'il est le lauréat du Prix Gilles-Corbeil. Et cette lettre au cher Réjean et à sa compagne Claire, signée «Ton admirateur / Gérard G.», n'est-elle pas aussi une lettre qui me ramène, comme par hasard, à la fin de 1966, alors que *L'avalée des avalés* de l'un et *Les cantouques* paraissent? Je lis: «Fais la bise à Clara d'Ellébeuse, héroïne de François Coppée. Parlant de Coppée, celui qui a les coppes, maintenant, c'est toi. Tu deviens donc le coppé. Je m'en réjouis. Je te serre les pincés et je souhaite que

«Il m'a fallu faire le détour politique pour qu'on me reconnaisse comme écrivain, quelle humiliation!» écrit Godin.

- 1 L'«entrevue» a lieu fin juillet ou début août 1966; elle paraît fin août, dans le numéro de septembre du *Magazine Maclean*, magazine pour lequel Gérard Godin fera, de juillet 1964 à mai 1969, pas moins de 54 entrevues. La lettre de Réjean Ducharme est du 23 août, celle de Godin du 14 septembre, les premières critiques du roman ne paraissant que le 1^{er} octobre, autant à Paris qu'à Montréal.
- 2 «Il m'a fallu faire le détour politique pour qu'on me reconnaisse comme écrivain, quelle humiliation!» écrit Godin pour lui-même sur la page de garde de... *Testament*, entretiens de Dominique de Roux avec Witold Gombrowicz, livre acheté à Paris le 27 février 1991. Voir Gérard Godin: *Traces pour une autobiographie*, coll. «Itinéraires», Montréal, l'Hexagone, 1994, p. 100.

tu restes coppé longtemps, c'est tellement agréable pour les vélos, les journaux, les tacots, les vidéos.» Je lis et je me dis: Clara d'Ellébeuse, mais ce n'est pas une héroïne de François Coppée, c'est une héroïne de... Francis James, poète - qu'on dit rustique - des petites gens de la ville, ces deux noms exactement comme, dans le *Cantouque du soir*, se suivent dans les deux vers suivants: «à la fois la terre et la charrue / à la fois son trottoir et le passant». Je relis et je me dis: le coppé, ben oui, c'est le... richard, et Réjean de devenir Monsieur Claire Richard comme Gérard, au tout début de 1990, est devenu Monsieur Pauline Julien!

La lecture de l'oeuvre godinienne ne fait que commencer.

Je suis arrivé en lettres en même temps que Réjean Ducharme est arrivé dans la littérature. C'était en septembre 1966. L'un de mes profs, Clément Rosset, sera même celui à qui Gallimard, alors, demandera de rencontrer Ducharme. Et la première fois que j'ai pensé que cela pouvait être une chose intéressante de rencontrer Gérard Godin, en mars 1974, c'était «à cause, à cause de» Réjean Ducharme. Je venais de lire *L'hiver de force* et d'en faire un compte rendu³. Puis, à l'été 1990, quand j'ai retrouvé Godin, tout de suite s'est établi entre lui et moi une relation d'écrivain à écrivain et d'homme à homme. Pas de chercheur à objet de recherche⁴. Une relation faite d'humour, de connivence et de travail dans les dossiers, en bibliothèque et dans le texte. Si bien qu'il m'apparaît désormais évident que l'oeuvre littéraire et non littéraire de Gérard Godin est celle, ouverte et carnavalesque, d'un «spécialiste en rien», autres mots que je mets entre guillemets et dont les connotations

3 «L'hiver de force, comme rien», *Études françaises*, Montréal, vol. 10, no 2, mai 1974, p. 183-191.

4 J'utilise ici les formules «d'homme à homme» et «de chercheur à objet de recherche» en les empruntant à des notes de moi intitulées «Godin, quand il n'est pas poète» (mars 1992) et rédigées avant que je connaisse l'extrait de lettre cité plus haut, afin de désigner telle coïncidence.

sont, pour moi, tout à fait positives⁵, d'un «spécialiste», donc, qui, pendant plus de trente-cinq années de vie culturelle et politique dans quelques régions du Québec - principalement celles de Trois-Rivières et de Montréal - , s'est fait un fond (sans s) - et un fonds (avec s) - plutôt étonnant et, pour une bonne part, encore méconnu. La lecture de l'oeuvre godinienne ne fait que commencer.

De «Réjean D.» à «Gérald G.», «André G.», qui dit «je», sur ce, salue bien bas.

5 «Je voulais être peintre, mais je ne regrette pas d'être journaliste: cet éternel touriste qui sait tout et n'a pas le temps de rien approfondir. [...] Le journaliste est le dernier des condottieres» écrit-il en 1963. Voir *Traces...*, p. 24.

Un homme d'amitié

- Madeleine Ferron
- Andrée Ferretti
- Gaston Miron



Janou Saint-Denis

Gilles Roux 1995



Alphonse Piché

Gilles Roux 1995

MADELEINE FERRON

Gérald Godin, l'ami

*Son visage,
quoique déjà
blessé, est si
resplendissant
que, ce matin-là,
je crus qu'il
allait triompher
de la sournoise
fatalité qui
venait de
l'investir.*

Les souvenirs, qui résistent au temps, s'inscrivent en surimpression sur la trame lisse de la mémoire et se fixent en d'immuables tableaux. Ma cimaise personnelle est déjà bien garnie. Gérald y figure, entouré des êtres que j'ai aimés. Il est là, à plusieurs étapes de sa vie, étonnant de fraîcheur, resplendissant de cette ardeur qui le particularisait et fécondait toutes ses entreprises: son amour de la vie. Des scènes aussi me reviennent intactes qui me confirment cette disposition fondamentale chez lui.

Nous sommes à Saint-Alexis-des-Monts. Robert Cliche est disparu déjà. Gérald a subi sa première opération, mais notre amitié a survécu à ces malheurs et il est venu encore une fois, avec Pauline, passer quelques jours au chalet.

La brume qui avait couvert le lac depuis leur arrivée s'est dissipée subitement au matin de leur départ, laissant dans l'air et sur l'eau un mince voile transparent. - «Gérald, un temps merveilleux pour la pêche!» - «Tu crois?» - «Je le sens», dis-je avec une assurance téméraire qu'il partage aussitôt. - «Pauline, on retarde notre départ», s'écrie-t-il. - «Et mon rendez-vous?» de rétorquer Pauline Julien. Commence alors cette joute verbale qui leur est familière et les apparente dans mon esprit à Élise et Marcel Jouhandeau et m'amuse surtout, puisqu'elle se termine toujours par un non-lieu.

Pauline s'installe donc aux rames et Gérald, debout en avant de l'embarcation, réussit par-

faitement son premier lancer. Le moulinet se dévide avec ce bruit de corde pincée, prémices de l'aventure qui se continue aussitôt. Un achigan de taille respectable a bondi hors de l'eau, s'abat sur le leurre, plonge, saute et le rituel se poursuit dans l'enthousiasme pour se terminer en un pur plaisir. Qui se répète trois fois consécutivement! Gérald dépose alors sa canne à pêche et se retourne glorieusement en brandissant ses prises.

Son visage, quoique déjà blessé, est si resplendissant que, ce matin-là, je crus qu'il allait triompher de la sournoise fatalité qui venait de l'investir.

Comment Gérald pouvait-il mourir, lui dont la fidèle amitié avait réussi à annuler les années qui nous séparaient de lui? Bien que Robert ait eu tendance à prendre avantage de leur différence d'âge, pour faire profiter de son expérience, ce jeune député péquiste vint habiter au 89, rue d'Auteuil, l'appartement au-dessus du nôtre.

Quand le matin, nous entendions craquer le plancher, Robert montait frapper à sa porte : «Le café est prêt», disait-il seulement. Descendait aussitôt un Gérald à l'oeil pétillant de vivacité et de malice, déjà prêt pour ces longues conversations où je percevais cette amitié affectueuse et cet idéal commun qui les unissaient. Ils discouaient différemment, mais donnaient un même sens aux mots si exigeants : peuple, égalité et justice sociale. La conversation, souvent, se concentrait sur notre histoire nationale, dont ils avaient une connaissance profonde. Mes interventions devenaient plus fréquentes quand, à la fin de la rencontre, ils échangeaient les blagues du jour avec truculence et de trop percutants éclats de rire qui auraient facilement traversé les murs peu insonorisés de la vieille et vénérable maison que nous habitons.

Je peux difficilement me rappeler Gérald sans l'associer à Robert, quand je pense, avec un regret proche de la révolte, à leur départ prématuré.

*Son visage,
quoique déjà
blessé, est si
resplendissant
que, ce matin-là,
je crus qu'il
allait triompher
de la sournoise
fatalité qui
venait de
l'investir.*

ANDRÉE FERRETTI

«Une poignée de main n'est pas un shake-hand»

Ni son état de poète, ni son métier de journaliste, ni son rôle social d'homme politique n'ont jamais recouvert le tout de la personnalité de Gérald Godin. Je l'ai, par exemple, également connu comme un administrateur rigoureux à *Québec Presse* et, quasiment, comme un homme d'affaires âpre dans ses négociations avec *L'agence du livre français* des conditions de distribution de la revue *Parti pris*.

Alors, je me sentirais mal venue de le délimiter, de le limiter, en témoignant de lui à travers une expérience particulière ou une autre.

Je vais tenter au contraire de vous dire ce que je retiens globalement de l'homme Godin.

*Avec
Gérald nous
avons droit à
l'humour et à
l'ironie qui
isolent les
consciences, les
inquiètent et,
dans cette béné-
fique inquiétude
les font rebondir
sur elles-mêmes,
dans leur
inadéquation, et
non sur le sol
stérile du même.*

Outre sa beauté ravissante - et qui m'a ravie - le trait de sa personnalité qui, dès notre première rencontre, un soir du printemps 1965, lors d'une réunion du comité de rédaction de la revue *Parti pris*, m'a le plus vivement touchée et qui, par la suite, n'a jamais cessé de m'émouvoir : c'est sa pudeur.

Une pudeur qui était chez lui, comme chez tous les pudiques, un mouvement de protection de soi, certes, mais bien davantage la manifestation de son profond respect pour l'altérité d'autrui.

Or, j'en suis convaincue, c'est cette pudeur qui lui a permis, en toutes circonstances,

d'établir une relation authentique avec chacun de ses interlocuteurs.

C'est parce qu'il ne cherchait pas à combler la distance inévitable entre lui et les autres par une bonhomie factice, qu'il a su inspirer respect et amitié aux membres des communautés culturelles de son comté et de tout le Québec. Sans doute parce qu'ils percevaient cette attitude comme l'expression de sa pleine acceptation de leur différence, en même temps que maintien affirmée de la sienne propre.

Quand Gérard allait vers quelqu'un et lui tendait la main, c'était pour une véritable poignée de main, initiatrice d'une vraie rencontre, et non pour un shake-hand qui n'a d'autre but que de rendre la relation fonctionnelle. Or, cette prétention à la transparence anéantit la distance nécessaire au respect, dissolvant les relations sociales en un magma informe où triomphe finalement la violence.

Au contraire, avec Gérard nous avions droit à l'humour et à l'ironie qui isolent les consciences, les inquiètent et, dans cette bénéfique inquiétude, les font rebondir sur elles-mêmes, dans leur inadéquation, et non sur le sol stérile du même.

Ainsi, en masquant sa sensibilité derrière la pudeur de l'humour et de l'ironie, Gérard Godin personnalisait ses engagements, à chaque instant, dans toutes ses actions. Je ne crains donc pas d'affirmer que, chez lui, la pudeur, c'est-à-dire cette conscience angoissée de n'être jamais à la hauteur de ses idéaux, a été à la source de son écriture et de son action libératrices.

Tel est, en effet, pour moi, le puissant rayonnement de la pudeur.

J'aimerais donc, en évoquant le souvenir de Gérard, vous amener avec moi dans la pensée que rien n'est aussi beau dans le monde qu'un homme pudique.

Je ne crains donc pas d'affirmer que, chez lui, la pudeur, c'est-à-dire cette conscience angoissée de n'être jamais à la hauteur de ses idéaux, a été à la source de son écriture et de son action libératrices.

GASTON MIRON

Présence ininterrompue

Chaque jour, je traverse la rue Pontiac, sa rue. Gérard Godin est mon ami, et je m'arrête souvent chez lui. Il est essentiellement l'homme de l'amitié, qu'il a chevillée à l'âme, fidèle tout entier en chacune, si bien qu'à travers lui se dessine une fraternité de l'amitié. En ce qui me concerne notre amitié traverse ma vie personnelle, littéraire et sociale. Je ne connais pas tous les amis de Gérard, mais il me donne l'impression, parlant d'eux, de devenir à mon tour leur ami. Chacun peut dire à l'exemple de Montaigne pour La Boétie : «parce que c'était lui, parce que c'était moi». Ainsi Gérard est le pivot d'une vaste solidarité à travers ses luttes communes pour la liberté, la justice, les cultures et l'émancipation nationale.

Gérard est le pivot d'une vaste solidarité à travers ses luttes communes pour la liberté, la justice, les cultures et l'émancipation nationale.

Lorsque je suis revenu de l'immense Brésil, à la fin d'octobre dernier, on m'a dit, mon vieux Gérard, que tu n'étais plus là; tu étais parti. Je n'ai donc pu te parler, et depuis, c'est moi qui suis encore au-delà des quatre coins de moi-même et dispersé aux quatre vents d'une souveraineté en campagne.

Du reste, qu'importe où tu es. Il t'est arrivé de me laisser sans nouvelles quelque temps. Je sais qu'un jour je recevrai de toi un bout de lettre, ou une carte postale aux propos inattendus, en provenance de tes chères villes : Paris ou Venise, Aix-en-Provence ou Dubrovnik. Comme d'habitude, tu m'apostropheras le plus souvent

par «mon vieux Gasse», «cher Gasse», ou bien «mon vieux Gaston», comme, de mon côté, je t'appelle tantôt Gérald, tantôt Gerry. T'ai-je dit déjà que ma mère m'a toujours appelé Gasse? Non, c'est un secret pour moi seul, de ces choses que l'on garde dans son coeur. Vous êtes les deux seules personnes à m'appeler ainsi, c'est pourquoi ça me rend heureux que tu m'interpelles de cette façon, car, par ce trait, j'ai le sentiment d'être presque ton frère.

Je marche dans notre quartier du Plateau Mont-Royal. Je fais d'abord un saut aux Gâtèries, à deux pas du carré Saint-Louis où nous étions voisins lors de ton élection en 1976. Je passe devant le Théâtre d'aujourd'hui, rue Saint-Denis, où nous avons ri côte à côte à un Gueuloir de Jean-Claude Germain. Un peu avant la hauteur de Duluth, je jette un coup d'oeil à La Brûlerie où tu aimes prendre ton café, histoire de voir si tu t'y trouves. Sinon je poursuis, m'engage sur la rue Mont-Royal et file vers le torrè-factor Le Plateau, puis jusqu'au resto Les Prés où, cette dernière année, tu voulais toujours que je t'amène.

*Pas de Gérald.
Bon dieu, Gerry,
dans quel café te
caches-tu?*

Pas de Gérald. Bon dieu, Gerry, dans quel café te caches-tu? J'ai sans cesse un mot à te demander, que tu sais toi avec ton génie de la langue qui vient de loin et de celle, formidable d'invention, qui court les rues. J'ai besoin de connaître ton point de vue, ton idée sur ceci et cela, et comment tu vois la situation, ce qui se passe réellement, surtout de ces temps-ci.

Ouais! mon vieux Gérald, je vois bien que je crâne, autant que toi. J'ai grand effort à faire pour me persuader que je ne te verrai plus, moi qui ne t'ai pas vu partir, et que cette fois tu ne rentreras pas de voyage avant que moi-même je ne parte à mon tour pour longtemps. Quoi qu'il arrive, quoi qu'il en soit, avec les amis - ceux, par exemple, dans les années soixante-dix, les soirs

de hockey, Paul-Marie Lapointe, Roland Giguère, toi et moi, chez l'un, chez l'autre - nous sommes emmêlés dans nos conversations, dans nos livres, nos idéaux et nos actions. Tant que le Québec vivra, et comme le dit O.V. de L. Milosz, un poète que nous aimons : «ce sera tout à fait comme dans cette vie».

Sur ce, mon vieux Gerry, je te retourne la pareille en empruntant deux de tes expressions : «te serre la pince» et te dis «mon indéfectible affection».

*Tu ne rentreras
pas de voyage
avant que moi-
même je ne parte
à mon tour pour
longtemps.*

Ton vieux Gasse

Poèmes pour mémoire

- Pierre Perrault
- Roland Giguère
- Bruno Roy
- Janou Saint-Denis
- Louis Jacob
- Yves Préfontaine
- Alphonse Piché
- Serge Mongrain
- André Roy
- Denis Vanier



Serge Mongrain



André Gervais

Gilles Roux 1995

Gilles Roux 1995

PIERRE PERRAULT

il était député de tous les mots

à gerald godin
député, ministre et poète
de tous les mots à jamais

il était député de tous les mots
qui courent les ruelles du silence
dans toutes les langues de la terre
qui cherchent refuge dans tous les ailleurs,
du portugais poissonnier de la rue Saint-
Dominique
à l'indonésien infirmier du Royal-Vi

député des crottés, des chaussons,
des vlimeux, des pocailles, des tarlats
des pousse-crottes, des traîne-poches,
et des chouenneux de Québec à Blanc-Sablon

*Député des
crottés, des
chaussons, et des
chouenneux de
Québec à Blanc-
Sablon.*

et je l'ai entendu à l'hôpital des derniers jours
répondre à ses infirmiers indonésiens
et à leur sourire énigmatique
qui ne lui parlaient qu'en angleterrien
du haut de leur tour Royal-Vi

sur une terre pourtant québec
encore qui incertaine
avec les quelques mots rapaillés
de leur langue lointaine
qu'ils s'étaient donné la peine
d'apprendre à la dernière minute
pour confondre les différences qui divisent
et proclamer à sa manière narquoise
la grande vérité des ruelles de toulmonde
et de tous les mots à jamais
jusqu'au grand jour de la dernière extrémité

ROLAND GIGUÈRE

Un homme de parole

Un homme libre aujourd'hui libéré de tout
libéré du mal et des peines, libéré de nous
qui lui demandions trop, lui qui donnait tant
ses plaisirs ses paroles et son temps

Un homme de pleine lune assis sur son volcan
qui part en fumée sous nos yeux mouillés
après avoir vécu mille défaites et victoires
dans un monde qui tourne à l'envers

Un homme du pays à faire
avec une tête de marteau et des bras de fer
un acharnement qui remue la forêt
et soulève la plaine jusqu'au fleuve vers la mer
un homme de courant à contre-courant,
un payeur des étoiles, un fou de la vie
est parti aujourd'hui

*Un homme du
pays à faire avec
une tête de
marteau et des
bras de fer un
acharnement qui
remue la forêt.*

BRUNO ROY
Godin la langue

dans le garage de ton identité
ta langue est un coffre d'outils
tu poudroies
tu patentes des verbes
tu cloues droit
avec ton marteau blasphématoire
ton tournevis planté dans le texte
tourne les accents du coeur
et ton poème lui-même tel
un chantier de construction

au bout de tes bras
comme au bout du monde
avec tes mots en désordre
pour des tendresses bourruées
tu es beau de tes extrêmes
au boutoir de la mort

je te paraphrase
Godin la langue

Godin la langue
au festin de la faim d'exister
sur ton établi
tu fais péter la cerise de la vie

*Au bout de tes
bras comme au
bout du monde
avec tes mots en
désordre pour des
tendresses
bourruées.*

JANOU SAINT-DENIS
Salut à toi Gérald Godin

des sourires doux entre nous
tes amours mes amours
dans nos villes mélangées
Trois-Rivières - Paris
Québec - Montréal

durant les dernières années
on se rencontrait de temps à autre
sur les trottoirs dans les cafés
rue Mont-Royal rue Saint-Denis
à peine le temps de s'embrasser
vite... nos yeux s'estompent
aux travaux des jours à venir

Poète d'amitié indéfectible
Sorcière folle de poésie
nos coeurs s'étonnent des incompris
oubliant les *partys* d'histoires
le temps passe vite à réfléchir
et l'assurance s'évanouit en rêves

*Soudain
dans un coin ému
je pense à Pauline
Julien.*

on est tous au Théâtre
ne chantant plus les ritournelles
gais ou tristes entre terre et ciel
nos corps ne dansent plus
dans les *chapelles* argentées

soudain
dans un coin ému
je pense à Pauline Julien

cheveux fous son rire chante
et ça l'enchanté
sa voix donne le ton à tout le monde
alors nos ventres découvrent
partout les grandes lignes
de la Société humaine
image des années lumière

et Gérald ouvre le tiroir des pensées
grande force vive à toutes épreuves
voguant la semence un peu partout

sur tes *Poèmes de route* - 20 novembre 88
tu as signé pour moi : la vraie amie Janou
de toujours et pour toujours

*Sa voix donne le
ton à tout le
monde alors nos
ventres décou-
vrent partout les
grandes lignes de
la Société
humaine.*

depuis je continue à dire
à tous mes vrais amis
de toujours et pour toujours
je vous aime en amitié

LOUIS JACOB

Godin le copain

Avec une tête de planète bouclée
avec une tonne d'azur dans les yeux
qui se lève à l'horizon de tous les matins de son
pays
à tous les jours qui suivent chaque nuit
à toutes les heures qui marchent pas à pas
sur les mille trottoirs d'exister
pour faire de vivre un sourire
collé sur la bouche des lendemains
imaginés pour des humains.

Vivre d'aussi près
toucher à la foule un à un
se connaître de tout un peuple
à le regarder rêver son rêve
dans le blanc des yeux
et dire toujours qu'il est là comme pas un
pour parler plus que jamais.

Parler de sa mère
les nuits de campagne dans Champlain
et de l'immigrant ami
ou du travailleur endormi dans le café de sa pause
les soirs de ville dans Mercier.
Faire que tous soient quelqu'un
pour soi pour l'amour pour les autres
aimer aimer et aussi tout parler à Trois-Rivières
avec le billard des mots de ses gens.
Apparaître comme un soleil pour chaque pluie
comme un continent dans un continent
si petit et si grand.

*Avec une tête de
planète bouclée
avec une tonne
d'azur dans les
yeux
qui se lève à
l'horizon de tous
les matins de son
pays.*

Quotidiennes les lettres épelées pour fabriquer un
cœur aux mots
un cœur de toutes les couleurs
qui ouvre les bras de ses phrases
à toutes sortes de bonheurs
et qui boucle la planète
avec une tonne d'azur
dans les yeux des ses voisins
ses copains les humains.

YVES PRÉFONTAINE

Pour mémoire : Gérald Godin

Camarade des chemins durs, injustement meurtri dans ton corps, encore jeune et beau comme l'arbre le plus droit soudain foudroyé. (Le hasard n'a que faire de la Justice).

Camarade étoilé d'une Parole qui nomme le *nous* que nous cherchons dans les méandres quotidiens.

J'ai lu dans tes yeux et chez tous ceux qui partagent tes voyances les mots que tu n'as cessé de graver pour que s'achève l'insoutenable parturition de notre peuple, pour qu'enfin se dresse l'enfant radieux.

L'enfant debout, face au jour qui vient

Les rois de folie ne sont plus pour toi. Mais au cours de ceux qui nous restent, nous n'oublierons pas. Nous nous souviendrons.

Nous nous souviendrons pour tous ceux qui ne se souviennent pas.

Tes tornades et tes tendresses sauront bien nous rattraper. Tes mots, ton être précieux gravés dans nos mémoires rutileront longtemps, aussi longtemps qu'il nous sera donné de respirer.

J'ai lu dans tes yeux et chez tous ceux qui partagent tes voyances les mots que tu n'as cessé de graver pour que s'achève l'insoutenable parturition de notre peuple, pour qu'enfin se dresse l'enfant radieux.

ALPHONSE PICHÉ

Lueurs

*Le silence peuplé
de tes yeux me
dit l'éternité.*

le silence effarant de l'étoile
le silence sacré de la pierre
le silence mesquin du tombeau
le silence anéanti de la mort
le silence haletant de l'amour
Or tel un encens d'orient
le silence peuplé de tes yeux noirs
incise l'espace
prolonge les failles du destin
et me dit l'éternité.

SERGE MONGRAIN

L'homme et sa totalité

Il se peut qu'un homme
dans sa totalité d'homme
soit un imbécile total
il arrive qu'un homme
veuille éliminer les temps morts et inutiles
les minutes similaires et la trace des minutes
dissoudre dans l'oubli la poussière qui sépare la
vie
un homme sorti du sommeil de l'insomniaque
qui se précipite dans le vide et s'empare de
l'espoir
un homme qui tourne autour des choses
qui presse de questions quête des réponses
cherche la clé de l'énigme d'un trésor intact et
secret
déchiffre dans la langue quelques parcelles
et se prépare à mourir dans sa propre mémoire
un mur s'élève à perte de vue
un mur qui sépare l'écorché vif des dormeurs à
répétition
ces statues de pierres imitant la vie minérale
ce monde où persistent le déroulement de
l'existence et la perte insensée
il ne manque pas de mains pour enfouir sous le
vent du désert
l'infini des symboles que la vie redoute
alors au crépuscule d'une lumière diffuse
un homme meurt de silence et de froid
cet homme ne se sépare pas du cercle des vivants
lui qui tenait autrefois la terre dans ses bras

*Il se peut qu'un
homme
dans sa totalité
d'homme
soit un imbécile
total.*

*Alors au crépus-
cule d'une
lumière diffuse
un homme meurt
de silence et de
froid
cet homme ne se
sépare pas du
cercle des vivants.*

s'il était encore là nous parlerions d'autre chose
que de la pluie et du vent
les images pour lui étaient des évidences
premières
cet homme que l'imbécile pointe du doigt avec sa
lame
finit par se fondre à la ressemblance de ses pères
celui qui pouvait regarder le monde avec un
nouveau centre
avait pour tâche de faire l'épreuve de lui-même et
de ses semblables
aucun mystère ne trouble ses lèvres ne flamboie
dans son regard
sa musique quitte sa retraite de lumière et s'étend
au domaine de la vie
le souffle et la lueur de la nuit n'étaient qu'une
ruse
lui que l'on a extirpé de la vie n'a pas pris la fuite
il nous donne quelque chose de la senteur du
monde
le vent comme une signature vient y apaiser son
feu
sa grandeur épuisée par la danse
laisse la vie aller et venir en ses traits relâchés
et la lumière passe sans l'apercevoir et sans
s'arrêter

ANDRÉ ROY

Poésie morte, pas morte

Vous n'avez encore rien lu,
ni les gazettes d'amour, ni le miroir de nos yeux,
ni le sombre temps, ni le sombre espace,
ni les sens violents, ni la grave mémoire,
ni le paysage devenu pauvre et dramatique,
ni la folie dans notre tête, ni la noirceur sur nos
épaules,
ni les mots portés par les tornades dans les soirs
rouges,
si vous n'avez pas lu celui qui ne s'est pas laissé
faire.

*Vous n'avez
encore rien lu, si
vous n'avez pas
lu celui qui ne
s'est pas laissé
faire.*

DENIS VANIER

Je me dois à la rue.

Quand je fus éternel
lors d'illusions et autres
des meutes itinérantes de poètes voilés
nourrissaient les rats volants
de la nature en maladie
réduite à son sort,

mais face à la beauté
je ne reculerai devant rien,

*Face à la
beauté je ne
reculerai
devant rien.*

je me dois à la rue
tel une pierre en érection
dans un champ de fétiches.

RÉJEAN BONENFANT

l'homme qui empruntait sur l'absolu

La rumeur raconte qu'à la fin de son cours classique au Séminaire Saint-Joseph, devant l'impérieuse nécessité d'étudier durant la période d'examen, Gérald Godin s'est rasé la tête. Ainsi, il ne se rendrait pas croquer les filles au Parc Champlain; il demeurerait chez lui à étudier bien sagement. On raconte aussi qu'au lendemain de la tonsure, geste préonomitoire s'il en est, découvrant la nouvelle tête de son fils alors qu'il s'apprêtait à entrer dans le banc à la messe dominicale à la Cathédrale, son père serait passé tout droit pour aller s'asseoir plus à l'avant. Toute l'opiniâtreté de Gérald Godin réside dans cette légende. La vie entière du journaliste, du poète et de l'homme politique est déjà là, dans ce goût de provoquer, ce besoin irrépessible du geste incarné au service d'un projet ou d'un idéal.

Né à Trois-Rivières le 13 novembre 1938, Gérald Godin, qui affirme que l'on commence à mourir entre quinze et trente ans parce qu'on trouve alors que le temps passe vite, aurait voulu devenir peintre. Au lieu de cela, avant même la fin de ses études, on le retrouve correcteur d'épreuves au *Nouvelliste* puis journaliste. C'est lui qui inaugurerait la page littéraire, y publiant parfois des inédits.

Gérald Godin aurait voulu devenir peintre. Au lieu de cela, on le retrouve correcteur d'épreuves au Nouvelliste puis journaliste.

Le poète de la simplicité

Depuis la publication de *Chansons très naïves* en 1960 au Bien Public de Clément Marchand jusqu'à ce jour, Godin a publié une dizaine de

*Godin s'est
toujours attaché
à décrire la petite
humanité, à lui
proposer le rêve
d'un pays.*

recueils de poèmes. Et un roman. Si l'on se rappelle *Les Cantouques, Poèmes et Cantos, Sarzènes, Soirs sans atout, Libertés surveillées* (recueils réunis sous le titre *Ils ne demandaient qu'à brûler*), Godin s'est toujours attaché à décrire la petite humanité, à lui donner du sens, à lui proposer le rêve d'un pays. Sa poésie, toute intime et personnelle qu'elle soit, nous rappelle un Jacques Prévert teinté de Jean Narrache au niveau de la manière, avec des accents de Césaire et de Miron pour les thèmes du pays et de l'amour. Son écriture journalistique des débuts («enfants de chienne raconteurs d'histoires / chieux de braquettes pourris de morpions») exprimait une colère qui ne l'a jamais quitté. Le côté bon vivant de Gérard Godin est toujours présent dans ses textes et, parfois, «à tirer trop de chèques sur l'amour / il (y) avait des soirs de petite monnaie», des moments de grande fatigue lui venant également de son engagement politique. Chez lui, l'intime et le public, la création et la politique, tout est lié.

Le député-poète

Chacun sait que Gérard Godin a été emprisonné une semaine entière lors de la Crise d'octobre 70. Le désir de s'impliquer politiquement lui est peut-être venu autant de cette injustice que de son oeuvre d'essayiste à *Parti pris*. Peu de temps après cette détention, lors d'une Rencontre internationale d'écrivains tenue à Ste-Adèle et portant sur l'écrivain et les pouvoirs, Godin avait affirmé que tous les poètes devraient faire de la politique active, se rendre du côté des décideurs. Personne ne sera donc surpris quand il sera candidat du Parti québécois en 76 dans le comté de Mercier. L'histoire retiendra certes son nom pour avoir triomphé de Robert Bourassa alors premier ministre en poste. Et cela avec une majorité absolue, soit 51% des votes exprimés. Godin a œuvré auprès de différents ministères, notamment aux Affaires culturelles. C'est sans doute

son poste à l'Immigration et aux Communautés culturelles, l'ouverture aux gens de l'ailleurs, qui a le plus influencé sa poésie. Godin dit que l'homme politique «est un piano que le peuple accorde» et qu'il a fait de la politique comme d'autres sont «sur la finance». «En politique, on en vient à ne plus se posséder», dit-il encore. Le défaut majeur de la politique est son manque de substance. Chacun se tourne vers autre chose, finance, boisson, car si la politique ramène à l'humanité à chaque heure du jour, elle ne nourrit pas sur le plan de l'esprit. Heureusement pour lui, et pour nous, Godin avait la poésie vers laquelle se tourner.

Gérald Godin affirme dans son dernier livre *Traces pour une autobiographie* que son voeu le plus cher est qu'il reste, de lui, «quelque chose de structuré dans l'espace». Quelque chose comme un livre. Force nous est d'admettre que l'oeuvre, chez Godin, a eu lieu, qu'elle est à demeure dans l'âme québécoise qui s'ouvre sur le monde. L'oeuvre est là, passionnée, engagée, lyrique et quelque peu gavroche. Si, comme il nous le rappelle, «en poésie, la croisée des chemins réside dans cette phrase : Qu'est-ce que je suis venu faire ici?» nous savons désormais ce que Gérald Godin, qui est décédé le 12 octobre 1994, est venu faire : brûler sa vie en poésie et ainsi devenir exemplaire pour non seulement les gens de l'écriture mais pour chaque homme et chaque femme de cette planète.

*Gérald
Godin a été
emprisonné une
semaine entière
lors de la Crise
d'octobre 70.*

Témoignages

- Anne-Marie Alonzo
- Marie-Andrée Beaudet
- Jean-Paul Daoust
- Gérard Étienne
- Jean Garon
- Henri Lamoureux
- Guy Marchamps
- Simone G. Murray
- Bernard Pozier
- Yves Robitaille
- Janou Saint-Denis
- Julie Stanton
- Serge Patrice Thibodeau
- Dorothy Todd Hénaut
- Henri Tranquille

AUTRES TÉMOIGNAGES

ANNE-MARIE ALONZO

Brève rencontre ou bonne nuit Gérald

Un homme sur un banc assis comme dans un parc
c'est un salon les livres abondent un homme seul
poèmes de route en main sourit il demande à la
femme si son livre sort à temps il s'inquiète il ras-
sure il signe une dédicace il embrasse il salue un
homme seul aux yeux calmes lit les textes d'une
femme ils font parfois route ensemble sur les
marches d'un poème.

MARIE-ANDRÉE BEAUDET

Toute la souffrance traversée, revenu de loin avec
sa tête des beaux jours, sa grande allure de prince
à la tour abolie, un long fleuve d'enfance dans le
regard, son charme infini de bûche de bonne
famille, Godin le poète, Godin le député, désor-
mais debout dans son destin comme il a été
debout dans sa vie, nous accompagne à jamais
dans ses mots qui cantouquent à demeure les
rêves d'un peuple et les fêtes des portages frater-
nels.

*Godin le poète,
Godin le député,
nous accompagne
à jamais dans ses
mots qui can-
touquent à
demeure les rêves
d'un peuple.*

JEAN-PAUL DAOUST

*La forme de l'Homme est plus élevée
que la forme de l'Ange*

Paramahansa Yogananda

On ne veut plus lire nos poèmes
Sacrilèges qui embêtent une civilisation
Égocentrique perverse boulimique

D'images sordides cruelles et violentes
Alors dans l'indifférence générale
Sous un ciel condamné d'où tombent les anges
Brûlons donc nous-mêmes nos poèmes
Mais avant de disparaître un poète
Se lève tel un cobra royal et crache
À la face de son siècle

*«Si seulement les
gens connais-
saient plus nos
poètes...».*

Mon cher Gérard Godin, je te dis «mon cher» comme si je te connaissais depuis longtemps, et c'est vrai et pas vrai! C'est vrai par la lecture de tes poèmes, pas vrai parce qu'on ne s'est vraiment parlé qu'une fois, lors du tournage du film de Jean-Daniel Lafond sur Aimé Césaire, au Quai des Brumes, t'en souviens-tu?, il faisait si beau ce jour-là, et comme je revenais de la Martinique où j'avais eu «grâce à mes relations» une audience privée avec le pape noir de cette île enchantresse... mais je t'ai raconté tout ça... seulement ce que je veux te dire ici, c'est que j'ai été très ému d'être assis à côté de toi... et de te parler comme si on s'était toujours connus. Et je peux te le dire maintenant, j'étais tellement énervé que j'enfilais rhum et coke sur rhum et coke...o.k... o.k... la belle excuse!... mais pour une fois que j'en avais une maudite bonne! On te fête, quelle bonne idée! Mais je me rappelle une phrase que tu m'avais dite ce jour-là sur un ton un peu triste, comme déçu... «si seulement les gens connaissaient plus nos poètes...». Bien d'accord avec toi. Alors en réponse j'offre à tes Botterlots magnifiques les lacets de ces mots...

GÉRARD ÉTIENNE

Tu diras à l'infini les mots qui te paralysaient l'esprit devant la déchirure de Claude Gauvreau et tu continueras de porter, fût-ce au prix de la désobéissance et de l'explosion de l'ordre, l'éternel étendard de la liberté. Car tu portes en toi la densité extrême de l'identité bafouée par les vendeurs du temple et nul mieux que toi n'a

assumé tant de gammes de la même chanson qui produira bientôt une famille libérée des limbes étrangères.

JEAN GARON

Je me rappellerai toujours de nos grandes conversations politico-philosophiques sur les relations qui doivent exister entre les membres d'une société libre et démocratique, sur l'importance de la parole même du plus humble d'entre nous, sur l'absolue nécessité de s'ouvrir aux autres peuples et de s'enrichir de leur culture. Et je le remercie de l'influence qu'il a exercée sur ma façon de penser et de voir les gens et les choses qui m'entourent.

HENRI LAMOUREUX

J'ai peu connu Godin. Nous ne nous fréquentions pas. Nos chemins se sont croisés à l'époque de Parti pris, alors que je militais pour l'indépendance et certaines causes sociales. Nous nous sommes adressés la parole cinq ou six fois, je ne sais plus très bien dans quelles circonstances, si ce n'est qu'elles étaient ou littéraires ou militantes. Je l'ai peu connu, mais cet homme a joué un rôle majeur dans ma vie. Il ne l'a jamais su et cela n'a pas d'importance. Ce qui est important cependant, c'est de retenir ce fait curieux que certains hommes sont des équarisseurs d'humanité. Des hommes comme Godin font appel à ce que nous pouvons offrir de meilleur. C'est ce qui les distingue des réducteurs de peuples, des geôliers de la liberté, de celles et ceux qui veulent connaître la forme de la lune avant de lever les yeux vers le ciel, des chiens qui hurlent la nuit en se faisant accroire qu'ils sont des loups.

Des hommes comme Godin laissent des pistes, des empreintes. Ils nous invitent à fréquenter les sentiers les plus beaux; les plus difficiles aussi, parfois. Ils nous encouragent à aller plus loin et

*Des hommes
comme Godin
font appel à ce
que nous pouvons
offrir de
meilleur.*

à laisser nous-mêmes quelques traces pour celles et ceux qui viendront.

GUY MARCHAMPS

*Des hommes
comme Godin
laissent des
pistes, des
empreintes.*

Il y a de ces espoirs qui ne se résignent jamais. Il y a de ces hommes qui meurent la tête haute et qui, par leur courage et leur ténacité, forcent l'admiration de tous. Quand je pense à Gérald Godin, je pense à cette chanson de Georges Dor qui commence ainsi : « Tout homme qui se tient debout est le plus beau des monuments ». Je pense aussi à mon vieil exemplaire des *Poèmes et Cantos* dédicacé : [...] Gérald Godin qui te remercie, le 16-12-90, à la veille de la naissance du Québec, benjamin de la planète ». Il y a des espoirs qui ne meurent jamais.

SIMONE G. MURRAY

Mon cher Gérald, te souviens-tu? Fin des années 50. Au *Nouvelliste* tous les deux. Nos rapports sont cordiaux vu que nous en sommes chacun à la parution de notre premier recueil de poèmes. En septembre ou octobre (?), rencontre d'écrivains à St-Sauveur-des-Monts, initiée par des gars ayant noms Pilon, Miron et cie. J'ose m'y rendre. Les Marchand, Piché et toi représentez bien Trois-Rivières. Tu t'intègres facilement au groupe. Moi pas. Marginale, j'observe. (Tiens, tiens; une chapelle est déjà en formation!) Au soir d'arrivée, un galant entreprenant coule son bras autour de ma taille... En lui souriant comme femme se doit je te lance dans son dos un S.O.S. gestuel. Et tout souriant, tu me délivres du collant personnage. Ha! Une joyeuse connivence s'établit dès lors entre nous. Le lendemain, le conférencier de la matinée invite les commentateurs. Une voix fuse alors du fond de la salle : « Pour moi, rendu à trente ans, t'es un ancêtre. » Cette saillie ineffable sort de Godbout. Mm, le jeunot! L'auditoire fourmille... « d'ancêtres ». J'en suis. Je réussis à

repérer. Nos regards se croisent, pleins de fou
rire. Et tu me piques un clin d'oeil!. C'est le
clou. Nous nous comprenons sans émettre une
seule parole. C'est scellé. Complices nous
sommes dans l'humour et l'ironie. Cher Gérald,
jamais je n'oublierai ce clin d'oeil... magique,
moi «l'ancêtre».

BERNARD POZIER

Gérald, de cantouques et de parlures, novelliste
et tribun, de Trois-Rivières à Québec via
Montréal, tu grimpes en botterlots sur les
sarzènes. De là, tu vois un pays ignoré et tous ses
nouveaux arrivants qui pourraient nous donner le
goût d'exister, si, aux soirs sans atouts, la poésie
prend encore le pouvoir, non seulement dans les
coeurs, mais aussi dans les muscles et dans les
cerveaux.

Pour la noblesse donnée à nos mots, merci cousin.

YVES ROBITAILLE

Dérive du Cantouque des Hypothéqués et de Mal au pays

La patrie n'est même plus un journal
et comme les vieux journaux
on le récupère
et on se prépare à essayer de nous la revendre
en papier à cul
en petites ententes administratives pas cher la
pièce

Les crottés les ti-casses
sont plus nombreux
les toutounes de la finance
engraissent toujours
et moi
comme toi
j'ai encore mal à mon pays

*«Tout homme
qui se tient
debout est le plus
beau des monu-
ments».*

Aimant les gens
aimant leurs mots
il parlait
il écoutait
il écrivait
avec son coeur

*« Pour moi,
rendu à trente
ans, t'es un
ancêtre. »*

il ne pouvait être
un politicien
comme les autres
les mots des autres
s'envolent

chez lui
la parole prenait tout son sens

JANOU SAINT-DENIS
Salut Gérard Godin

« Faire péter la cerise des mots » clés
poète d'amitié aux sourires narquois
grande force vive à toutes épreuves
« le ciel est en briques bleues »
suave d'amour à toute éternité

JULIE STANTON

« Elle n'a pas lu dans tes yeux
les mots que tu y fis graver »

Elle n'a pas lu sur tes lèvres
le cri des violons déchirés
et son âme indigente se languit
de ta vieille âme de troubadour
elle voudrait tout recommencer...

SERGE PATRICE THIBODEAU
À celui qui reste parmi nous

À la source du domaine j'ai lu
vos yeux vos mots votre aube sereine
dans la coulée déploie son souffle grave ses mots
pour que s'éteigne le vertige à l'horizon
le soir apaise notre mémoire souveraine

DOROTHY TODD HÉNAUT

Homme de parole, homme d'amitié,
homme passionné, homme engagé,
homme amer et en colère,
homme d'espoir et visionnaire,
homme honnête et généreux,
oui, homme.
Merci, Gérald

*Les toutounes de
la finance
engraissent
toujours et moi
comme toi j'ai
encore mal à mon
pays*

HENRI TRANQUILLE

Gérald Godin, vrai sage
auquel je rends hommage,
j'approuve «ton ramage»
aux propos variés
mais point avariés
par un hideux usage.

Dérives

- Huguette Bertrand
- André Brochu
- Pierre Chatillon
- Cécile Cloutier
- Hugues Corriveau
- Louise Cotnoir
- Judith Cowan
- Daniel Dargis
- Jean-Marc Desgent
- Joël des Rosiers
- Hélène Dorion
- Louise Dupré
- David Homel
- Henri Lamoureux
- France Théorêt



DÉRIVES

à partir de cet extrait d'un poème de
Gérald Godin

Elle n'a pas lu dans tes yeux
les mots que tu y fis graver

il y avait des soirs de folie
où le rattrapaient les tornades

HUGUETTE BERTRAND

et ses souvenirs pris à la gorge
pour faire sortir l'amour
de son trou
des soirs animal
pour décrasser l'ennui des vertus du jour
il y avait aussi des soirs piégés
qui ruaient dans les brancards
vaincu
il but comme un ange

*Il y avait des
soirs de folie où
le rattrapaient
les tornades.*

ANDRÉ BROCHU

L'afflux de souffle noir
à la face à
claques du rêve
pourrit les certitudes

morne jour sais-tu qui nous fûmes

PIERRE CHATILON

Il n'est pas d'autre paradis
que celui du souvenir
mais c'est un pays merveilleux
où mes amis morts sont enfin heureux
à preuve Gérard je t'entends rire
ici au bord du fleuve dans le vent
et ton rire est le même qu'à vingt ans

*Il n'est pas
d'autre paradis
que celui du
souvenir mais
c'est un pays
merveilleux où
mes amis morts
sont enfin
heureux.*

CÉCILE CLOUTIER

Il sut entendre
la chaleur de la glace
la violence des muguets
Il sut toucher
le différent de la différence
la lumière de l'éteint
Il sut agir le rêvé

HUGUES CORRIVEAU

...où ses poèmes, seule évidence de la
continuité
s'écrivent confondus au désir, à la
certitude du corps
enfin accompli.

...où son espoir, unique transition des
jours, inscrit
le devenir d'un peuple, Terres enfin
circonscrites.

LOUISE COTNOIR

Alors, elle entendait
Le fracas de tes paroles
D'impuissance, de colère
Contre ce pays anonyme.

Pour adoucir l'amertume de ton cri,
Elle chantait de sa voix rauque

LOUISE COTNOIR

«Il pleut, il vente, il neige...»
Et sur ses seins alourdis
Par la ferveur de tes mains calleuses,
Elle berçait ta tête en feu.

JUDITH COWAN

Justement, j'ai lu
dans ses paroles
ces autres poèmes qui existaient
déjà
et qui sortaient tout faits
du moule du français
pour tomber dans mes mains, dans ma langue :
ses pensées en mes mots.

DANIEL DARGIS

Berceuse

Au-delà de la mer et des étoiles
la liberté carbure sur l'autoroute informatique
selon le taux hypothécaire des sentiments et la
cote de crédit préférentielle
ses yeux désertent son cœur
son amour aphone m'étouffe à perte de vue
dans les mazouts du fleuve
ses silences lance-flammes me torpillent l'âme

*Son espoir,
unique transition
des jours, inscrit
le devenir d'un
peuple.*

JEAN-MARC DESGENT

Le soleil est une étoile, vieille de plusieurs milliards d'années. Les mots s'en échappent et viennent jusqu'à nous comme de petites choses vivantes de chair et d'os, ils s'excitent à la moindre aventure, ils nous abritent et aiment nos corps torsadés, commis dans la tornade dedans, dans la tornade dehors, ils nous rendent intraitables. Le soleil lit tous les jours l'œuvre d'un poète.

JOËL DES ROSIERS
Tombeau de Gérald Godin

dont le crâne s'ouvre profond
dans l'azur
l'oubli prend la couleur cérébrale des voiles
et le fleuve tombe
dans la charité de la terre
on le voit roulant ses trombes
dans la gorge des oiseaux
il y a que
la poésie est une aphasie
ton sommeil d'opium
mène à des chutes inouïes
tes yeux établis
dans la connaissance de la nuit

*La liberté
carbone sur
l'autoroute
informatique
selon le taux
hypothécaire des
sentiments et la
cote de crédit
préférentielle.*

HÉLÈNE DORION

Tu vas, parmi le visible et l'invisible
tes mots d'amour et de solitude
recueillis à travers le plus petit
rouvrent la lumière de l'horizon.

Ta route continue, devant nous
tes mains demeurent
grandes ouvertes

LOUISE DUPRÉ

Tout s'est éteint déjà
Tout s'allume dans la poussière
vivante de tes bottes

Tu as marché jusqu'à l'infinie
brillance de tes pas

DAVID HOMEL

Face it:
Montreal is a city-state,
A sovereign territory, a true island

And you, Monsieur Godin, are not only our
honorary Ministre de la culture,
You are the keeper of the memory of our king-
dom.

HENRI LAMOUREUX

Elle n'a pu suivre du doigt
la ligne de ma vie

Il y a des matins d'aubépines
et des cicatrices amères...

FRANCE THÉORET

Lucidité

sur l'abîme gros de remous
un continuum pont entre deux rives
la poésie et l'action en avant
fin des fausses pudeurs

pour des soirs bleus
l'alternance abolit les idoles
féconde intelligence
au risque de ton visage changeant

*And you,
Monsieur Godin,
are not only our
honorary
Ministre de la
culture, You are
the keeper of the
memory of our
kingdom.*

Repères

- Gérald Godin: faits et dates
- Calendrier des événements de l'hommage à Gérald Godin
- Notes bio-bibliographiques des auteurs de la première partie
- Index des personnes ayant collaboré à cet hommage à Gérald Godin



Gilles Roux 1995

Madeleine Gagnon



Gilles Roux 1995

Guy Leblanc

GÉRALD GODIN : FAITS ET DATES

par André Gervais

Montréal, 12 octobre 1994.

Trois-Rivières, 13 novembre 1938

I Première époque : a) journalisme

- *Le Nouvelliste*, Trois-Rivières : 1958-1961.
- *Le Nouveau Journal*, Montréal : 1961-1962.
- *Le Nouvelliste*, Trois-Rivières : 1962-1963.
- *Aujourd'hui*, télévision de Radio-Canada, Montréal : collaborateur à la recherche et à la documentation (1963-1964), chef d'information (1964-1968), recherchiste-documentaliste (1968 et 1969)
- *Le Magazine Maclean* [qui deviendra *Le Maclean*], Montréal : 1963-1969.
- *Parti pris*, Montréal : 1964-1966.
- *Dossier*, télévision de Radio-Canada, Montréal : recherchiste-documentaliste (1968).
- *Format 30* et *Format 60*, télévision de Radio-Canada, Montréal : recherchiste-documentaliste (1969).
- *Québec-Presse*, Montréal : 1969-1974; directeur de l'information (1972-1973) et directeur général intérimaire (1973-1974).
- *Le Maclean* [qui deviendra *L'Actualité*], Montréal : 1975-1976.

Première époque : b) chanson et cinéma

- trois chansons (musiques de François Cousineau) pour *La corde au cou*, long métrage de Pierre Patry (Coopératio, Montréal, 1965).
- *Entre la mer et l'eau douce*, long métrage de Michel Brault (Coopératio, Montréal, 1967) : coscénariste et codialoguiste (1965), acteur dans un rôle secondaire (1965-1966).
- *Québec...?*, court métrage [non signé] de Gilles Groulx (les Cinéastes associés, Montréal, pour l'Office du film du Québec, 1967) : collaboration au commentaire et à la réalisation (1966-1967), figuration.
- *The Indian Speaks*, court métrage de Marcel Carrière (ONF,

Montréal, 1967) : écriture du commentaire et traduction française des monologues.

— *IXE-13*, long métrage de Jacques Godbout (ONF, Montréal, 1971) : recherchiste et écriture du synopsis (1968-1969).

— *On est au coton*, long métrage de Denys Arcand (ONF, Montréal, 1970-1971, distribution «retenue» jusqu'en 1976) : recherchiste (1968-1969), figuration (1969).

— cinq chansons dont certaines avec Pauline Julien et Denise Boucher (musiques de Gaston Brisson, Jacques Marchand, Michel Rivard et François Cousineau) pour Pauline Julien qui les enregistre sur *Licence complète* (Zodiaque, 1974), *Pauline Julien en scène* (Deram, 1975), *Fleurs de peau* (Kébec-Disc, 1980) et *Charade* (Kébec-Disc, 1982).

— *Temiscaming Quebec* ou *Témiscamingue, Québec*, court métrage de Martin Duckworth (ONF, 1975) : rédaction du commentaire en anglais et en français.

Première époque : c) enseignement

— « De l'humour et du fantastique dans nos romans, contes et nouvelles », avec Jean-Louis Major et Naïm Kattan, Éducation permanente, Université de Montréal, automne 1970.

— « Séminaire critique en information », en tant que chargé de cours, Module d'Information culturelle, Université du Québec à Montréal, automne 1971.

— un cours sur le patronage dans le cadre des cours spéciaux de la CSN à ses militants (de Drummondville, Montréal, Rimouski, Saint-Jean, Saint-Jérôme, etc.), en vue d'une campagne d'organisation massive, hiver 1973.

— « Techniques de journalisme I », en tant que chargé de cours, Module de communication, Université du Québec à Montréal, automne 1975.

— « Activités de synthèse », en tant que chargé de cours, Module de communication, Université du Québec à Montréal, hiver 1976.

— écrivain résident, Département des lettres françaises, Université d'Ottawa, hiver 1976.

— deux cours en tant que professeur substitut en communication, Module de communication, Université du Québec à Montréal, interrompus par la longue grève des professeurs de cette université (octobre 1976-février 1977), le début de cette

grève coïncidant par ailleurs avec l'annonce de sa désignation comme candidat du Parti québécois dans le comté de Mercier, Montréal.

Première époque : d) autres

- premier directeur de la « page des lettres » de l'édition du samedi du *Nouvelliste*, Trois-Rivières : 1959-1961.
- directeur de l'Association coopérative des Éd. Parti pris, Montréal : 1965-1976.
- fondation et animation du Groupe de recherches sur la souveraineté du Québec, lequel constitue le Tribunal de la culture dont le rapport est publié dans la revue *Liberté*, Montréal, no 101, 1975.
- élu conseiller général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, puis nommé secrétaire général du comité exécutif : 1975.
- élu administrateur de l'Économie mutuelle d'assurances [aujourd'hui: Assurances-vie Desjardins inc.] : 1976.
- nommé premier vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : 1976.
- élu administrateur de la Société d'édition populaire, société éditrice du quotidien *Le Jour* : 1976.
- élu administrateur de l'Association des éditeurs canadiens : 1976-1977.

II Seconde époque : a) politique

- élu député du comté de Mercier à l'Assemblée nationale : novembre 1976; il bat Robert Bourassa, candidat du Parti libéral et premier ministre du Québec; René Lévesque, premier ministre, forme un premier gouvernement.
- adjoint parlementaire du ministre de la Justice : 1979-1980.
- ministre de l'Immigration : 1980-1981.
- réélu député du comté de Mercier à l'Assemblée nationale : avril 1981 (René Lévesque, premier ministre).
- ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration : 1981-1984.
- membre du Conseil du Trésor : 1981-1985.
- ministre d'État intérimaire au Développement culturel et

scientifique : 1982.

— ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française (loi 101) : 1982-1985.

— ministre délégué aux Affaires linguistiques : 1984.

— ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration : 1984-1985.

— ministre des Affaires culturelles : 1985 (Pierre-Marc Johnson, premier ministre);

— réélu député du comté de Mercier à l'Assemblée nationale : décembre 1985; le Parti québécois est dans l'opposition.

— réélu député du comté de Mercier à l'Assemblée nationale : septembre 1989; le Parti québécois est dans l'opposition.

Seconde époque : b) autres

— chroniqueur à la pige au *Montreal Star* : 1977-1979.

— chroniqueur à la pige au *Journal de Montréal* : 1980.

— *Mes amis... de partout...*, vidéo (ministère de l'Éducation du Québec, 1981) avec Septimiu Sever, comédien, Gérald Godin, ministre de l'Immigration, et Camille Laurin, ministre de l'Éducation.

— *Québec... un peu... beaucoup... passionnément*, moyen métrage de Dorothy Todd Hénault (ONF, 1988 en anglais, 1989 en français) avec Gérald Godin et Pauline Julien.

— *Archives personnelles de Gérald Godin et Gordon Sheppard depuis 1987. Textes et images*, exposition : montrée plusieurs fois depuis 1992.

Livres

— *Chansons très naïves*, Trois-Rivières, Éd. du Bien public, 1960 [premier recueil de poèmes].

— *Poèmes et cantos*, Trois-Rivières, Éd. du Bien public, 1962 [deuxième recueil].

— *Nouveaux poèmes*, Trois-Rivières, Éd. du Bien public, 1963 [troisième recueil].

— *Les cantouques*, Montréal, Éd. Parti pris, 1966 [quatrième recueil].

— collectif : *23 dossiers de « Québec-Pressé »*, Montréal, Réédition-Québec, 1971.

- *Libertés surveillées*, Montréal, Éd. Parti pris, 1975 [cinquième recueil].
- *Sarzènes*, Trois-Rivières, Écrits des Forges, 1983 [sixième recueil].
- *Soirs sans atout*, Trois-Rivières, Écrits des Forges, et Cesson (France), La Table rase, 1986 [septième recueil]; traduit en anglais par Judith Cowan : *Evenings at Loose Ends*, Montréal, Vehicule Press, 1991.
- *Ils ne demandaient qu'à brûler, 1960-1986*, Montréal, Éd. de l'Hexagone, coll. « Rétrospectives », 1987 [regroupe les sept premiers recueils].
- *Tango de Montréal*, avec sept calligraphies de Stélio Sole, Trois-Rivières, Écrits des Forges, 1987 [choix de sept poèmes en édition de luxe à tirage limité].
- *Poèmes de route*, Montréal, Éd. de l'Hexagone, 1988 [huitième recueil].
- *L'ange exterminé*, roman, Montréal, Éd. de l'Hexagone, 1990; traduit en anglais par Judith Cowan : *Exterminated Angel*, Montréal, Guernica, 1992.
- *Cantouques & Cie*, Montréal, Éd. de l'Hexagone, coll. « Typo », 1991 [choix de poèmes suivi d'un entretien].
- *Émile Nelligan revisité*, Montréal, Éd. de l'Hexagone, coll. « Lectures », 1991 [essai].
- *Écrits et parlés I, 1. Culture*, Montréal, Éd. de l'Hexagone, coll. « Itinéraires », 1993 [essais].
- *Écrits et parlés I, 2. Politique*, Montréal, Éd. de l'Hexagone, coll. « Itinéraires », 1993 [essais].
- *Les botterlots*, Montréal, Éd. de l'Hexagone, 1993 [neuvième recueil].
- *Traces pour une autobiographie, Écrits et parlés II*, Montréal, Éd. de l'Hexagone, coll. « Itinéraires », 1994.
- *Tendres et emportés*, récits et nouvelles, Montréal, Éd. de l'Hexagone, à paraître en 1996.

Calendrier des événements de l'hommage à Gérald Godin

Avant même le décès de Gérald Godin survenu le 12 octobre 1994, la Société des Écrivains de la Mauricie avait décidé de célébrer la parole de cet homme unique que fut Godin tant au point de vue de l'homme d'action que de l'homme de parole qui nous a été révélée par son double rôle de journaliste et de poète.

Le réel coup d'envoi des célébrations fut la tenue d'un brunch-bénéfice qui s'est tenu le 19 février 1995 au restaurant **Porto-Fino**. Cette rencontre, sous la présidence d'honneur de Bruno Roy, président de l'Union des Écrivains Québécois, nous a permis d'entendre un témoignage émouvant de Pierre Chatillon lu par le comédien François Bruneau qui avait intercalé de nombreux textes de Godin au témoignage lui-même. Sylvie Bernard y a interprété quelques chansons.

C'est principalement tout au long du mois d'avril que se tinrent les autres activités. Tout au long de ce mois, il y eut deux importantes expositions: une première au **Nord/Ouest Café** réunissant, en plus de deux toiles de Godin, trente-deux tableaux d'autant de peintres qui, pour l'occasion, avaient créé un tableau à partir de l'oeuvre de Godin. La deuxième exposition, à la **Bibliothèque Gatien-Lapointe**, réunissait une vingtaine de tableaux de l'artiste Nichole Ouellette sous le titre *Racines et mottes de terre*. Cette dernière exposition a été reprise à la **Bibliothèque Nationale**, rue St-Denis, en septembre dernier. De plus, **Là Galerie** a exposé en avril le très beau livre d'art que Gérald Godin avait réalisé avec le peintre Stelio Sole.

Tout au long de ce mois, quatre librairies ainsi que deux bibliothèques nous ont présenté des vitrines Gérald-Godin: exposition de ses livres, photographies, manuscrits, dédicaces, décorations et autres objets personnels.

Deux jours avant la tenue de la grande soirée hommage du 28 avril, une émission de trente minutes (*Radar*) lui était consacrée à Radio-Canada.

Devant un parterre d'au-delà mille personne, le 28 avril, une vingtaine d'écrivains qui ont côtoyé Gérard Godin se sont rendus témoigner à la **Salle J.A. Thompson** de sa présence d'homme et de poète. Sa compagne Pauline Julien, sa mère Louisa, ses frères Ivan et Guy, sa soeur Mireille, quelques dizaines de députés assistaient à cette soirée où se mêlaient l'émotion, la sobriété, la simplicité. Ce happening (montages photographiques, cinéma, musiques, chansons, témoignages) s'intitulait "T'en souviens-tu, Godin?", en souvenir de ce poème du même nom que Godin avait écrit à la suite de l'article qu'un journaliste lui avait consacré : "T'en souviens-tu, Godin, astheure que t'es ministre?"

Devant la générosité et le nombre de personnes qui voulaient témoigner de la grandeur de Godin, la soirée de 28 avril ne pouvait se terminer: à compter de minuit, il y eut un autre spectacle au **Zénob**: "T'en souviens-tu, Godin? Off Broadway" qui s'est poursuivi jusqu'aux premières lueurs de l'aube. Le lendemain, le **Nord/Ouest Café** recevait à bruncher tout ce beau monde.

Le 16 mai a eu lieu, à la **Maison des Écrivains**, le vernissage de l'exposition "*Archives personnelles*", soixante oeuvres photographiques et manuscrites regroupées en cinq tableaux, du photographe Gordon Sheppard.

Radio-Canada a diffusé deux émissions "*Radar*", tirées des enregistrements de la soirée hommage du 28 avril.

Finalement, la publication du présent numéro de l'*Action Nationale*, bien qu'étant l'ultime manifestation des festivités consacrées à Gérard Godin, demeurera, nous en sommes convaincus, la preuve que la parole de Godin est toujours vivante et que son voeu qu'il reste de lui "quelque chose de structuré dans l'espace" est enfin réalisé.

NOTES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

Réjean Bonenfant

Né à Saint-Narcisse de Champlain en 1945, Réjean Bonenfant a publié quelques romans, un recueil de nouvelles et un dictionnaire anthologique. Ses principaux titres : *Un amour de papier* (Coll. Typo, 1990), *les Trains d'exils* (Coll. Typo, 1987) en collaboration avec Louis Jacob, et *la Part d'abîme* (VLB éditeur, 1987). Il est membre de l'exécutif de la Société des écrivains de la Mauricie et l'un des principaux organisateurs de l'hommage rendu à Gérald Godin.

Nicole Brossard

Poète, romancière et essayiste, Nicole Brossard est née à Montréal en 1943. Depuis 1965, elle a publié une trentaine de titres. Chef de file d'une génération qui a renouvelé la poésie québécoise à la fin des années soixante, elle a reçu le Grand Prix de Poésie de la fondation des Forges, a été récipiendaire à deux reprises du Prix du Gouverneur général et, en 1991, elle a reçu le prestigieux prix David pour l'ensemble de son oeuvre. Très active dans les milieux littéraires et féministes, Nicole Brossard a vu ses livres traduits en plusieurs langues, ce qui lui vaut maintenant une réputation internationale.

Louis Caron

Louis Caron est né à Sorel mais il se reconnaît comme un fils de Nicolet, racine qu'il partage avec Pierre Chatillon, autre ami de Gérald Godin à l'époque où tous les trois faisaient leurs débuts dans le monde de la poésie. Louis Caron, ce Fils de la Liberté, a reçu de nombreuses récompenses et prix pour son oeuvre. Il a oeuvré en journalisme au *Nouvelliste* en compagnie de Gérald Godin. Il a été reçu en mai membre de l'Académie des Lettres du Québec.

Pierre Chatillon

Né à Nicolet en 1939, Pierre Chatillon anime des ateliers de création littéraire à l'UQTR où il enseigne depuis 1968. En 1987, il recevait le Prix littéraire de Trois-Rivières pour l'ensemble de son oeuvre. Quelques titres : *la Mort rousse* (Coll. Québec 10/10, 1983), *Poèmes 1956-1982* (rétrospective, Le Noroît, 1983) et *le Violon soleil* (Écrits des Forges, 1990).

Andrée Ferretti

Vice-présidente nationale du R.I.N. en 1967 et 1968, Andrée Ferretti est une autodidacte qui a gagné de haute lutte sa force et son indépendance intellectuelle. Femme de grande culture qui s'est bâtie elle-même, elle s'est patiemment donnée une vision historique à coup de rigueur et de passion. Elle a été emprisonnée durant la crise d'octobre, troublante expérience qu'elle partage avec Gérard Godin. Elle a été élue Patriote de l'année en 1979 par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Elle a travaillé à *Parti pris*, a été très active lors des référendums de 1980 et de 1995, a été critique littéraire au *Devoir* et à *La Presse*. En plus d'avoir enseigné à l'École Nationale de Théâtre, elle est romancière et essayiste.

Madeleine Ferron

Madeleine Ferron est née à Trois-Rivières et elle a vécu de nombreuses années à Louiseville avec son frère Jacques, romancier, et sa soeur Marcelle, peintre. Puis, amour oblige, elle a migré vers la Beauce en 1945 où elle s'est établie avec son mari Robert Cliche dont le nom se perpétue par la remise annuelle du prix de la relève en roman québécois. Madeleine Ferron a publié une dizaine de livres, principalement des romans et des nouvelles. Elle a publié, entre autres titres, *le Chemin des dames*.

Madeleine Gagnon

Membre de l'Académie des Lettres du Québec, Madeleine Gagnon est née à Amqui. Docteure en littérature de l'Université d'Aix-en-Provence, elle enseigne au niveau universitaire. Elle a publié de nombreux livres en prose et en poésie. Lauréate du Prix de Poésie du *Journal de Montréal*, elle a aussi reçu le Prix de Poésie du Gouverneur Général pour son recueil *Chant pour un Québec lointain*. Elle a été de plusieurs combats : le combat politique, le combat féministe, le combat pour une toujours plus grande intimité. Un roman paraît cet automne: *Le coeur d'amour épris*.

Gérald Gaudet, président de la Société des écrivains de la Mauricie

Gérald Gaudet est poète, essayiste, critique littéraire et professeur de littérature. Il a été collaborateur au *Devoir*, au *Nouvelliste* et à *Lettres Québécoises*. Il a longtemps dirigé la revue *estuaire*. Il vient de publier un recueil, *la Fiction de l'âme*, aux Herbes Rouges, recueil pour lequel il est finaliste au Prix du Gouverneur général. Gérald Gaudet, animateur inlassable, a toujours tenu à prolonger dans l'action ses passions et sa connaissance du monde des écrivains auxquels une grande partie de son oeuvre est consacrée. Sa soif de connaître est intarissable et l'urgence de la partager ne s'est jamais démentie. Il est l'un des principaux organisateurs de l'hommage rendu à Gérald Godin.

André Gervais

André Gervais a publié de nombreux recueils de poèmes dont *la Nuit se lève* au Noroît. Essayiste, il a publié un recueil de 26 essais sur la poésie et la chanson québécoise. Depuis quelques années, en raison de l'amitié qui le liait à Gérald Godin, il a rassemblé, transcrit, choisi, classé et annoté un vaste corpus de l'oeuvre de Gérald Godin. C'est à lui que l'on doit les trois magnifiques livres parus à l'Hexagone et qui constituent un excellent outil pour connaître l'oeuvre de Godin: *Les Écrits et Parlés*, en deux tomes, respectivement sur la culture et la politique, ainsi que *Traces pour une autobiographie*. André Gervais est l'homme qui a la passion du détail. C'est là que pour lui se déploie tout un monde.

Roland Giguère

Roland Giguère est né à Montréal en 1929. Fondateur dès 1949 des Éditions Erta, il se consacre pendant de nombreuses années à l'édition de livres d'art. Roland Giguère est tout d'abord un graveur d'une renommée qui n'a d'égale que sa carrière en poésie. Nous nous souviendrons toujours avec lui que «la main du bourreau finit toujours par pourrir». Roland Giguère est peintre-poète et il était membre du comité d'honneur de la soirée du 28 avril.

Alain Horic

Né en Croatie en 1929, il quitte son pays pour l'Italie, l'Afrique, l'Extrême-Orient, la France, avant de se retrouver au Québec en 1952. Auteur de *l'Aube assassinée* (1957) et de *Blessure au flanc du ciel* (1962), il est surtout connu pour *les Coqs égorgés* (1972). Entre 1984 et 1993, il a été l'un des principaux animateurs de l'Hexagone.

Louis Jacob

Né à Trois-Rivières en 1954, Louis Jacob est poète, romancier, concepteur du groupe 4K. En 1991, il reçoit le Prix littéraire de Trois-Rivières pour son roman *Les temps qui courent* (l'Hexagone). Ses derniers titres : *Des noirceurs du corps* (Écrits des Forges, 1987), *la Vie qui penche* (l'Hexagone, 1993). Louis Jacob est professeur au Cégep de Trois-Rivières.

Guy Julien - délégué régional

Après une longue carrière au cours de laquelle il a exercé de nombreuses responsabilités au niveau administratif et commercial, notamment au sein de la CEDIC, monsieur Guy Julien est député du comté de Trois-Rivières à l'Assemblée Nationale depuis l'an passé. Le premier ministre Jacques Parizeau l'a désigné comme délégué régional.

Paul-Marie Lapointe

Né à Saint-Félicien en 1929, il a longtemps oeuvré comme directeur de la programmation de la radio de Radio-Canada. Poète, il a reçu en 1972 le prix David et le prix du Gouverneur Général pour sa rétrospective *le Réel absolu*, poèmes écrits entre 1948 et 1965. Nombre de ses poèmes ont été traduits tant en anglais qu'en ukrainien, roumain, hébreu et portugais et ont paru dans des revues et des anthologies étrangères. Membre d'honneur de la soirée du 28 avril, il est l'un des poètes les plus importants du Québec.

Guy Leblanc - maire de Trois-Rivières

Né à Trois-Rivières en 1947, Guy Leblanc est notaire depuis vingt-trois ans. Membre de nombreux conseils d'administration, il a présidé les destinées de plusieurs organismes avant d'être élu conseiller municipal en 1982 pour enfin devenir maire de Trois-Rivières, poste qu'il occupe depuis 1990. Guy Leblanc s'est toujours tenu du côté des créateurs. Il sait encourager les forces vives du milieu pour que la cité devienne le lieu privilégié de tous les poètes inconnus qui peuvent se vanter d'avoir à Trois-Rivières leur monument. Il est le maire de la ville qui, en raison de la tenue du Festival international de la poésie, a été désignée comme la Capitale de la poésie.

Clément Marchand

Né en 1912 à Ste-Geneviève de Batiscan, Clément Marchand a

été journaliste, éditeur et poète. Il est l'auteur notamment du *Courrier des Villages* et des *Soirs rouges*. Fondateur des Éditions du Bien public, ami des écrivains, grand rassembleur, il a marqué la poésie québécoise en illustrant le passage de la vie rurale à la vie urbaine non sans montrer l'infini qui pouvait se perdre et la panique de la sensibilité. Clément Marchand a été le premier éditeur de Gérald Godin.

Gaston Miron

Membre du Comité d'honneur de la soirée du 28 avril, Gaston Miron a cofondé les Éditions de l'Hexagone en 1953. Poète de *L'Homme rapaillé*, il a remporté le Prix France-Canada, le prix Canada-Belgique, le prix Duvernay, le prix Apollinaire, le prix David. Né en 1928 à Ste-Agathe-des-Monts, il peut être considéré comme un ambassadeur privilégié de la poésie québécoise au Québec et à l'étranger.

Serge Mongrain

Né à Trois-Rivières en 1948, Serge Mongrain oeuvre dans des domaines connexes : photographie, poésie, interventions publiques. Ses livres-objets sont à la Bibliothèque Nationale du Québec. Il a publié en collaboration avec de nombreux poètes dont Louis Jacob et Eugène Guillevic. Serge Mongrain a fait paraître deux recueils aux Écrits des Forges, *L'oeil de l'idée* et *le Calcul des heures*.

Pierre Perrault

Né à Montréal en 1927, Pierre Perrault est l'auteur, notamment, de *Chouennes* (1975), *Gélivures* (1977) qu'il a écrits comme de grands chants du pays. Cinéaste, il a produit, entre autres, *Pour la suite du monde*, *les Voitures d'eau*, *Un pays sans bon sens*.

Alphonse Piché

Né à Chicoutimi mais vivant depuis plusieurs décennies à Trois-Rivières, celui «dont le nom rime avec Psyché», comme il aime le souligner, ce poète fraternel a vu plusieurs de ses poèmes traduits en roumain, en anglais, en russe, en chinois et en chansons. Alphonse Piché a reçu le Prix du Gouverneur Général, le Prix littéraire de Trois-Rivières ainsi qu'un doctorat *honoris causa* de l'Université du Québec. Une bibliothèque et un prix littéraire portent son nom. Il a toujours considéré Gérald Godin comme le fils qu'il n'a jamais eu.

Yves Préfontaine

Yves Préfontaine est né à Montréal en 1937. Écrivain significatif de la poésie québécoise, Yves Préfontaine est l'auteur, notamment, de *Pays sans parole* (l'Hexagone, 1968) et de *Nuaison* (l'Hexagone, 1981). C'est Clément Marchand qui a présenté Gérald Godin et Yves Préfontaine au moment où ils préparaient leurs premiers recueils aux Éditions du Bien public.

André Roy

Né à Montréal en 1944, André Roy est l'un des auteurs significatifs des Herbes rouges. Avec les *Passions du samedi* (1979), il a profondément marqué la poésie québécoise avec un érotisme homosexuel. Depuis, avec *l'Accélérateur d'intensité* notamment, il a proposé des oeuvres qui font cohabiter les questions de Dieu, du cinéma et de la civilisation.

Bruno Roy, président de l'UNEQ

Bruno Roy est né à Montréal en 1943, enfant de Duplessis s'il en est un, sujet sur lequel il travaille actuellement; il se consacre à l'enseignement. Spécialiste de la chanson québécoise en plus d'être poète, il est également président de l'Union des écrivaines et écrivains québécois. On connaît ses combats pour les droits des écrivains. Il n'hésite pas à s'impliquer sur tous les fronts autant pour la reconnaissance de la littérature québécoise que pour celle de la langue ou encore du «pays pas encore pays».

Jean Royer

Éditeur des plus récents titres de Gérald Godin à l'Hexagone où il est directeur littéraire, Jean Royer, né dans le comté de Bellechasse en 1938, a touché à plusieurs domaines : l'enseignement, la réalisation et l'écriture pour la radio. Animateur des soirées de poésie au Chantauteuil, il a aussi été journaliste littéraire et critique d'art dans de nombreux journaux, entre autres au *Devoir*. Jean Royer est l'un des fondateurs de la revue de poésie *estuaire*. Il est également poète en plus d'avoir publié de nombreuses anthologies. Jean Royer est un poète de la tendresse et c'est avec chaleur qu'il a toujours accueilli quelques-uns des plus grands écrivains du monde dans ses «Entretiens».

Janou Saint-Denis

Née à Montréal, Janou Saint-Denis, poète aimante et animante, est la fondatrice et l'animatrice infatigable de la «Place aux

poètes» depuis 1975. Complice de Claude Gauvreau, de la Casanous à l'Écume des Jours, elle a encouragé les poètes de la relève à propager leur feu créateur, à pousser toujours un peu plus loin leurs limites. Elle est l'auteure notamment de *Hold-up mental* qu'elle a publié aux Écrits des Forges.

Pierre Vadeboncoeur

Pierre Vadeboncoeur a été conseiller syndical de la CSN. durant vingt-cinq ans, soit de 1950 à 1975. Il a été mêlé de près à tous les combats ouvriers et politiques de son époque. Essayiste émérite, ses écrits souvent polémiques témoignent de son engagement. Il a été de *Cité libre*, de *Parti pris*, de *Liberté*, de *Maintenant*, du *Jour* et du *Devoir*. Pierre Vadeboncoeur a reçu le prix Duvernay de la SSJB ainsi que le prix David pour l'ensemble de son oeuvre. La publication de *Un amour libre* en 1970 a inauguré une facette plus intimiste de son oeuvre.

Denis Vanier

Né à Longueuil en 1949, Denis Vanier a été l'un des auteurs les plus provocateurs de la contre-culture. Ses recueils n'ont jamais craint d'être à la fois obscènes et désespérés, violents et blessés, "entre la sainteté et le terrorisme".

Index des personnes ayant collaboré à cet hommage à Gérard Godin

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| 220 Anne-Marie Alonzo | 232 David Homel |
| 220 Marie-Andrée Beudet | 185 Alain Horic |
| 228 Huguette Bertrand | 208 Louis Jacob |
| 216 Réjean Bonenfant | 161 Guy Julien |
| 228 André Brochu | 222 Henri Lamoureux + 232 |
| 179 Nicole Brossard | 174 Paul-Marie Lapointe |
| 176 Louis Caron | 159 Guy Leblanc |
| 170 Pierre Chatillon + 229 | 223 Guy Marchamps |
| 229 Cécile Cloutier | 181 Clément Marchand |
| 229 Hugues Corriveau | 199 Gaston Miron |
| 229 Louise Cotnoir | 212 Serge Mongrain |
| 230 Judith Cowan | 223 Simone G. Murray |
| 220 Jean-Paul Daoust | 203 Pierre Perrault |
| 230 Daniel Dargis | 211 Alphonse Piché |
| 230 Jean-Marc Desgent | 224 Bernard Pozier |
| 231 Joël des Rosiers | 210 Yves Préfontaine |
| 231 Hélène Dorion | 224 Yves Robitaille |
| 231 Louise Dupré | 214 André Roy |
| 221 Gérard Étienne | 205 Bruno Roy |
| 197 Andrée Ferretti | 187 Jean Royer |
| 195 Madeleine Ferron | 206 Janou Saint-Denis + 225 |
| 166 Madeleine Gagnon | 225 Julie Stanton |
| 222 Jean Garon | 232 France Théoret |
| 155 Gérard Gaudet | 225 Serge-Patrice Thibodeau |
| 190 André Gervais + 234 | 226 Henri Tranquille |
| 204 Roland Giguère | 163 Pierre Vadeboncoeur |
| 226 Dorothy Todd Hénaut | 215 Denis Vanier |

